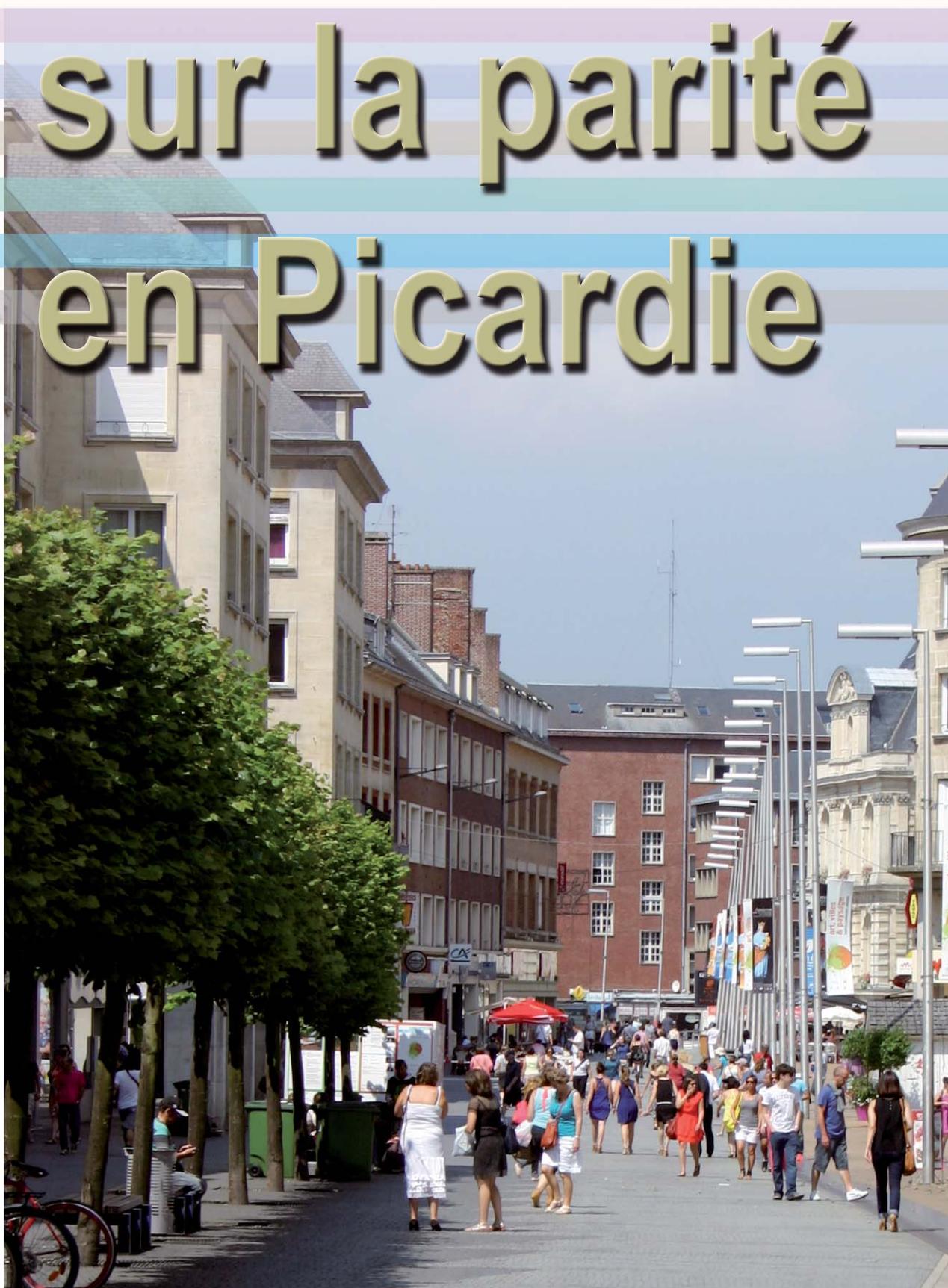


INSEE
PICARDIE
Dossier

Octobre
2013

Regards

sur la parité en Picardie



CESER⁷
Conseil économique,
social et environnemental
L Picardie


Insee
Mesurer pour comprendre
Picardie

Auteurs

Patricia Antoine
Virginie Bonduaeux
Anne Évrard
Anne-Claire Huygen
Gwenaëlle Rimajou
Guillaume Van Asten

Joël Dekneudt
Patrick Le Scouëzec
Jean-Louis Reboul
Yvonne Pérot

Institut National de la Statistique et des Études Économiques - Insee Picardie

1, rue Vincent Auriol - CS 90402 - 80004 Amiens cedex 1

Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01

Directrice de la Publication : **Yvonne PÉROT** Chef du Service Études-Diffusion : **Danièle LAVENSEAU**

Rédaction en chef : **Nathalie SALOMON**

Maquette Insee Picardie : Serge HELD, Martine JOURDAIN, Christian NICOLAS

Dépôt légal : octobre 2013 ISSN 1967-1261 Code SAGE : RSPP1362

Regards sur la parité en Picardie - octobre 2013

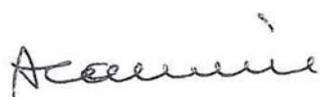
www.insee.fr

Plusieurs lois votées depuis les années 70 visent à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique et sociale, qu'il soit question d'égalité professionnelle, de prévention des discriminations, de harcèlement, ou encore de parité politique. Malgré le renforcement de ce cadre législatif, les inégalités perdurent tant dans la sphère privée que dans la sphère professionnelle.

Dans cette perspective, l'Insee et le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (Ceser) ont dressé un état des lieux de la place des femmes dans la société picarde afin de repérer les freins à l'égalité dans l'accomplissement de leurs vies publique, personnelle et professionnelle.

Afin de mieux répondre aux enjeux démocratiques et sociétaux que porte l'égalité entre les sexes, le Ceser de Picardie a adopté un avis consacré à l'engagement citoyen des femmes en Picardie dans lequel il propose des actions à même de favoriser la parité et la citoyenneté des femmes.

"Regards sur la parité en Picardie" fait ainsi le point sur la situation des femmes et des hommes dans la société picarde en matière de démographie, de formation, d'activité, de revenus, de santé et d'accès aux responsabilités. Il met en évidence, selon les thèmes, et en comparaison des données nationales, la persistance ou la réduction des inégalités.



Serge CAMINE

Président du Conseil Économique,
Social et Environnemental Régional



Yvonne PÉROT

Directrice régionale de l'Institut National
de la Statistique et des Études Économiques



1

POPULATION

9

- 1 - Démographie 10
- 2 - Fécondité 12
- 3 - Modes de cohabitation 14
- 4 - Monoparentalité 16
- 5 - Personnes seules 18
- 6 - Immigrées 20

2

ÉDUCATION, FORMATION

23

- 1 - Scolarisation et orientation 24
- 2 - Diplômes 26
- 3 - Enseignement supérieur 28

3

TRAVAIL ET EMPLOI

31

- 1 - Population active 32
- 2 - Population active occupée 34
- 3 - Chômage 36
- 4 - Types de contrats et temps de travail 38
- 5 - Métiers 40
- 6 - Fonction publique 42



4 REVENUS 45

- 1 - Salaires 46
- 2 - Allocations chômage et minima sociaux 48
- 3 - Niveaux de vie et pauvreté 50

5 SANTÉ, CONDITIONS DE VIE 53

- 1 - Articuler vie professionnelle et vie personnelle 54
- 2 - Santé, recours aux soins 58
- 3 - Maternité, IVG 60
- 4 - Fin de vie 62

6 ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS 65

- 1 - Fonctions dirigeantes et d'encadrement 66
- 2 - Représentation politique 68

1 POPULATION



- 1 - Démographie
- 2 - Fécondité
- 3 - Modes de cohabitation
- 4 - Monoparentalité
- 5 - Personnes seules
- 6 - Immigrées



Les femmes, majoritaires dans la population

Au 1^{er} janvier 2010, 979 000 femmes résident en Picardie, soit 44 000 de plus que les hommes. Elles représentent 51,2 % de la population picarde. Elles sont donc majoritaires mais pas à tous les âges.

Jusqu'à 24 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes à chaque âge. En effet, il naît environ 105 garçons pour 100 filles, l'effectif masculin des jeunes générations est donc plus élevé que l'effectif féminin. Mais à chaque âge, la mortalité des hommes est plus élevée que celle des femmes. Ainsi, les femmes deviennent majoritaires à partir de 23 ans en métropole. Dans la région, les effectifs s'équilibrent entre 30 et 50 ans, en raison des différences de comportements migratoires par âge entre hommes et femmes.

À partir de 65 ans, le nombre de femmes dépasse nettement celui des hommes pour atteindre près des deux tiers de la population à 75 ans. Vivant plus longtemps, les femmes sont majoritaires parmi les personnes âgées : en 2009, 56,5 % des personnes âgées de 60 ans ou plus sont des femmes. Ce pourcentage augmente avec l'avancée en âge : les femmes représentent 65 % des octogénaires et 77 % des personnes de 90 ans ou plus.

Les femmes ont une plus grande longévité que les hommes mais l'écart se réduit

La durée de vie moyenne continue à progresser dans la quasi-totalité des pays européens. L'espérance de vie à la naissance dans l'Europe des 27 s'élève, en 2010, à 76,4 ans pour les hommes et à 82,4 ans pour les femmes. Cet écart est plus marqué que dans la plupart des pays de l'Union européenne, hors pays d'Europe centrale et orientale. Il ne s'élevait qu'à cinq ans et demi à la fin des années 1940, mais s'est creusé jusqu'aux années 1970, plafonnant ensuite à plus de 8 ans pendant une vingtaine d'années.

Les Français, et surtout les Françaises se classent parmi les Européens qui peuvent s'attendre à vivre le plus longtemps, respectivement 78 et 85 ans. Depuis quelques années, sous l'effet du rapprochement des comportements entre hommes et femmes, l'avantage féminin d'espérance de vie commence à se réduire : de 8,3 ans en 1990, il n'atteint plus que 6,6 en 2010. Les hommes ont légèrement réduit leur retard en matière d'espérance de vie, notamment grâce au recul des morts violentes (accidents, suicides). Malgré cela, les femmes vivent toujours presque 7 ans de plus que les hommes.

La durée moyenne de vie continue de progresser dans toutes les régions de France, mais plus rapidement pour les hommes que pour les femmes. En Picardie, le plus grand nombre de femmes aux âges élevés s'explique par leur plus grande longévité. En 2011, l'espérance de vie à la naissance s'élève en Picardie à 83,2 ans pour les femmes et à 76,6 ans pour les hommes. C'est deux ans de moins qu'au niveau national pour les hommes et 1 an et demi pour les femmes. Après le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie est la région où l'espérance de vie est la plus courte pour les deux sexes.

Entre 1999 et 2011, les Picardes ont gagné un an et 9 mois d'espérance de vie et les Picards 3 ans et 3 mois. L'écart entre l'espérance de vie des deux sexes s'est réduit de plus d'un an en onze ans, en Picardie comme en France, passant de 8 ans à 6,6 ans entre 1999 et 2011 dans la région. Il reste cependant supérieur de 2 mois au niveau national.

La population picarde vieillit : près de 100 000 femmes ont plus de 75 ans

Définitions

Projections démographiques : les projections de population 2007-2060 établies par l'Insee pour la France métropolitaine ont pour point de départ la population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007. Elles simulent pour chaque année le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

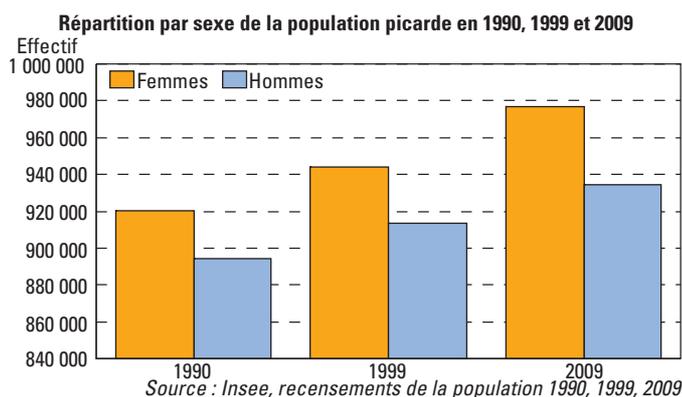
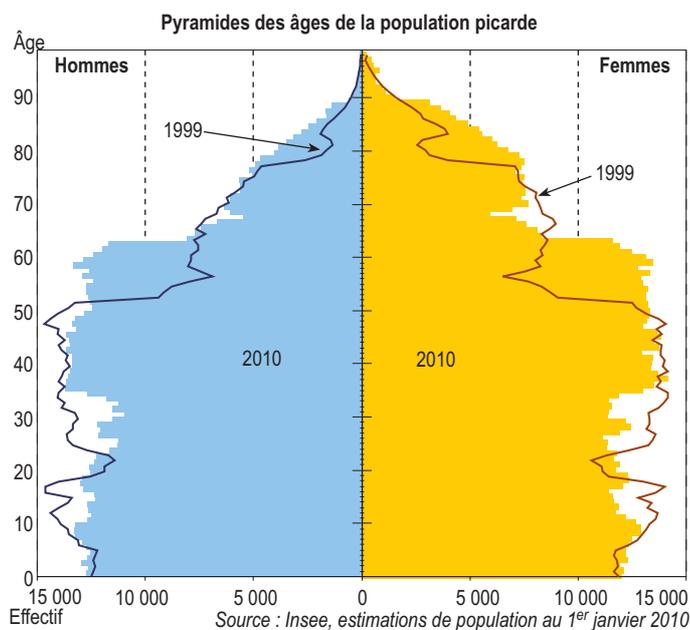
Pour en savoir plus

20 500 Picards de plus entre 2006 et 2010 - Insee Picardie Flash n°08, janvier 2013

Évolution de la population - Insee Références, Tableaux de l'Économie Française, février 2013

La fécondité ayant augmenté au cours de la décennie passée, la base de la pyramide des âges s'élargit. Même si les profils par âge diffèrent désormais peu du profil national, sauf pour les garçons de moins de 15 ans qui représentent 21 % des Picards et 19 % des Français.

La région vieillit, comme la France. Les générations nombreuses issues du baby-boom ont eu 60 ans à compter de 2006 ; le nombre de femmes de plus de 90 ans n'a jamais été aussi important. En 2040, le poids des hommes et des femmes de plus de 75 ans doublera presque par rapport à 2010 (de 8 à 14 % de la population totale). Ils seront alors 280 000 (dont 168 000 femmes) contre 150 000 en 2010. ■



Population totale par sexe et âge en 2009

Unités : nombre et %

Tranches d'âge	Picardie				France métropolitaine			
	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes
0 à 14 ans	191 478	183 231	374 709	48,9	5 856 770	5 583 166	11 439 936	48,8
15 à 29 ans	182 722	176 830	359 552	49,2	5 857 610	5 787 681	11 645 291	49,7
30 à 59 ans	388 730	394 260	782 990	50,4	12 456 043	12 838 373	25 294 416	50,8
60 à 74 ans	117 034	127 860	244 894	52,2	4 043 129	4 527 693	8 570 822	52,8
75 ans ou plus	54 492	94 520	149 012	63,4	2 033 155	3 482 089	5 515 244	63,1
Total	934 455	976 702	1 911 157	51,1	30 246 707	32 219 002	62 465 709	51,6

Source : Insee, recensement de la population 2009

Espérance de vie au 1^{er} janvier 2010

Unité : en années

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Espérance de vie à la naissance					
Hommes	75,6	76,8	75,7	76,1	78,0
Femmes	82,9	83,5	83,3	83,3	84,5
Espérance de vie à 60 ans					
Hommes	20,8	21,4	21,0	21,1	22,4
Femmes	25,5	26,0	25,9	25,8	26,9

Source : Insee, état-civil (données domiciliées), estimations de population

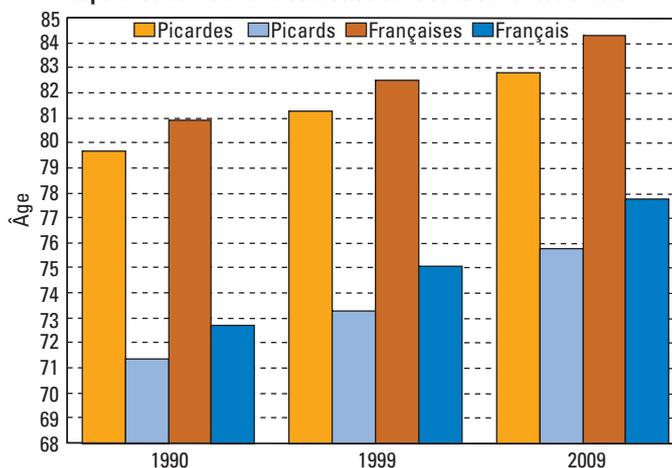
Évolution de l'espérance de vie à la naissance

Unité : en années

		1990	1999	2009	2011
Picardie	Femmes	79,7	81,3	82,8	83,2
	Hommes	71,4	73,3	75,8	76,6
France métropolitaine	Femmes	80,9	82,5	84,3	84,8
	Hommes	72,7	75,1	77,8	78,4

Source : Insee, Estimations localisées de population

Espérance de vie à la naissance selon le sexe entre 1990 et 2009



Source : Insee, Estimations localisées de population



Les femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard

Bien que le nombre de femmes en âge de procréer soit en diminution, la fécondité reste élevée en France. En 2011, l'indicateur conjoncturel de fécondité (c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme) dans l'Union européenne à 27 varie de 1,23 en Hongrie à 2,01 en France et 2,05 en Irlande. La France et l'Irlande ont quasiment atteint le seuil de renouvellement des générations qui est de 2,1 enfants par femme.

Malgré cette fécondité forte, les femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard : les femmes qui ont accouché en 2010 avaient 30 ans en moyenne, contre 26,8 ans en 1980. Les femmes les plus jeunes ont en effet de moins en moins d'enfants alors que le nombre de naissances pour 100 femmes âgées de 30 à 39 ans a considérablement augmenté. Au total, plus de 829 000 enfants sont nés en France en 2010. Les 27 pays de l'Union européenne se répartissent de façon presque égale entre ceux où l'âge moyen à la maternité se situe au-dessus de 30 ans en 2008 et ceux où il est en-dessous.

Une fécondité régionale élevée, qui assure le renouvellement des générations

La Picardie se caractérise par un taux de natalité¹ parmi les plus élevés des régions françaises et supérieur à celui de la France métropolitaine : en 2009, il atteint 13,0 ‰ (12,7 ‰ au niveau national) soit 24 800 naissances. Stable depuis 2009, le taux de natalité picard a cependant connu une baisse plus franche entre 1999 et 2009 qu'au niveau français (-1,4 ‰ en Picardie contre -0,8 ‰ en France).

Plus élevée qu'au niveau national, la fécondité régionale assure le renouvellement des générations, qui se situe à 2,1 enfants par femme. En effet, les Picardes ont en moyenne 2,07 enfants en 2009 (1,98 enfants pour les Françaises de métropole). En dix ans, le nombre d'enfants par femme a augmenté en Picardie comme en France : il était de 1,94 en 1999 en Picardie et de 1,79 au niveau national.

En 2010, les femmes âgées de 15 à 24 ans contribuent davantage à l'indice de fécondité en Picardie qu'en France métropolitaine (0,43 enfant par femme contre 0,32), contrairement à celles âgées de plus de 35 ans, à la fois au niveau régional et par rapport à la France. Bien que l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant recule d'année en année, il reste inférieur en Picardie à celui de la France, d'environ 1 an depuis deux décennies. En 2009, les Picardes ont leur premier enfant à l'âge moyen de 29 ans, contre 30 ans pour les Françaises. ■

¹Nombre d'enfants rapporté au nombre d'habitants

Définitions

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Pour en savoir plus

La fécondité dans les régions depuis les années 1960 - Insee Première n°1430, janvier 2013

Un premier enfant à 28 ans - Insee Première n° 1419, octobre 2012

Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement - Conjoncture démographique, Ined, 2010

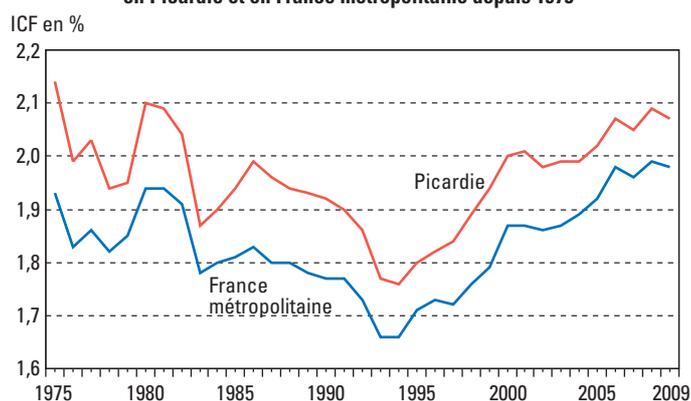
Fécondité selon l'âge de la mère en 2009

En nombre d'enfants par femme

	Année 2009				
	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
De 15 à 24 ans	0,55	0,42	0,37	0,44	0,32
De 25 à 34 ans	1,32	1,36	1,20	1,30	1,29
De 35 à 49 ans	0,31	0,35	0,31	0,33	0,39
Indice conjoncturel de fécondité	2,18	2,14	1,88	2,07	2,00

Source : Insee, estimations de population, état civil

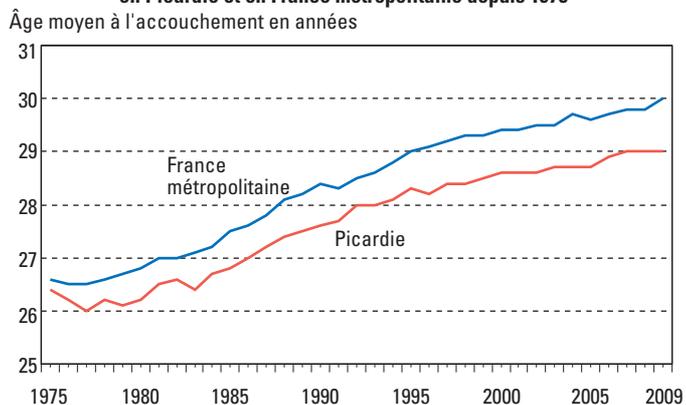
Évolution de l'Indice Conjoncturel de Fécondité en Picardie et en France métropolitaine depuis 1975



Note : années 1975 à 2009 en France métropolitaine, 1998 à 2009 dans les DOM ; données provisoires pour l'année 2009, arrêtées à fin décembre 2011.

Source : Insee, état-civil (données domiciliées), estimations de population

Évolution de l'âge moyen à l'accouchement en Picardie et en France métropolitaine depuis 1975



Note : années 1975 à 2009 en France métropolitaine, 1998 à 2009 dans les DOM ; données provisoires pour l'année 2009, arrêtées à fin décembre 2011.

Source : Insee, état-civil (données domiciliées), estimations de population



En Picardie comme en France, les femmes franchissent les principales étapes de la vie familiale plus tôt que les hommes. Les âges de départ du foyer familial ont peu varié depuis 1990 pour les deux sexes, alors que celui de la vie en couple et de la naissance des enfants a reculé. Plus tardives, les unions sont aussi plus fragiles. Le nombre de mères de familles monoparentales a connu une progression très vive depuis 1990. La durée de vie en couple est cependant restée stable du fait de l'allongement de la vie, notamment après 60 ans. Mais le nombre d'années passées à vivre seul augmente aussi pour les hommes et pour les femmes, principalement avant 60 ans.

Les Picardes vivent plus tôt et plus souvent en couple que les Français

Les Picards vivent plus souvent en couple qu'en moyenne, comme en Haute-Normandie et en Pays de la Loire. 75 % des 25 à 64 ans vivent en couple (71 % en métropole). A contrario, les Picards de plus de 80 ans vivent moins souvent en couple que la moyenne des Français car ils vivent en moyenne moins longtemps.

Les jeunes femmes commencent leur vie de couple plus tôt que les hommes. 3,5 % des Picardes de 15 à 19 ans et 37 % des 20 à 24 ans (31 % en moyenne) vivent déjà en couple (2,7 % pour les Françaises). D'autre part, elles font le choix de vivre en couple plus précocement que les garçons : entre 20 et 24 ans, elles sont en Picardie deux fois plus nombreuses à vivre en couple que les jeunes hommes du même âge. 37 % de celles âgées de moins de 30 ans vivent en couple (33,6 % au niveau national) quand les Picards du même âge ne le sont que pour 25 % d'entre eux (23,2 % en France métropolitaine).

Entre 30 et 59 ans, un peu plus de la moitié des Picardes vit en couple avec un ou plusieurs enfants, 23 % en couple sans enfant. En cas de séparation d'un couple avec enfant(s), la femme garde les enfants dans huit cas sur dix. Chez les plus de 55 ans, la vie de couple concerne 78,6 % des hommes et 55,3 % des femmes dans la région. Cet écart peut s'expliquer par le fait que les femmes sont plus souvent touchées par le veuvage : leur espérance de vie est supérieure à celle des hommes et elles sont généralement plus jeunes que leur conjoint. Le remariage concerne également plus les hommes que les femmes : 75,1 % des hommes de plus de 55 ans sont mariés pour 52,8 % des femmes.

Les jeunes Picardes construisent aussi plus tôt leur famille

Cette étape coïncide en Picardie avec l'acquisition d'un emploi stable. 39 % des 18-29 ans ont fondé une famille en Picardie, 35 % en France métropolitaine. De même, la proportion de jeunes parents s'élève à 21 % dans la région, nettement au-dessus du niveau national (16 %). En Picardie, la moitié des garçons sont pères à un peu plus de 30 ans et la moitié des filles mères à près de 27 ans, près d'un an et demi plus tôt qu'en France. Ces comportements sont d'autant plus remarquables que les jeunes Picards mettent plus de temps à accéder à l'emploi et à prendre un logement autonome. Ces deux étapes précédant généralement la vie en couple, on aurait pu s'attendre à ce que celle-ci survienne aussi plus tard qu'en moyenne.

Cette précocité en Picardie est liée à la fois à la durée plus courte des études et à la plus grande présence des ouvriers, qui fondent leur foyer plus jeunes et ont davantage d'enfants que les autres catégories professionnelles. Elle s'observe dans les trois départements, mais ce phénomène est plus marqué dans l'Aisne, où 42 % des jeunes de 18 à 29 ans ont fondé une famille et 24 % sont parents.

Les Picards vivent moins souvent en couple qu'en 1999 et se marient moins

Les Picards suivent l'évolution des modèles familiaux observés à l'échelle nationale. La vie de couple des jeunes filles a reculé depuis 20 ans : 28 % des jeunes Picardes de 18 à 24 ans vivent en couple aujourd'hui contre 34 % en 1990. 13 % vivent avec un ou plusieurs enfants, elles étaient 18 % en 1990. Elles sont en revanche deux fois plus nombreuses à vivre seules.

Entre 25 et 60 ans, la part de personnes vivant en couple a également baissé (3 points en moyenne depuis 10 ans). Les unions sont moins durables, le nombre de familles monoparentales et de personnes seules augmente donc au détriment des couples. A contrario, les personnes âgées de plus de 60 ans vivent plus souvent en couple qu'en 1999, du fait de l'allongement de la durée de vie.

En outre, une période de cohabitation précède souvent le mariage et de plus en plus de couples ne se marient plus. Au-delà de 65 ans, seule une personne sur 20 vit en couple en Picardie sans être mariée. 18 % parmi les 20-24 ans et 40 % des couples de 25-29 ans choisissent de se marier. L'évolution des comportements a été confortée par la création du Pacte civil de solidarité (Pacs). Presque autant de Pacs que de mariages se sont contractés en Picardie en 2010 (6 100 Pacs contre 7 400 mariages). En France, les Pacs ont représenté près de la moitié des mariages (45 %).

Définitions

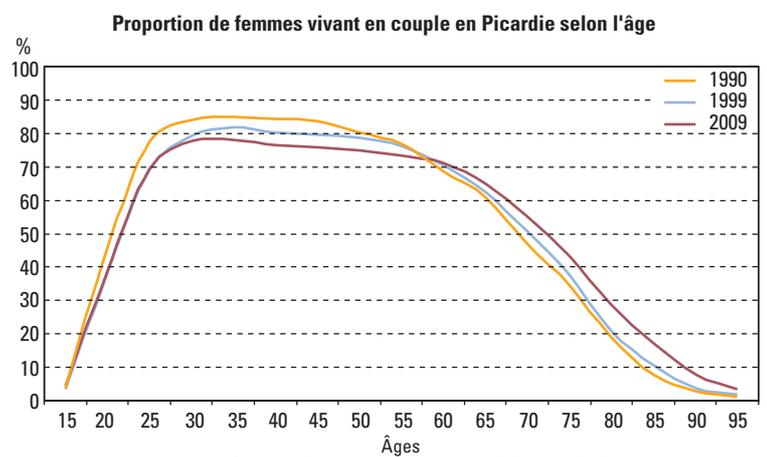
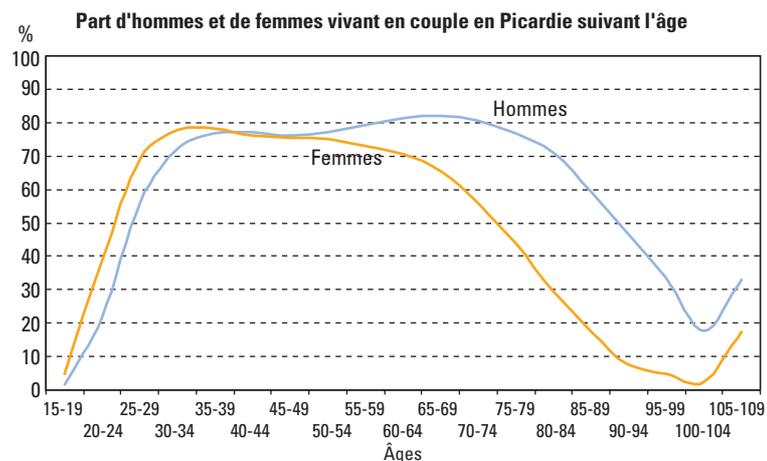
Pacte civil de solidarité (Pacs) : contrat entre deux personnes majeures, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Promulgué par la loi du 15 novembre 1999, il a été réformé à plusieurs reprises, notamment en 2005 pour le rapprocher du mariage sous certains aspects (en particulier au plan fiscal).

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Pour en savoir plus

Le couple dans tous ses états - Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... - Insee Première n°1435, février 2013

Vie en couple - Insee Références, Tableaux de l'Économie Française, février 2013



Mariages, pacs et divorces en 2009

Unité : nombre

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Mariages	2 177	3 170	2 220	7 567	251 478
Taux brut de nuptialité (en ‰) en 2009	4,0	3,9	3,9	4,0	3,9
Pactes civils de solidarité (Pacs)	1 391	2 053	1 682	5 126	174 504
Divorces	1 138	1 493	1 110	3 741	130 601
Taux brut de divortialité (en ‰) en 2009	0,6	0,8	0,6	2,0	2,1

Champ : mariages enregistrés au département du mariage ; pacs et divorces au lieu du jugement

Sources : Insee, estimations de population, état-civil - ministère de la Justice et des Libertés, Répertoire général civil

Part des personnes vivant seules selon le sexe et la tranche d'âge en Picardie en 2009

		Picardie	France métropolitaine
Femmes	moins de 30 ans	8,4	13,1
	plus de 55 ans	31,9	33,9
Hommes	moins de 30 ans	9,3	13,6
	plus de 55 ans	14,9	16,5

Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire



La monoparentalité : une réalité essentiellement féminine

Les unions sont plus fragiles, les séparations plus nombreuses : la vie en famille monoparentale est plus fréquente aujourd'hui qu'en 1990 et concerne principalement les mères. Jusqu'à 50 ans, 15 % des femmes vivent avec leur(s) enfant(s) sans conjoint cohabitant. Cette fréquence ne dépassait 11 % à aucun âge en 1990. L'évolution du nombre de familles monoparentales a été très rapide entre 1990 et 2010 : + 70 %.

Le nombre de parents séparés a augmenté régulièrement en 20 ans. En Picardie, le nombre de familles monoparentales a crû de 27 % au cours de la décennie 1990, et de 27 % entre 1999 et 2009. Aujourd'hui, la Picardie en compte 72 600 (20 000 de plus qu'en 1990) soit 13 % de l'ensemble des familles (9 % en 1990). Les femmes déclarant au recensement dans plus de 4 cas sur 5 la garde des enfants, près de 60 000 femmes vivent seules avec un ou plusieurs enfants.

La monoparentalité arrive plus tôt pour les femmes que pour les hommes. La probabilité pour un père d'assurer la garde de ses enfants est supérieure lorsque les enfants sont plus âgés. De ce fait, 12 % des femmes a moins de 30 ans, soit une sur cinq. Un homme sur 5 a entre 30 et 40 ans. Là encore, les mères picardes sont plus jeunes que l'ensemble des femmes françaises séparées qui ne sont que 10 % à être âgées de moins de 30 ans. De 30 à 39 ans, un quart des femmes séparées vivent avec leur(s) enfant(s) sans conjoint cohabitant. De 40 à 49 ans, elles sont 31 % dans cette situation.

Les ruptures de vie intervenant tôt dans le parcours d'une partie des femmes, elles ont moins d'enfants que les femmes vivant en couple : 43 % n'a qu'un enfant de moins de 25 ans (37 % pour les couples). Par contre, près de 12 000 mères (20 %) vivent avec un ou des enfants de plus de 25 ans (7 % pour les couples).

Les femmes séparées vivent des conditions de vie plus difficiles : parmi les 60 000 mères séparées, plus de 27 000 (46 %) se déclarent inactives au recensement de la population contre 35 % des hommes séparés. ■

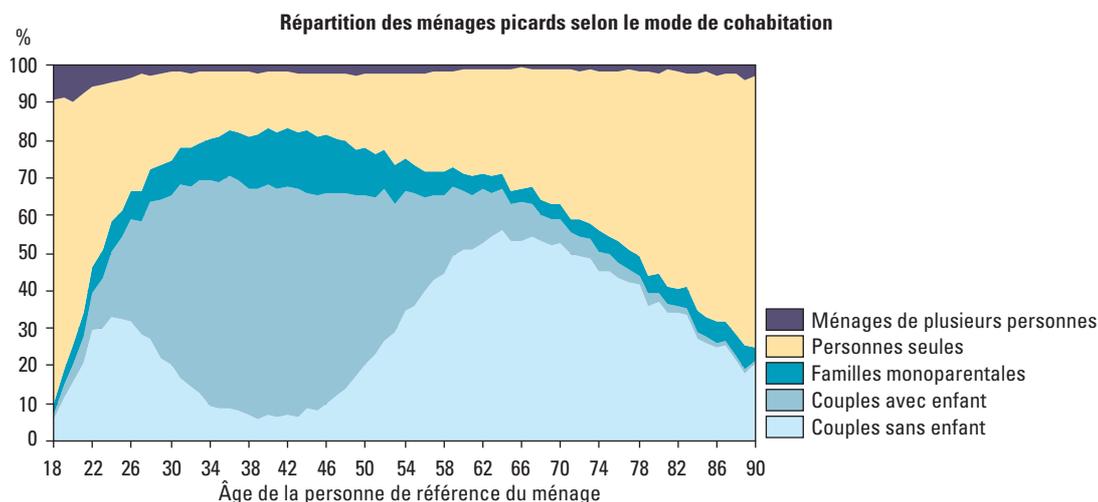
Définitions

Famille monoparentale : une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants célibataires, n'ayant eux-mêmes ni conjoint ni enfant au domicile. En cas de résidence alternée entre les parents, l'enfant est rattaché au ménage de celui chez qui il séjournait le premier jour de la collecte du recensement.

Pour en savoir plus

La monoparentalité : une réalité essentiellement féminine - Femmes et précarité, Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

Les familles monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger - Insee Première n°1195, juin 2008

**Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2009**

	Aisne		Oise		Somme		Picardie		France	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Couples sans enfant	63 864	41,9	86 665	38,5	67 709	42,1	218 238	40,6	7 448 256	42,1
Couples avec enfant(s)	67 831	44,6	109 064	48,5	71 266	44,3	248 162	46,1	7 735 934	43,7
Familles monoparentales	20 553	13,5	29 133	13,0	21 752	13,5	71 437	13,3	2 525 068	14,3
Hommes avec enfant(s)	3 325	2,2	5 314	2,4	3 512	2,2	12 151	2,3	402 943	2,3
Femmes avec enfant(s)	17 227	11,3	23 819	10,6	18 240	11,3	59 286	11,0	2 122 124	12,0
Familles selon le nombre d'enfants	152 248	100,0	224 862	100,0	160 727	100,0	537 837	100,0	17 709 257	100,0
0	72 827	47,8	99 364	44,2	77 990	48,5	250 181	46,5	8 446 588	47,7
1	34 206	22,5	52 671	23,4	36 704	22,8	123 581	23,0	3 978 040	22,5
2	28 700	18,9	48 070	21,4	30 714	19,1	107 485	20,0	3 578 135	20,2
3 ou plus	16 514	10,8	24 757	11,0	15 319	9,5	56 591	10,5	1 706 494	9,6

Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Évolution de la composition des familles en Picardie entre 1990, 1999 et 2009

	2009		1999		1990	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Couples sans enfant	218 238	40,6	189 734	25,9	176 116	25,7
Couples avec enfant(s)	248 162	46,1	268 935	36,8	283 088	41,4
Familles monoparentales :	71 437	13,3	59 614	8,2	46 620	6,8
Hommes seuls avec enfant(s)	12 151	2,3	9 841	1,3	7 208	1,1
Femmes seules avec enfant(s)	59 286	11,0	49 773	6,8	39 412	5,8
Ensemble des familles	537 837	100,0	731 446	100,0	684 360	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2009



Les années de vie gagnées depuis 1990 sont principalement des années vécues seul. Les ruptures deviennent plus fréquentes, les remises en couple aussi et l'union libre continue à se développer aux dépens du mariage. La part des personnes vivant en couple a diminué à chaque âge entre 25 et 60 ans. À l'inverse, elle a augmenté après 61 ans chez les femmes et après 75 ans chez les hommes : avec la progression de l'espérance de vie, les personnes âgées sont moins fréquemment veuves. Les Picards résident moins souvent seuls que les Français : ils s'installent en couple plus tôt, et sont plus nombreux à vivre à deux jusqu'à 75 ans.

Une femme sur huit vit seule

Un Picard sur neuf vit seul, soit plus de 220 000 personnes. Les femmes sont plus nombreuses à se trouver dans cette situation : une femme sur huit (soit 130 000 femmes) et un homme sur dix (soit 90 000 hommes) vivent seuls. Vivre seul peut

résulter d'un choix de vie ou être la conséquence d'un événement familial : fin d'études, rupture d'union, départ des enfants d'une famille monoparentale, décès du conjoint lorsque le couple vivait sans enfant. La proportion de personnes seules dans la population progresse donc avec l'âge : si entre 30 et 49 ans elle concerne à peine une personne sur dix, elle touche presque une personne sur six entre 55 et 59 ans et une sur trois au-delà de 75 ans.

Comme en France, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à vivre seules avant 55 ans (14,9 % contre 31,9 %). Les hommes de moins de 30 ans vivent plus souvent seuls, mais les écarts sont moins conséquents : 9,3 % des hommes pour 8,4 % des femmes (autour de 13 % pour les deux sexes au niveau national). Les trois quarts des hommes de plus de 60 ans sont encore en couple en Picardie, contre seulement la moitié des femmes. À 90 ans, elles ne sont plus que 10 % à vivre en couple pour la moitié des hommes.

Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent en couple

Les événements de la vie affectent différemment les hommes et les femmes. 12 % des Picards de 20 à 29 ans sont seuls. Ainsi, jusqu'à 24 ans, la part des personnes seules varie peu selon le genre : 7,3 % des jeunes filles et 6,6 % des jeunes hommes. Cet équilibre résulte de deux phénomènes de sens contraire : parmi les 15 à 24 ans, les femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes (respectivement 38 % et 27 %). Mais elles sont alors deux fois plus nombreuses qu'eux à vivre en couple.

Ensuite, entre 25 et 54 ans, les hommes résident plus souvent seuls que les femmes (12,4 % contre 7,9 %). À ces âges, les femmes vivent plus fréquemment en couple que les hommes (75 % contre 72 %) ou surtout, elles sont davantage à la tête d'une famille monoparentale (11 % contre 2 %). La progression des ruptures d'union expose davantage les hommes que les femmes à la solitude. En effet, en cas de séparation d'un couple avec enfant(s), la femme garde les enfants dans huit cas sur dix.

Au contraire, à partir de 55 ans, les femmes vivent plus souvent seules que les hommes et l'écart entre les deux sexes se creuse avec l'âge. Entre 55 et 75 ans, la proportion d'hommes seuls reste la même qu'avant 55 ans (à peine 13 %). Elle commence à croître après, atteignant 21 % au-delà de 75 ans. La part de femmes vivant seules augmente dès 55 ans et progresse rapidement : une sur quatre entre 60 et 74 ans, une sur 2 à partir de 75 ans. Plusieurs facteurs expliquent ces différences. Après une rupture, les femmes se remettent moins fréquemment en couple que les hommes. Lorsqu'elles étaient à la tête d'une famille monoparentale, elles se retrouvent seules au départ des enfants. Enfin, les femmes vivent souvent avec des hommes plus âgés et connaissent plus fréquemment le veuvage.

Les Picards plus souvent seules qu'il y a vingt ans

La part des 20 à 29 ans, filles ou garçons, vivant seuls a presque doublé en une génération (20 ans) sous l'effet de la diffusion des études supérieures à un plus grand nombre, de l'autonomie accrue des jeunes et du recul de l'âge de la première vie en couple.

Dans le même temps, les 65-80 ans ne vivent pas plus souvent seuls qu'en 1990. D'un côté, la mortalité et donc le veuvage ont baissé, diminuant la probabilité de rester seul, mais de l'autre, les ruptures d'union ont progressé. Les deux phénomènes se compensent. En revanche, au-delà de 80 ans, la proportion de personnes seules augmente chez les femmes même si l'allongement de la durée de la vie permet une vie en couple plus longue. Les femmes âgées demeurent à leur domicile plus longtemps, l'entrée en institution est de plus en plus tardive. En meilleure santé et disposant de davantage de ressources, les femmes âgées vivent également moins avec leurs enfants adultes qu'à la génération précédente. ■

Définitions

Personne seule : personne occupant seule son logement, c'est-à-dire ménage (au sens du recensement) composé d'une seule personne.

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Pour en savoir plus

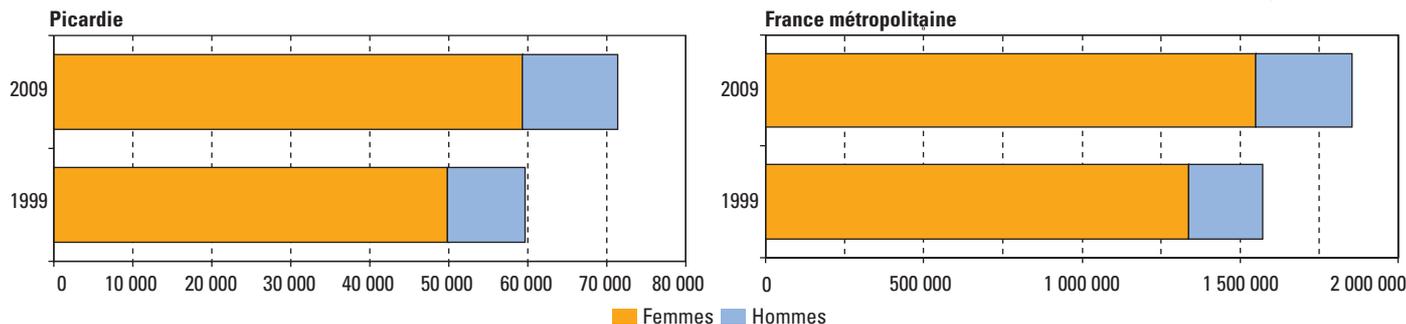
Vivre seul, une situation moins fréquente en Picardie qu'en France - Insee Picardie Flash n°3, mars 2012

Des risques de paupérisation pour les femmes "âgées" - Femmes et précarité, Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

Vivre seul ou en couple : un modèle familial en mutation - Insee Centre Flash n°52 février 2012

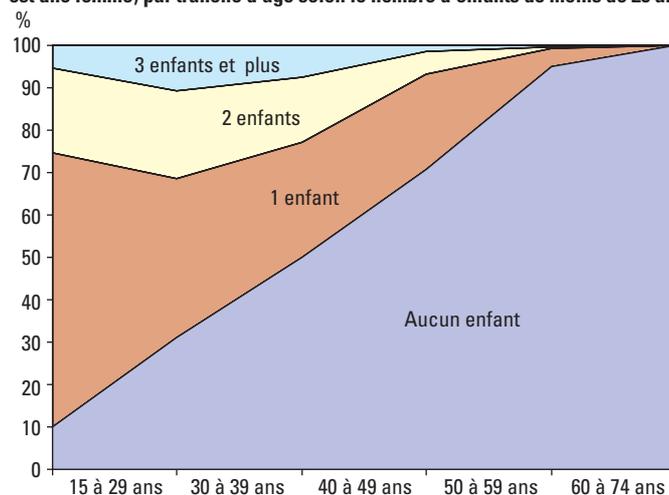
Évolution du nombre de familles monoparentales par sexe en Picardie et en France de province entre 1999 et 2009

Unité : nombre



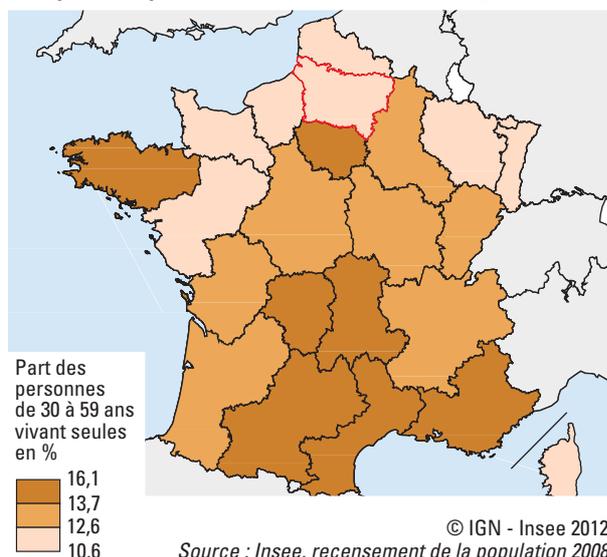
Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Répartition des familles monoparentales (dont la personne de référence est une femme) par tranche d'âge selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire

Proportion de personnes résidant seules selon les régions en 2008



© IGN - Insee 2012
Source : Insee, recensement de la population 2008

Familles monoparentales et ménages en 2009

	Nombre total des ménages	Part de personnes seules (%)		Part de couples		Part de familles monoparentales	
		Femmes	Hommes	sans enfant	avec enfant(s)	Femmes	Hommes
Aisne	222 964	17,9	12,2	28,6	30,4	7,7	1,5
Oise	313 718	15,6	11,4	27,6	34,8	7,6	1,7
Somme	238 185	18,1	12,3	28,4	29,9	7,7	1,5
Picardie	774 868	17,0	11,9	28,2	32,0	7,7	1,6
France	27 533 526	19,6	14,0	25,9	22,7	5,1	0,9

Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire



En France, la population immigrée est longtemps restée à majorité masculine avant de se féminiser à partir du milieu des années 1970. En effet, jusqu'à cette date, les flux d'immigration, destinés à combler les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre puis de la période des Trente Glorieuses sont essentiellement masculins. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée et les migrations familiales prennent une part croissante dans les flux d'immigration. Ces flux sont majoritairement composés de femmes qui rejoignent leur conjoint déjà présent sur le territoire. En 2010, 49 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968. La féminisation des populations d'immigrés s'observe quelle que soit l'origine.

Hommes et femmes immigrés n'ont pas connu la même histoire migratoire. Les femmes ont plus souvent formé une famille l'année de leur arrivée en France ou avant. Si 72 % d'entre elles étaient en couple avant la migration, ce n'est le cas que de 48 % des hommes, qui attendent généralement d'être installés pour fonder une famille, avec une personne immigrée ou non.

Début 2010, 94 000 personnes immigrées résident en Picardie (4,9 % des habitants de la région). C'est 12 400 de plus qu'en 1999, soit une hausse de 15 % contre 22 % en France et une augmentation de 0,5 point de leur poids dans la population. Comparée au plan national (8,5 %), cette proportion est faible, plaçant la Picardie au 15^e rang des régions, comme en 1999. La situation est cependant différente selon les départements : 60 % des immigrés picards habitent l'Oise (7,0 % de la population isarienne). Ils sont principalement présents dans les grandes unités urbaines de Compiègne, Beauvais, Noyon, Méru et Creil, où leur part varie de 9 à 16 %. En revanche, l'Aisne et la Somme accueillent peu d'immigrés, respectivement 3,8 % et 3,0 % de leur population.

En Picardie, un équilibre hommes-femmes presque atteint

En 2010, contrairement à l'ensemble de la population picarde, les femmes immigrées sont moins nombreuses que les hommes (49 % contre 51 %). Depuis 1999, un équilibre hommes-femmes des immigrants semble apparaître.

La structure par âge de l'ensemble des immigrés picards se distingue quant à elle par une faible proportion de jeunes de moins de 20 ans. La pyramide des âges a une forme de toupie. Sa base s'élargit progressivement jusqu'à 40 ans puis rétrécit au-delà. En effet, par définition, les immigrés ne naissent pas en France et les enfants ayant accompagné leurs parents ou les ayant rejoints dans le cadre du regroupement familial sont peu nombreux. L'immigration concerne davantage les jeunes adultes. Plus de 40 % des immigrés arrivés en France depuis 1999 et vivant en Picardie ont entre 25 et 39 ans. Seulement 20 % des Picards sont dans cette tranche d'âge. Enfin, 43 % des immigrés picards ont acquis la nationalité française (40 % sur la totalité du territoire français), une proportion qui reste stable depuis 10 ans.

Des familles de plus grande taille

Une autre caractéristique des immigrés est la taille de leur famille, plus importante que pour la moyenne des Picards. Les immigrés sont moins nombreux à vivre seuls : 10 % contre 12 % en moyenne régionale. De plus, six familles immigrées sur dix sont des couples avec enfant(s) contre à peine la moitié des familles picardes. Enfin, les familles nombreuses sont plus fréquentes parmi les immigrés : 77 % des familles immigrées picardes comptent au moins deux enfants (70 % de l'ensemble des familles picardes) et près de la moitié ont trois enfants et plus (un tiers en moyenne régionale). Par ailleurs, 50 % des familles immigrées sont locataires (66 % en HLM) alors que seulement 31 % de l'ensemble des Picards le sont, dont la moitié en HLM.

Une femme immigrée sur quatre est au chômage

Les immigrés représentent 5,6 % de la population active, soit 49 200 personnes. Parmi les 15-69 ans, le taux d'activité est 5 points inférieur à celui de la région (62,9 % contre 67,3 %). Cela s'explique par une moindre présence des femmes immigrées sur le marché du travail (54,3 % d'actives contre 62,3 %). La situation des hommes est comparable à celle des Picards (71,0 contre 72,2 %). Bien que moins présents sur le marché de l'emploi, les immigrés sont plus exposés au chômage. On compte en effet parmi eux 20,6 % de chômeurs contre 12,6 % pour l'ensemble des Picards. Ce chômage touche plus les femmes (26 %) que les hommes (17 %). ■

Définitions

Population immigrée : personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Cette population comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

Pour en savoir plus

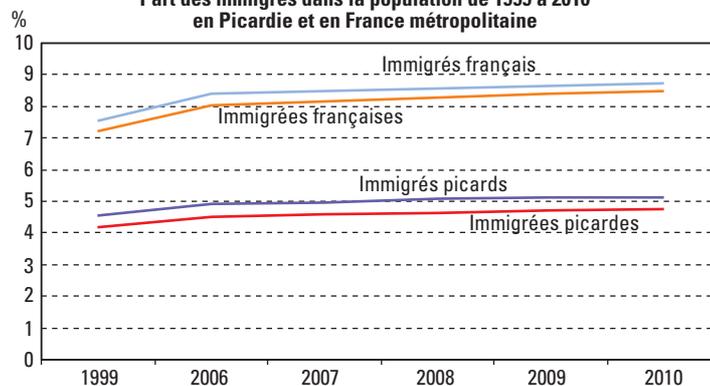
Près de 5% de la population picarde est immigrée - Insee Picardie Flash n°7, octobre 2012
Immigrés et descendants d'immigrés en France - Insee Références, Édition 2012, octobre 2012

Population selon sa situation quant à l'immigration

	Picardie		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Population immigrée	93 586	4,9	5 326 199	8,5
<i>dont hommes</i>	47 705	2,5	2 620 397	4,2
<i>femmes</i>	45 882	2,4	2 705 802	4,3
<i>dont 0 à 19 ans</i>	7 389	0,4	420 258	0,7
<i>20 à 64 ans</i>	70 568	3,7	4 019 222	6,4
<i>65 ans ou plus</i>	15 630	0,8	886 719	1,4
Population totale	1 911 157	100,0	62 456 788	100,0
<i>dont hommes</i>	934 455	48,9	30 242 660	48,4
<i>femmes</i>	976 702	51,1	32 214 128	51,6
<i>dont 0 à 19 ans</i>	500 126	26,2	15 330 452	24,5
<i>20 à 64 ans</i>	1 123 720	58,8	36 619 929	58,6
<i>65 ans ou plus</i>	287 310	15,0	10 506 407	16,8

Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation principale

Part des immigrés dans la population de 1999 à 2010 en Picardie et en France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles du recensement 2006, 2007, 2008, 2009, 2010

2

ÉDUCATION, FORMATION

- 1 - Scolarisation et orientation
- 2 - Diplômes
- 3 - Enseignement supérieur





Les choix d'orientation des filles sont favorables à la poursuite des études

Jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire à 16 ans, le taux de scolarisation diffère peu selon le sexe. L'écart se creuse après : 39 % des jeunes filles de 18 à 24 ans poursuivent des études contre 30 % des garçons, avant de se réduire à nouveau.

Dès la fin du collège, filles et garçons se répartissent de façon distincte dans les différentes filières. Les premières s'orientent plus souvent vers la voie générale et technologique (65 % soit 11 points d'écart) que les seconds, qui se trouvent plus fréquemment en filière professionnelle ou en apprentissage (45 %).

En classe de Première générale ou technologique, en 2010, les filles représentent en Picardie 55 % de l'ensemble des élèves, soit une part identique à celle observée à l'échelle nationale. En définitive, aux deux étapes du processus d'orientation dans l'enseignement secondaire, les filles font des choix qui les mettent davantage en situation de poursuivre dans l'enseignement supérieur.

Garçons et filles suivent encore un modèle traditionnel genré des métiers

En classe de Première, elles sont minoritaires en filières scientifiques (44 %), qui sont choisies par 43 % des garçons et 28 % des filles, et largement majoritaires dans les filières littéraire, sanitaire et social. Elles le sont également, mais dans une moindre mesure, dans les spécialités économie, gestion, paramédical et artistique. Elles représentent en outre la quasi-totalité des élèves de Première d'adaptation au bac technologique : cette classe permet aux jeunes filles engagées dans la voie professionnelle et ayant obtenu un BEP, de se réorienter pour préparer un baccalauréat technologique.

De même, dans les voies professionnelles, les filles sont trois fois moins nombreuses que les garçons et particulièrement peu représentées dans les formations conduisant vers des activités de production (une fille sur cinq élèves). Elles sont en revanche fortement majoritaires dans celles menant vers des activités de services (deux filles sur trois élèves). Cette différenciation se retrouve à tous les niveaux, du CAP au diplôme universitaire. Mais la différence entre les sexes et l'orientation vers les métiers de production est très marquée dans les formations menant au CAP ou au BEP, qui rassemblent la moitié des élèves garçons.

Quel que soit le niveau de la formation suivie, ces choix d'orientation semblent donc être en partie dictés par le caractère considéré comme masculin ou féminin du métier à venir. Les filles s'orientent ainsi plus souvent vers le domaine des services et les filières littéraire, sanitaire et sociale ou paramédicale ; les garçons, quant à eux, choisissent plus volontiers un domaine relevant de la production et les filières scientifiques ou technologiques.

Les filles peu présentes en apprentissage

Définitions

Taux de scolarisation : pourcentage de jeunes d'un âge (ou groupe d'âges) donné qui sont scolarisés par rapport à la population totale du même âge (ou groupe d'âges).

Pour en savoir plus

L'égalité entre les filles et les garçons dans les écoles et les établissements - Rapport IGEN, mai 2013

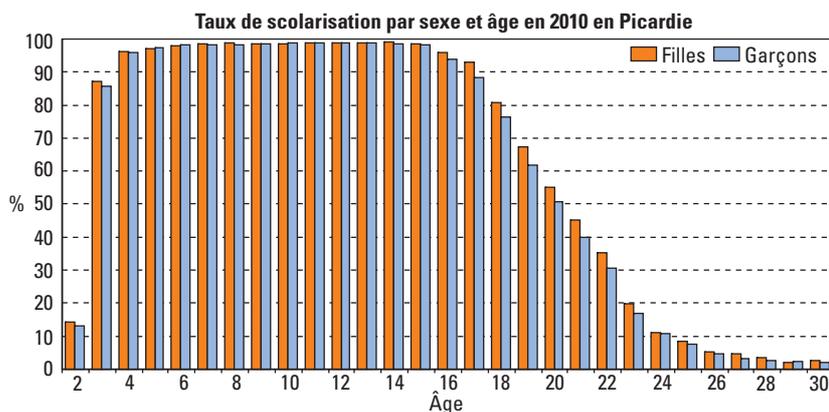
Une meilleure formation mais de moins bonnes conditions d'emploi pour les femmes - Insee Picardie Analyses n°77, mars 2013

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur - Édition 2013, Depp, mars 2013

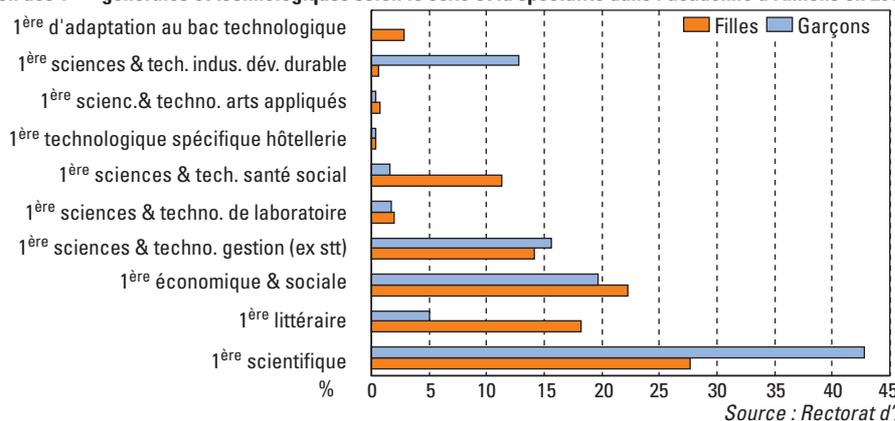
Enquête Information et Vie Quotidienne 2011 - Un picard sur huit en difficulté préoccupante face à l'écrit - Insee Picardie Analyses n°74, décembre 2012

Une des traductions de ces choix différenciés selon le genre réside dans l'apprentissage. En Picardie, à la rentrée 2010, les filles représentent un quart des effectifs en apprentissage. Elles sont donc peu présentes sous ce statut et moins qu'en moyenne nationale, où la proportion voisine un tiers. On observe également que si, au cours de la dernière décennie, le nombre d'apprentis a augmenté sensiblement (de près de 1 500 unités), cette hausse concerne à part égale les filles et les garçons.

Les formations en apprentissage sont réputées plus porteuses en termes d'insertion, les sortants obtenant, en moyenne, plus fréquemment et plus rapidement un emploi. Si les filles poursuivent plus longuement que les garçons leur formation, cela ne constitue donc pas dans tous les cas une valeur ajoutée sur le marché du travail. ■



Proportion des 1^{ères} générales et technologiques selon le sexe et la spécialité dans l'académie d'Amiens en 2010-2011

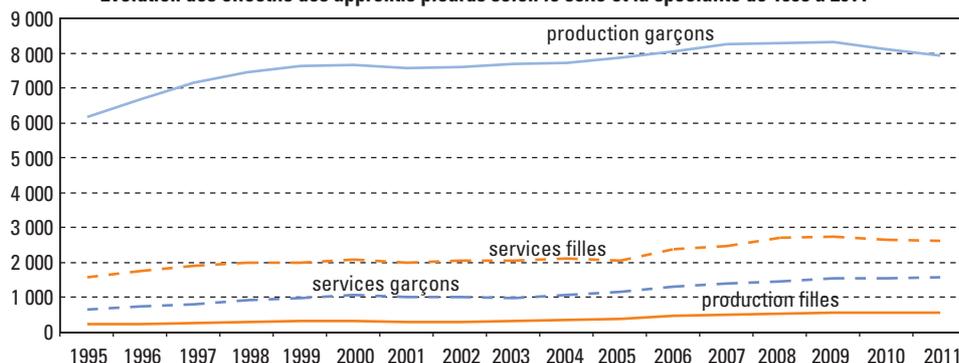


Effectifs des élèves dans les voies scolaire et agricole professionnelles dans l'académie d'Amiens

	Filles	Garçons	Ensemble	Part des filles
Domaines de la production	3 274	13 063	16 337	20,0
Métiers de la mode et industries connexes	559	34	593	94,3
Agriculture	1 549	1 534	3 083	50,2
Chimie, bio-industrie, environnement	685	683	1 368	50,1
Alimentation	43	88	131	32,8
Bois et dérivés	87	768	855	10,2
BTP, matériaux de construction	112	1 906	2 018	5,6
Métallurgie	239	8 050	8 289	2,9
Domaines des services	20 797	9 616	30 413	68,4
Coiffure, esthétique et services connexes	554	19	573	96,7
Secteurs sanitaire et social, médico-social	6 624	486	7 110	93,2
Services administratifs et financiers	6 537	3 295	9 832	66,5
Commercialisation et distribution	5 119	3 448	8 567	59,8
Communication graphique et audiovisuel	255	257	512	49,8
Tourisme, hôtellerie, restauration	1 038	1 089	2 127	48,8
Arts appliqués	227	324	551	41,2
Transport, logistique, sécurité et autres services	443	698	1 141	38,8
Ensemble	24 071	22 679	46 750	51,5

Source : GIP Carmée 2009-2010 (tous niveaux hors apprentissage et diplômés de 2^e et 3^e cycles universitaires)

Évolution des effectifs des apprentis picards selon le sexe et la spécialité de 1995 à 2011





Les femmes aujourd'hui plus diplômées que les hommes...

Dès l'école primaire, les filles débutent mieux leur parcours scolaire que les garçons. Arrivées en 6^e, elles sont moins souvent en situation de retard scolaire. Les filles ne constituent qu'un tiers des redoublants et sont plus nombreuses à avoir un ou deux ans d'avance. Elles réussissent nettement mieux les épreuves d'évaluation de français (rentrée 2008-2009 : 55 % de bonnes réponses en moyenne pour les filles, 47 % pour les garçons). Les garçons ont de meilleurs résultats que les filles aux épreuves de mathématiques mais l'écart est moins important qu'en français (63 % de bonnes réponses en moyenne pour les garçons contre 60 % pour les filles).

Cette meilleure réussite des filles tout au long du parcours scolaire se répercute sur leur niveau de diplôme. Les filles sortent plus diplômées du système éducatif que les garçons. En 2010, en Picardie, 64 % des filles âgées de 25 à 34 ans sont titulaires du baccalauréat contre 52 % des garçons. 40 % des femmes de cette génération ont acquis au moins un diplôme de niveau Bac + 2, soit un écart de 10 points avec la même population masculine. Enfin, les femmes sont 18 % à posséder un diplôme de 2^e ou 3^e cycle contre 14 % des hommes.

... alors qu'elles l'étaient moins il y a 40 ans

Jusqu'aux générations nées dans les années 40, les hommes étaient plus diplômés que les femmes. Ce n'est qu'à partir de la génération née en 1954 que les femmes deviennent plus souvent bachelières que les hommes : par voie de conséquence, parmi les générations âgées de 45 à 54 ans en 2010, 32 % sont au moins bachelières contre 27 % des hommes. Elles restent encore en revanche moins souvent diplômées de 2^e ou 3^e cycle, mais les résultats s'égalisent pour les générations de 35 à 44 ans pour devenir favorables aux femmes dans les tranches d'âge les plus jeunes.

En Picardie comme en France métropolitaine, les niveaux de formation se sont nettement élevés en 20 ans, pour les femmes comme pour les hommes. Un Picard sur deux né dans les années 1970 est titulaire du baccalauréat, soit le double de la génération 1950. La part de diplômés supérieurs au bac a aussi plus que doublé en Picardie entre la génération 1970 et la génération 1950. Dans le même temps, la part de sans diplôme a diminué d'un tiers.

Un retard avec la moyenne nationale qui persiste en Picardie

Le retard de formation de la Picardie reste prononcé, même s'il diminue au fil des générations et qu'il est aujourd'hui plus important pour les hommes que les femmes. Ainsi, malgré la généralisation du baccalauréat, la Picardie n'a pas encore rattrapé la France à ce niveau de diplôme : les Picardes de 25 à 34 ans affichent un retard de 7 points par rapport à la moyenne des françaises (-9 points pour les hommes). Ce retard se retrouve au niveau supérieur ; la jeunesse picarde a moins profité de l'accès élargi à l'enseignement supérieur que l'ensemble de la métropole.

À l'autre extrémité de la structure des qualifications, la part des sans diplôme dépasse encore la moyenne nationale (de 4 points pour les femmes de 25 à 34 ans, et de 5 points pour les hommes de la même génération), entraînant des phénomènes de décrochage particulièrement élevés dans notre région. Un autre indicateur de ce décalage de formation réside dans les situations d'illettrisme, qui sont sensiblement plus fréquentes en Picardie qu'en France. Parmi la population de 16 à 65 ans ayant été scolarisée en France, la part des Picards éprouvant de graves difficultés face à l'écrit s'élève à 11 % contre 7 % pour les Français. Mais là encore, la situation des femmes, pour lesquelles l'écart avec le national est de 3 points (respectivement 9 % et 6 % en Picardie et en France), est moins défavorable que celles des hommes, pour lesquels l'écart est de 5 points (13 % et 8 %). ■

Définitions

Décrocheurs : jeunes ayant quitté le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme et qui n'occupent pas d'emploi

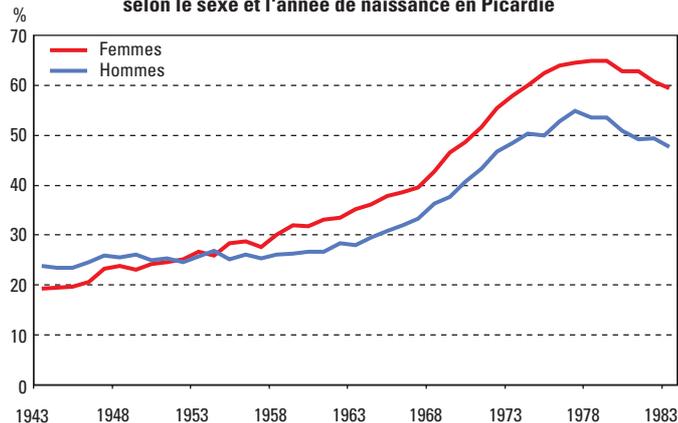
Pour en savoir plus

Égalité femmes-hommes en Picardie : des femmes de plus en plus diplômées et actives - Insee Picardie Analyses n°45, avril 2010

Femmes et hommes en début de carrière - Les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire - Insee Première n°1284, février 2010

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur - Édition 2013, Depp, mars 2013

Proportion de bacheliers dans la population selon le sexe et l'année de naissance en Picardie



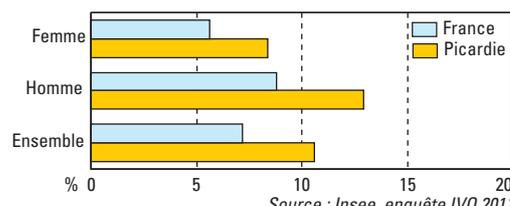
Source : Insee, recensement de la population 2009

Diplômes délivrés dans le secondaire par sexe en Picardie en 2010

	Filles	Garçons	Part de filles (%)	Taux de réussite (%)	
				filles	garçons
CAP	2 242	2 926	43,4	84,5	81,6
BEP	2 526	2 564	49,6	74,9	70,8
Baccalauréat général	4 185	3 057	57,8	84,3	81,0
Bac L	1 008	257	79,7	84,2	81,3
Bac ES	1 492	874	63,1	82,3	79,7
Bac S	1 685	1 926	46,7	86,1	81,6
Baccalauréat technologique	2 148	1 746	55,2	76,6	74,0
Bac STI	73	686	9,6	77,7	71,8
Bac STL	105	114	47,9	88,2	88,4
Bac STG	1 191	783	60,3	83,5	75,7
Bac ST2S	709	54	92,9	66,3	60,7
Bac STAV	42	85	33,1	70,0	69,1
Autres Bac techno.	28	24	53,8	82,4	85,7
Baccalauréat professionnel	1 533	1 927	44,3	89,3	83,1
Production	193	1 332	12,7	86,5	82,2
Services	1 340	595	69,3	89,8	85,1
Ensemble des Baccalauréats	7 866	6 730	53,9	82,9	79,6

Source : Éducation nationale

Part des adultes en situation d'illettrisme selon le sexe



Source : Insee, enquête IVQ 2011

Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge en 2010 (en %)

Picardie	25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		Ensemble (25 à 64 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun diplôme, CEP, BEPC	20,4	17,3	24,8	24,8	35,1	42,7	42,1	55,8	30,6	35,2
CAP, BEP ou équivalent	27,3	19,1	34,9	26,6	37,9	25,3	32,0	19,8	33,2	22,9
Baccalauréat ou brevet professionnel	22,7	23,2	16,0	18,4	11,2	14,0	11,4	11,3	15,2	16,7
Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	15,8	22,6	13,2	17,6	7,8	11,6	6,0	7,9	10,7	14,8
Diplôme univ. 2 ^e ou 3 ^e cycle	13,7	17,8	11,2	12,6	8,1	6,4	8,5	5,3	10,3	10,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des bacheliers ou plus	52,2	63,6	40,4	48,6	27,0	32,0	25,9	24,5	36,2	41,9
France	25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		Ensemble (25 à 64 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun diplôme, CEP, BEPC	15,9	13,5	19,6	19,4	26,9	31,6	34,5	44,1	24,1	27,2
CAP, BEP ou équivalent	22,8	15,4	31,3	23,9	36,3	25,7	31,2	21,8	30,6	21,9
Baccalauréat ou brevet professionnel	22,4	21,7	16,8	18,8	13,8	17,3	13,2	14,5	16,5	18,1
Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	17,3	23,5	14,5	19,1	9,8	14,3	7,6	10,3	12,3	16,8
Diplôme univ. 2 ^e ou 3 ^e cycle	21,6	25,8	17,7	18,8	13,2	11,0	13,5	9,3	16,5	16,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des bacheliers ou plus	61,3	71,0	49,1	56,7	36,9	42,7	34,3	34,1	45,3	50,9

Champ : France métropolitaine, population au lieu de résidence, personnes de 65 à 54 ans

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire



Les filles sont légèrement majoritaires parmi les étudiants

En 2010, 17 200 filles sont scolarisées dans l'enseignement supérieur en Picardie. Cela représente 51% du total des étudiants, soit une courte majorité, moindre que celle observée en France (55 %). Cet écart avec le national est en particulier dû à une plus faible présence des Picardes à l'université (hors IUT), cela sans doute en raison d'une part importante des formations scientifiques, privilégiées par les garçons.

Après avoir crû sensiblement à partir des années 80, la proportion des étudiantes est restée relativement stable au cours de la dernière décennie, alors que le nombre global d'étudiants poursuivait sa hausse.

De grandes disparités selon les disciplines

La part des filles dans l'enseignement supérieur varie considérablement selon le type d'études suivies. Les scolarités sont, comme celles du secondaire, très clivées selon le sexe. En ce qui concerne les formations courtes, très prisées en Picardie, les effectifs se répartissent à part égale dans les STS, tandis que les IUT sont majoritairement masculins (à 59 %), du fait de la forte présence des garçons dans les IUT du secondaire.

Parmi les formations universitaires, les filles sont plus nombreuses dans les domaines de la santé (59 %), du droit (60 %) et surtout des lettres et sciences humaines (66 %). Les garçons, en revanche, sont majoritaires dans les filières scientifiques (à 64 %), la spécialité économie/administration économique et sociale restant équilibrée. On note également, à l'université, une participation féminine plus importante aux 1^{ers} cycles, quelle que soit la matière enseignée (elles y représentent 58 % du total des étudiants) au détriment des 2^e et 3^e cycles (respectivement 50 % et 52 % de filles), ce qui est également vrai au niveau national.

Enfin, les garçons représentent 55 % des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles, soit un peu moins qu'en France (58 %).

Elles sont aussi plus diplômées de l'enseignement supérieur

Plus présentes dans l'enseignement supérieur, les femmes sont également plus diplômées. Ainsi, dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans, elles sont plus nombreuses de 7 points à être diplômées du 1^{er} cycle et de 4 points du 2^e ou 3^e cycles. Si les pourcentages sont plus élevés au niveau national, on retrouve des écarts de même nature entre les sexes.

La domination des femmes au niveau du 1^{er} cycle est ancienne, la génération des 55 à 64 ans révèle déjà une proportion supérieure de diplômées. Par contre, celle concernant les 2^e et 3^e cycles est plus récente, et observable seulement à partir de la génération des 35 à 44 ans. ■

Définitions

CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

STS : sections de techniciens supérieurs

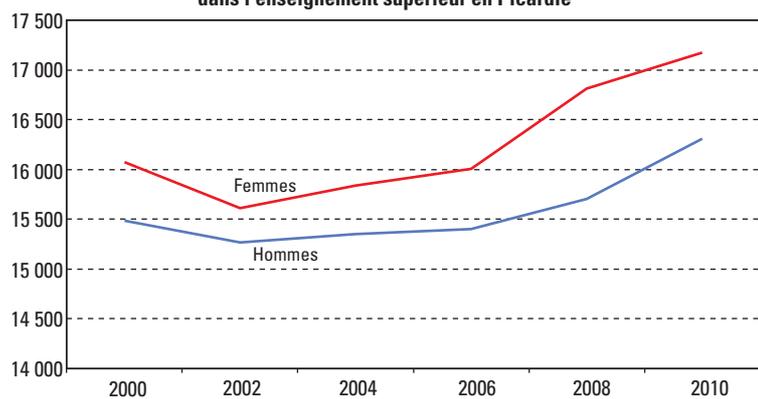
IUT : instituts universitaires de technologie

Pour en savoir plus

Les BTS en Picardie : Une offre et une attractivité différentes selon les spécialités et les communes - Insee Picardie Analyses n°76, février 2013

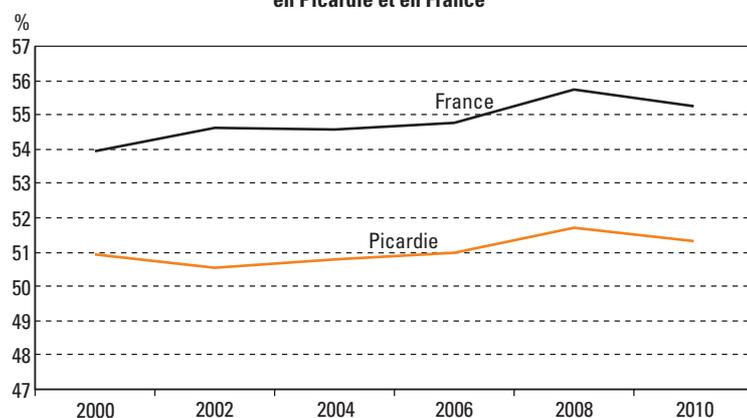
Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur 2013 - Édition 2013, Depp, MESR, mars 2013

Évolution des effectifs de femmes et d'hommes dans l'enseignement supérieur en Picardie



Source : Éducation nationale - Effectifs Université, IUT, CGPE et STS

Évolution de la part des femmes dans l'enseignement supérieur en Picardie et en France



Source : Éducation nationale - Effectifs Université, IUT, CGPE et STS

Part des femmes parmi les étudiants de l'enseignement supérieur selon la filière en 2010

Filière		Part des femmes (%)	
		en Picardie	en France
Université	Droit	60,1	63,5
	Économie AES	49,2	53,8
	Lettres, Sciences humaines	66,2	70,3
	Sciences	36,5	38,2
	S.T.A.P.S	28,9	31,5
	Santé	59,1	62,3
	IUT	41,5	39,8
Autre	CPGE	44,7	41,8
	STS et assimilés	50,4	50,9
Ensemble		51,3	55,2

Source : Éducation nationale - Effectifs Université, IUT, CGPE et STS

3

TRAVAIL, EMPLOI



- 1 - Population active
- 2 - Population active occupée
- 3 - Chômage
- 4 - Types de contrats
et temps de travail
- 5 - Métiers



Deux tiers des picardes sont actives

En 2010, la Picardie compte 887 000 actifs, dont 415 000 femmes. Les femmes représentent donc 46 % de l'ensemble de la population active. Le taux d'activité des femmes en âge de travailler (c'est-à-dire entre 15 et 64 ans) s'élève à 66 %, 10 points en dessous de celui des hommes (76 %).

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail se sont nettement rapprochés depuis une vingtaine d'années. Même s'il dépend toujours du nombre d'enfants qu'elles ont, le taux d'activité des femmes s'est accru au fil des générations, alors que celui des hommes s'est stabilisé.

Le taux d'activité des femmes augmente...

Les taux d'activité des hommes et des femmes convergent : la différence était de 20 points en 1990, elle est de 10 points en 2010. Cette réduction des écarts d'activité s'est opérée différemment selon les tranches d'âge. Avec l'allongement de la scolarité, le taux d'activité des 15-24 ans a reculé entre 1990 et 1999 pour remonter ensuite, pour les hommes comme pour les femmes. Pour les personnes de 25 à 49 ans, le taux d'activité des femmes a progressé tandis que celui des hommes, déjà très élevé, n'a pas bougé. Enfin, le taux d'activité des femmes de 50 ans et plus a nettement plus augmenté au cours des vingt dernières années que celui des hommes.

Néanmoins, les Picardes continuent de se porter moins fréquemment sur le marché du travail que l'ensemble des Françaises : en 2010, 66 % d'entre elles sont actives contre 69 % des Françaises. Cela ne concerne pas les plus jeunes ; prolongeant moins longtemps leurs études, les jeunes Picardes rentrent sur le marché du travail plus tôt que les jeunes Françaises et, par voie de conséquence, elles sont un peu plus souvent actives entre 15 et 24 ans (42 % contre 40 %).

... mais il reste plus faible en Picardie qu'en France

Trois éléments d'explication peuvent justifier la moindre activité des Picardes :

- Le niveau de formation des Picardes est plus faible que celui des Françaises. Or, l'absence de diplôme constitue un obstacle à l'activité encore plus fort pour les femmes que les hommes. Ainsi, pour la tranche d'âge des 25/49 ans, le taux d'activité des femmes n'ayant aucun diplôme (66 %) est inférieur de 28 points à celui des femmes les plus diplômées et de 22 points à celui des hommes sans diplôme.
- La Picardie se caractérise par une plus forte présence de familles nombreuses. Dans un contexte territorial marqué par un maillage relativement dense de villes petites et moyennes, l'accès à la garde d'enfants se trouve complexifié, notamment en zone rurale, ce qui restreint l'activité des femmes.

- Enfin, la surreprésentation des activités industrielles (+5 points par rapport à la France métropolitaine), qui emploient majoritairement des hommes, se fait au détriment des activités tertiaires marchandes (-7 points), qui emploient plus de femmes.

Sauf dans l'Oise

Au regard de ces critères c'est logiquement dans l'Oise que le taux d'activité des femmes est le plus élevé (au même niveau que nationalement) et dans l'Aisne qu'il est le plus faible (-4 points par rapport à la France métropolitaine). La Somme se trouve dans une situation intermédiaire, ce département rassemblant une forte majorité des établissements et filières d'enseignement supérieur. ■

Définitions

Actif : personne qui occupe un emploi ou qui est au chômage "au sens du bureau international du travail (BIT)". Un chômeur au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus, qui n'a pas travaillé la semaine de référence, qui est disponible pour travailler et a entrepris des démarches de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence plus tard.

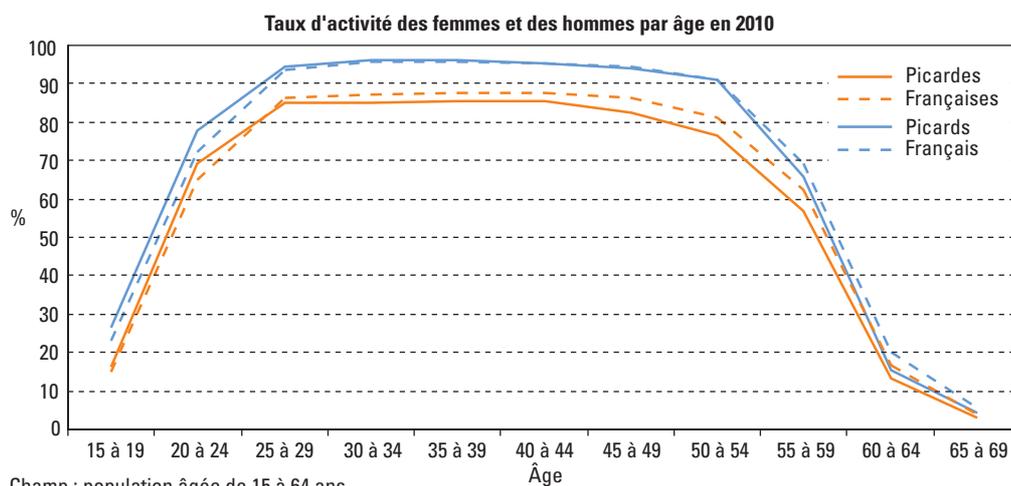
Taux d'activité : part des actifs (actifs occupés + chômeurs) dans la population totale.

Pour en savoir plus

Emploi et salaires - Insee Références - Insee, Dares, mars 2013

Une photographie du marché du travail en 2011 - Insee Première n° 1415, septembre 2012.

La situation de l'emploi picard s'aggrave - Extrait du bilan économique 2012, Bilan économique et social, Insee Picardie, mai 2013



Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Taux d'activité selon le département en 2010 en Picardie (%)

	Femmes	Hommes
Aisne	64,5	75,4
Oise	68,5	77,5
Somme	65,1	74,2
Picardie	66,4	76,0
France	68,5	75,9

Champ : population âgée de 15 à 64 ans

Taux d'activité des femmes et des hommes selon le diplôme en 2010 en Picardie (%)

Dernier diplôme obtenu	Femmes		Hommes	
	25 à 49 ans	50 à 64 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	66,0	38,6	88,4	48,8
BEPC, brevet	81,9	55,2	95,3	62,3
CAP, BEP ou autre diplôme de même niveau	84,4	57,0	96,6	60,6
Baccalauréat, brevet professionnel ou autre diplôme de même niveau	89,4	59,4	97,0	64,1
Diplôme universitaire 1 ^{er} cycle	93,6	62,2	97,8	70,0
Diplôme universitaire 2 ^e ou 3 ^e cycle	93,5	69,2	97,4	78,9
Ensemble	84,6	50,4	95,2	59,2

Champ : population âgée de 15 à 64 ans

Population par type d'activité au 1^{er} janvier 2010

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Actifs (effectif)	240 859	386 763	259 110	886 732	29 296 318
Hommes en emploi (en %)	32,3	34,7	32,0	33,2	33,5
Femmes en emploi (en %)	27,0	29,8	27,9	28,5	30,3
Hommes chômeurs (en %)	5,3	4,2	4,9	4,7	4,1
Femmes chômeuses (en %)	5,3	4,3	4,8	4,8	4,3
Inactifs (effectif)	103 678	142 766	112 955	359 399	11 288 803
Retraités ou préretraités (en %)	10,0	8,7	9,8	9,4	8,9
Élèves, étudiants, stagiaires (en %)	8,4	9,1	10,7	9,4	10,2
Autres inactifs (en %)	11,7	9,2	9,9	10,1	8,7
Total (effectif)	344 537	529 529	372 065	1 246 131	40 585 121

Champ : population âgée de 15 à 64 ans

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire



Une hausse nette des emplois occupés par les femmes au cours de la dernière décennie

Entre 1999 et 2009, le nombre d'emplois a augmenté, en Picardie comme en France. Cette hausse, portée par le secteur tertiaire, concerne prioritairement les emplois occupés par les femmes. En fait deux sous-périodes se distinguent : jusqu'en 2007, les effectifs d'emplois, et spécialement d'emplois féminins, progressent nettement ; à partir de la crise de 2008, ils tendent à la baisse, tout particulièrement les emplois industriels occupés par les hommes.

La moitié des femmes travaille dans le tertiaire

En 2010, parmi les 415 000 picardes actives, 357 000, c'est à dire 87 %, occupent un emploi, c'est 50 000 de plus qu'en 1999. Ces emplois relèvent très majoritairement (87 %) du secteur tertiaire, repartis à part presque égale entre le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer dans le secteur tertiaire, la différence se faisant exclusivement sur le non marchand. Presque une femme en emploi sur deux travaille dans l'administration publique, l'enseignement ou la santé/action sociale, alors que ce n'est le cas que d'un homme sur cinq. Cela est particulièrement sensible en ce qui concerne la santé/action sociale, 79 % des personnes qui y travaillent sont des femmes.

À l'inverse, les métiers de l'agriculture, de l'industrie et de la construction comptent beaucoup d'hommes. Ils y représentent respectivement 74 %, 73 % et 90 % du total des effectifs. Les secteurs dans lesquels la parité entre les femmes et les hommes est respectée sont le commerce, l'hébergement/restauration, les activités financières, immobilières, scientifiques spécialisées et celles des arts et du spectacle. La distribution des emplois occupés selon le sexe et le secteur d'activité varie peu entre la Picardie et la France.

La spécialisation industrielle de notre région se traduit cependant plus nettement chez les hommes : leur part dans l'industrie est supérieure de 3,9 points à la moyenne française, l'écart n'étant que de 1,5 points pour les femmes.

Une structure des qualifications décalée vers le bas

En termes de catégorie socioprofessionnelle, les femmes en emploi appartiennent pour près de la moitié d'entre elles au groupe des employés. Ces emplois sont très largement féminins, plus de trois employés sur quatre étant des femmes. Cela est vrai à la fois pour les employés de la fonction publique, ceux du commerce, les employés administratifs d'entreprise et les personnels de service direct aux particuliers. Les hommes, quant à eux, sont majoritairement ouvriers (à 42 %) ; la catégorie des ouvriers est particulièrement masculine puisque quatre ouvriers sur cinq sont des hommes. Mais cette catégorie traduit également un réel écart de qualification puisque, les ouvrières sont deux fois plus souvent non qualifiées et les ouvriers deux fois plus souvent qualifiés. Les professions intermédiaires, où les effectifs féminins et masculins sont assez proches, apparaissent comme mixtes.

Par rapport à la France, on retrouve en Picardie la prégnance de l'industrie déjà évoquée avec une représentation des ouvrières supérieure de 3 points à la moyenne nationale, mais il apparaît également un net décalage vers le bas de la structure des qualifications. Ainsi, la part des ouvrières non qualifiées et celle des employées sont sensiblement supérieures en Picardie à celles observées en France, au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures (-4,3 points). Si cet effet de structure est vrai aussi pour la population masculine, il est encore plus net pour les femmes. ■

Définitions

Population active occupée : population active ayant un emploi.

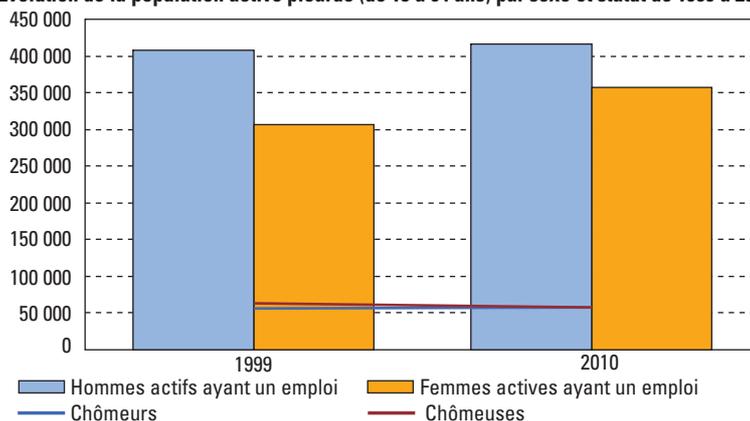
Groupes socioprofessionnels : correspondent au niveau le plus agrégé de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) qui classe la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Pour en savoir plus

Forte hausse du taux d'activité des femmes en 50 ans - Brèves d'Aval n°69, Insee Haute-Normandie, mars 2013

Le taux d'emploi des hommes et des femmes - Des écarts plus marqués en équivalent temps plein - Insee Première n°1462, août 2013

Évolution de la population active picarde (de 15 à 64 ans) par sexe et statut de 1999 à 2010



Source : Insee, recensements de la population, exploitations complémentaires

Actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle (%)

Picardie	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des femmes
Agriculteurs exploitants	1,0	2,5	1,8	25,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	3,1	6,7	5,1	28,5
Cadres, professions intellectuelles sup.	9,4	13,6	11,7	37,1
Professions Intermédiaires	27,1	22,2	24,5	51,1
Employés	47,8	12,9	29,0	76,0
Employés de la fonction publique	17,0	7,8	12,0	65,1
Employés administratifs d'entreprise	10,8	2,1	6,1	81,3
Employés de commerce	7,4	1,8	4,4	77,4
Personnels services directs particuliers	12,6	1,2	6,5	90,2
Ouvriers	11,7	42,0	28,0	19,2
Ouvriers qualifiés	3,9	26,0	15,8	11,4
Ouvriers non qualifiés	7,2	14,2	11,0	30,3
Ouvriers agricoles	0,5	1,7	1,2	20,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	46,1
Effectifs	357 005	416 689	773 694	46,1

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus

Lecture : en moyenne, en 2010, 11,7% des femmes de Picardie ayant un emploi sont ouvrières.

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Population en emploi selon le secteur d'activité en 2010 (%)

Picardie	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des femmes
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8	4,5	3,3	26,0
Industrie	9,8	22,4	16,6	27,3
Industries extractives	0,0	0,1	0,1	12,5
Industrie manufacturière	9,2	20,4	15,2	27,8
Prod. Distrib. élec. gaz vapeur air condit.	0,2	0,6	0,4	21,1
Prod. Distrib. eau assainiss. dépollution	0,5	1,2	0,9	24,0
Construction	1,4	11,3	6,8	9,9
Tertiaire	86,9	61,7	73,3	54,7
Commerce, transports et services divers	41,4	42,6	42,0	45,5
Commerce réparation automobile	12,7	12,4	12,5	46,6
Transports et entreposage	4,4	10,1	7,5	27,0
Hébergement et restauration	3,3	2,7	3,0	50,5
Information et communication	1,1	1,7	1,4	35,1
Activités financières et d'assurance	3,0	2,1	2,6	55,0
Activités immobilières	1,2	1,0	1,1	51,1
Activ. spécialisées scientifi techniques	3,7	3,2	3,4	49,5
Activ. services administratifs soutien	5,4	6,2	5,8	42,7
Arts spectacles et activités récréatives	1,2	1,1	1,2	46,5
Autres activités de services	3,7	1,8	2,7	63,5
Activités ménages en tant qu'employeurs	1,9	0,1	0,9	94,2
Activités extra-territoriales	0,0	0,0	0,0	44,1
Admin. Pub., enseign., santé & act. Soc.	45,4	19,2	31,3	67,0
Administration publique	10,8	8,9	9,8	50,9
Enseignement	10,9	4,8	7,6	66,0
Santé humaine et action sociale	23,8	5,5	13,9	78,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	46,1
Effectif	357 005	416 689	773 694	46,1

Champ : Personnes en emploi de 15 ans ou plus

Lecture : en moyenne, en 2010, 1,8% des femmes de Picardie ayant un emploi travaillent dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Dans ce secteur, 26% des emplois sont occupés par des femmes.

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire



Les Picardes plus souvent chômeuses que les Picards et les Françaises

Comme partout en France, le taux de chômage des femmes est supérieur en Picardie à celui des hommes : en 2010, parmi les actifs de 15 à 64 ans, 14,3 % des femmes et 12,4 % des hommes sont au chômage. Le taux de chômage des Picards est plus élevé que celui des Français, mais l'écart entre les sexes est du même ordre (respectivement 10,8 % et 12,4 % pour les hommes et les femmes en France métropolitaine).

La situation des départements au regard du chômage ne montre pas de divergence majeure du point de vue du genre. L'Aisne est très nettement le plus touché (15,2 %), devant la Somme (13,9 %) et l'Oise (11,6 %), seul département picard à s'inscrire dans la moyenne française. Mais ces tendances concernent autant les populations féminines que masculines. Cependant, l'écart de taux de chômage entre les deux sexes est légèrement moins élevé dans la Somme. Cela doit sans doute être rattaché à la position capitale d'Amiens, qui conditionne la double dimension administrative et d'enseignement supérieur du département samarien, plus favorable à l'emploi féminin.

Le chômage féminin et masculin depuis la crise : une évolution en deux temps

Le niveau du chômage est plus élevé en Picardie qu'en France et sa durée est plus longue. Fin 2012, 43 % des demandeurs d'emploi picards sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an, c'est-à-dire 3,8 points de plus qu'au niveau national. De ce point de vue, la situation des demandeuses d'emploi de notre région est particulièrement délicate : elles sont 44 % à relever du chômage de longue durée, soit 1,9 points de plus que les hommes en Picardie et 4,6 points de plus que les femmes en France.

Depuis la fin de l'année 2007, la demande d'emploi des femmes a progressé moins rapidement que celle des hommes (+40,5 % contre +50 %). Ce constat est vrai dans toutes les tranches d'âge et dans les trois départements de la région mais il doit être différencié dans le temps. Durant la période 2008/2009, la crise économique a d'abord concerné l'industrie et donc des salariés masculins, avec pour conséquence une croissance du stock de chômeurs supérieure de près de 10 points à celle des chômeuses. Depuis 2010, les hausses masculine et féminine se font à un rythme comparable.

Les non diplômées particulièrement touchées

Le chômage touche particulièrement les jeunes, ils sont les « nouveaux arrivants » sur un marché du travail tendu. C'est encore plus vrai pour les jeunes picards qui finissent leur études plus tôt et sont donc plus nombreux et moins armés dans la recherche d'emploi. C'est sur la tranche d'âge des moins de 19 ans que le différentiel de chômage entre les femmes et les hommes est le plus important.

Pour les femmes comme pour les hommes, plus le niveau de formation est élevé, plus le risque d'être au chômage diminue. Mais, tant en Picardie qu'en France, les femmes titulaires d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat général ou technique) ou V (CAP ou BEP) ont un risque d'être au chômage supérieur à celui d'un homme de même âge et de même niveau.

Définitions

Chômeur au sens du BIT : personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Chômeur de longue durée : actif (voir fiche 3.1) au chômage depuis plus d'un an.

"Halo" du chômage : désigne les personnes qui n'ont pas d'emploi et qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas considérées comme chômeuses au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler, soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

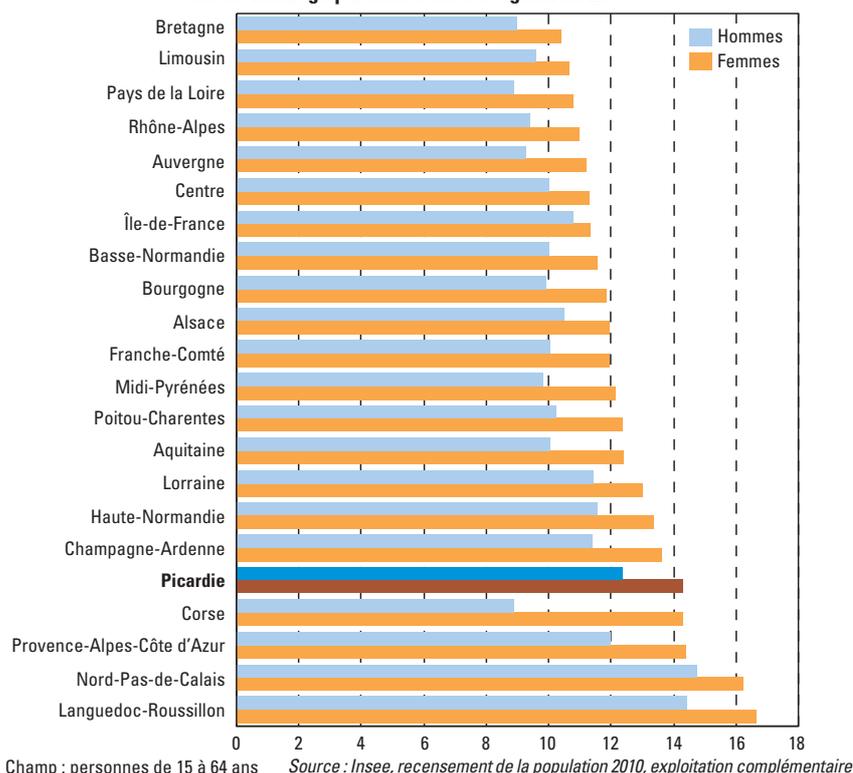
Pour en savoir plus

Un taux de chômage historiquement haut - Bilan économique et social 2012, Insee Picardie Dossier, mai 2013

Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2012 - Dares Analyses n° 037, juin 2013

Il faut atteindre un diplôme de l'enseignement supérieur (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) pour que cette « couverture » contre le chômage, constituée par la formation, soit de la même efficacité pour les femmes que pour les hommes. Cependant, si les femmes diplômées du supérieur n'ont pas plus de risque que les hommes d'être au chômage, c'est parce qu'elles acceptent plus souvent d'occuper des emplois moins qualifiés que ceux auxquels leur niveau de formation leur permettrait de prétendre. En effet, alors qu'elles sont plus souvent diplômées du 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement supérieur (13 % contre 11 %), les femmes exercent moins fréquemment un emploi de cadre (9 % contre 14 %). Avec un diplôme de niveau II ou I, 45 % des femmes et 63 % des hommes occupent une profession de cadre. ■

Taux de chômage par sexe dans les régions en 2010

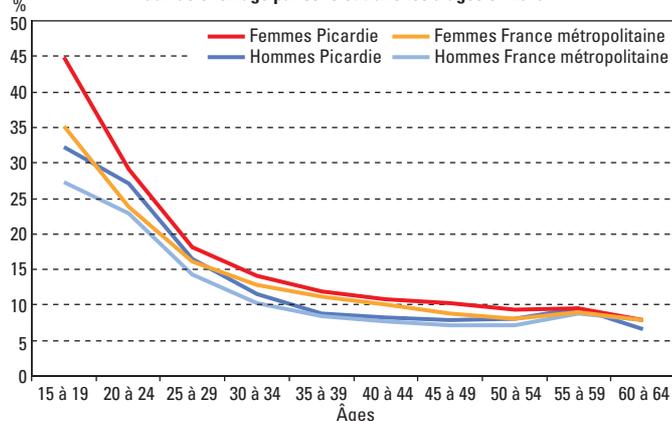


Évolution de la demande d'emploi de 2007 à 2012

	Nombre de demandeurs d'emploi en milliers			Évolution en %		
	2007	2009	2012	2007-2009	2009-2012	2007-2012
Femmes						
Aisne	17,8	20,0	24,7	12,4	23,5	38,8
Oise	21,2	25,3	30,8	19,3	21,7	45,3
Somme	17,3	19,8	23,5	14,5	18,7	35,8
Picardie	56,3	65,1	79,1	15,6	21,5	40,5
France métropolitaine	1 676,9	1 937,4	2 362,0	15,5	21,9	40,9
Hommes						
Aisne	16,5	21,5	25,7	30,3	19,5	55,8
Oise	18,1	25,3	30,6	39,8	20,9	69,1
Somme	15,2	20,2	23,9	32,9	18,3	57,2
Picardie	49,8	67,0	80,2	34,5	19,7	61,0
France métropolitaine	1 459,1	1 968,2	2 327,4	34,9	18,3	59,5
Ensemble						
Aisne	34,3	41,5	50,4	21,0	21,4	46,9
Oise	39,4	50,6	61,4	28,4	21,3	55,8
Somme	32,4	40,0	47,4	23,5	18,5	46,3
Picardie	106,1	132,1	159,2	24,5	20,5	50,0
France métropolitaine	3 136,0	3 905,6	4 689,8	24,5	20,1	49,5

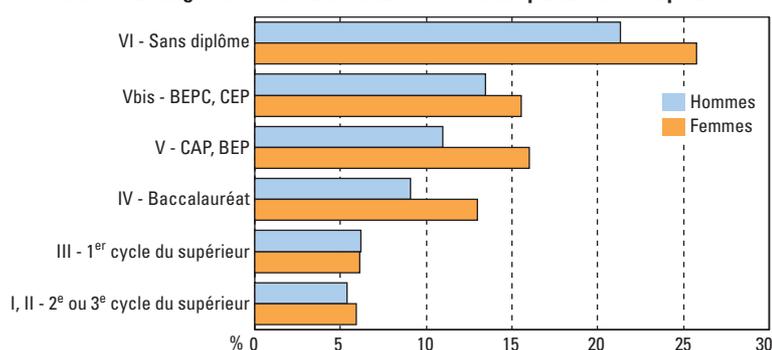
Sources : Pôle Emploi - DARES - DEFMABC

Taux de chômage par sexe et tranches d'âges en 2010



Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Taux de chômage au recensement de 2009 en Picardie par niveau de diplôme



Source : Insee, recensement de la population 2009, exploitation complémentaire



Plus de CDD et moins d'intérim

Des différences sont observables dans les types de contrat et le statut des emplois occupés par les hommes et les femmes. Le salariat est encore plus répandu chez les femmes (94 %) que chez les hommes (89 %) et, dans les deux cas, un peu plus fréquent en Picardie qu'en France. Les statuts d'indépendants sont en effet moins développés dans la région.

Au sein des salariés, une relative parité concerne les contrats à durée indéterminée (49 % de femmes). Les femmes sont en revanche plus nombreuses que les hommes à signer des contrats à durée déterminée et plus rares parmi les intérimaires et apprentis. Ce constat est à lier à celui de la concentration des femmes dans le secteur tertiaire qui, par rapport à l'industrie, compte plus de contrats à durée déterminée et moins d'intérimaires et d'apprentis.

Davantage de temps partiel...

En 2010, plus de 123 000 actifs picards ayant un emploi travaillent à temps partiel. C'est le cas de près d'une femme sur quatre (27 %). C'est beaucoup plus que les hommes, qui ne sont que 7 % à connaître ce régime de temps de travail, mais c'est très légèrement moins qu'au niveau national. De fait, le travail à temps partiel est très majoritairement féminin : en 2010, quatre emplois à temps partiel sur cinq sont occupés par des femmes. Le temps de travail est donc une caractéristique qui différencie nettement emplois féminins et masculins. Par ailleurs, le temps partiel féminin est plus fréquent parmi les professions moins qualifiées (employés ou ouvriers non qualifiés) que les autres.

Ces différences entre hommes et femmes mais aussi entre catégories socioprofessionnelles sont anciennes : la part des femmes parmi les emplois à temps partiel varie autour de 80 % depuis le début des années 1980. Au cours de la dernière décennie, le temps partiel se raréfie chez les femmes cadres, alors qu'il devient plus prégnant chez les ouvrières et employées, surtout après 2008.

La proportion de temps partiel parmi les salariés en contrat à durée déterminée est plus élevée chez les femmes (49 %) que chez les hommes (27 %). L'écart est encore plus flagrant pour les contrats à durée indéterminée, qui connaissent pourtant moins le temps partiel : 24 % des femmes en CDI sont à temps partiel, contre seulement 3 % des hommes.

... et de situations de sous-emploi

Les enquêtes réalisées au niveau national montrent que la répartition des hommes et des femmes à temps partiel selon leur temps de travail est proche : un salarié à temps partiel sur six a un horaire habituel de travail hebdomadaire de moins de 15 heures et environ un salarié sur trois un horaire habituel de plus de 30 heures. La moitié environ travaille entre 15 et 29 heures par semaine. De nombreuses femmes employées à temps partiel désirent travailler plus.

De fait, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à connaître des situations de sous-emploi : 9 % des femmes salariées déclarent vouloir travailler plus et être disponibles pour le faire. C'est trois fois plus que les hommes. Au total, deux tiers des salariés en situation de sous-emploi sont des femmes. Ces situations de sous-emploi se rencontrent nettement plus souvent chez les ouvrières et employées que chez les femmes cadres ou dans un poste de profession intermédiaire : près d'une femme ouvrière ou employée sur huit est en situation de sous-emploi. Et dans ces catégories, le sous-emploi est encore plus courant pour les salariées occupant les postes les moins qualifiés. Du côté des hommes, le sous-emploi concerne également en majorité les employés et les ouvriers, et parmi eux surtout les moins qualifiés. ■

Définitions

Sous-emploi : situation qui comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui travaillent à temps partiel, mais souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire (qu'elles soient activement en recherche d'un autre emploi ou non) et celles qui, quel que soit leur temps de travail, ont travaillé moins que d'habitude en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

Pour en savoir plus

Le travail à temps partiel - Synthèse Stat' n°04, Dares, juin 2013

Travail à temps partiel et sous-emploi - Femmes et précarité, Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

Les professions ente 1999 et 2007 : plus de femmes pour des métiers plus qualifiés - Insee Première n°1376, octobre 2011

Durée et conditions de travail - Tableaux de l'Économie Française, Édition 2013, février 2013

Le temps partiel en 2011 : des profils et des conditions d'emploi très contrastés selon que le temps partiel est "choisi" ou "subi" - Dares Analyses n°005, janvier 2013

Statut et type de contrat en 2010

Picardie	Picardie				France
	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des femmes	Part des femmes
Non salariés	5,8	11,2	8,7	30,7	31,9
Salariés	94,2	88,8	91,3	47,6	49,4
Intérimaires	1,7	3,1	2,4	33,8	31,8
Apprentis	1,3	2,7	2,1	30,2	35,8
Contrats à durée déterminée ¹	13,3	8,3	10,6	59,3	59,8
Contrats à durée indéterminée ²	83,7	85,9	84,9	47,0	48,8
Ensemble des salariés	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des emplois	100,0	100,0	100,0	46,1	100,0
Effectif	357 005	416 689	773 694	46	48

¹Y compris Emplois-jeunes, CES, Contrats de qualification et stagiaires rémunérés en entreprise

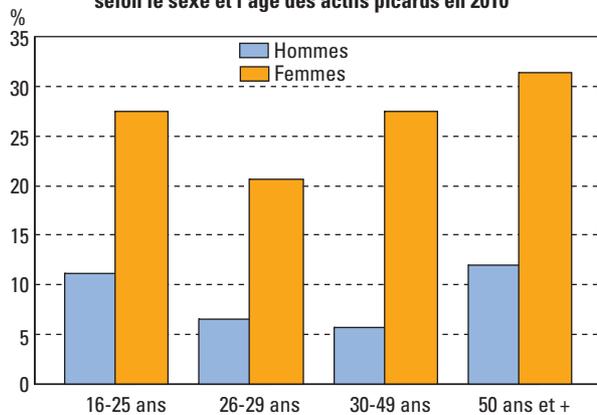
²Y compris secteur public

Champ : Population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus

Lecture : en moyenne, en 2010, 5,8% des femmes de Picardie ayant un emploi sont non-salariées.

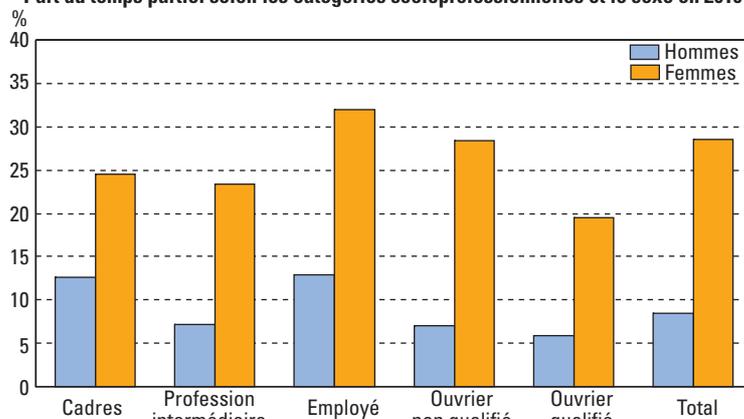
Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Répartition des temps partiels selon le sexe et l'âge des actifs picards en 2010



Source : Insee, DADS 2010

Part du temps partiel selon les catégories socioprofessionnelles et le sexe en 2010



Source : Insee, DADS 2010

Population active occupée selon le temps de travail et le type de contrat en Picardie en 2010

	Picardie				France métropolitaine	
	Femmes		Hommes		Répartition	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Femmes	Hommes
À temps partiel						
En contrat d'apprentissage	1 721	0,5	4 044	1,0	0,5	0,7
Placés par une agence d'intérim	1 634	0,5	1 997	0,5	0,3	0,4
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	3 761	1,1	1 974	0,5	0,7	0,2
Stagiaires rémunérés en entreprise	395	0,1	370	0,1	0,1	0,1
Autres emplois à durée limitée	18 849	5,3	6 976	1,8	5,1	1,8
Emplois sans limite de durée	66 691	18,7	9 522	2,4	20,3	3,0
Non salariés : Indépendants	2 319	0,6	1 562	0,4	1,0	0,7
Non salariés : Employeurs	569	0,2	405	0,1	0,2	0,2
Non salariés : Aides familiaux	265	0,1	72	0,0	0,1	0,0
Ensemble Temps partiel	96 204	26,9	26 922	6,9	28,4	7,1
À temps complet						
En contrat d'apprentissage	2 692	0,8	6 147	1,6	0,9	1,5
Placés par une agence d'intérim	4 135	1,2	9 310	2,4	0,8	1,9
Emplois-jeunes, CES, contrats de qualif.	1 031	0,3	1 200	0,3	0,3	0,2
Stagiaires rémunérés en entreprise	787	0,2	902	0,2	0,3	0,2
Autres emplois à durée limitée	19 772	5,5	19 164	4,9	5,7	4,8
Emplois sans limite de durée	214 958	60,2	308 591	79,1	57,8	71,0
Non salariés : Indépendants	9 564	2,7	20 562	5,3	3,6	6,7
Non salariés : Employeurs	7 309	2,0	23 878	6,1	2,2	6,5
Non salariés : Aides familiaux	642	0,2	186	0,0	0,2	0,1
Ensemble Temps complet	260 890	73,1	389 940	100,0	71,6	92,9
Total	357 094	100,0	416 862	106,9	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire



Une gamme de métiers moins diversifiée...

L'emploi des femmes est moins diversifié que celui des hommes : onze familles professionnelles recensent la moitié de l'emploi féminin. Les femmes sont fréquemment agents d'entretien, enseignantes, employées administratives de la fonction publique (catégorie C), vendeuses, aides à domicile et aides ménagères. Elles sont aussi aides-soignantes, infirmières, secrétaires ou assistantes maternelles. Plus de 10 000 femmes travaillent dans chacune de ces familles professionnelles. Pour les hommes, dix-huit familles professionnelles regroupent la moitié des hommes en emploi.

La variété des métiers selon le genre peut également s'apprécier à travers le pourcentage d'hommes ou de femmes qu'ils emploient. Une dizaine de familles professionnelles est presque exclusivement réservée aux femmes (à plus de 80 %), comme les assistantes maternelles, les aides à domicile ou ménagères et les secrétaires. Du côté des hommes, 35 familles professionnelles sur 87 sont très majoritairement masculines. C'est particulièrement vrai pour les ouvriers et techniciens de l'industrie et de la construction tels que les conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (BTP) ou les ouvriers qualifiés de la réparation automobile.

... mais une évolution en cours

Malgré ce constat, il apparaît des évolutions sur la période récente. Le recul de l'agriculture et de l'emploi industriel s'est poursuivi au profit des services et des emplois tertiaires. Cette tendance a davantage bénéficié à l'emploi des femmes qu'à celui des hommes. De plus en plus diplômées et expérimentées, les femmes sont plus nombreuses qu'avant à accéder à des emplois qualifiés. Ainsi, le nombre de secrétaires a nettement reculé tandis que les femmes cadres de services administratifs comptables et financiers sont devenues plus nombreuses. Les professions médicales et paramédicales sont également plus souvent qu'avant exercées par des femmes.

Certains emplois traditionnellement occupés surtout par des femmes ont continué de progresser fortement (aides à domicile et aides ménagères, infirmières ou sages-femmes, etc.) mais les effectifs féminins ont également bien augmenté dans d'autres professions, qualifiées, et dans certains métiers où elles n'étaient pas majoritaires (cadres dans les services administratifs, comptables et financiers, et même cadres ou ingénieurs de l'industrie, etc.). De leur côté, les hommes amplifient leur présence dans certains domaines très masculins comme l'informatique, mais ils investissent aussi des domaines majoritairement féminins, comme la gestion et l'administration. Il est donc permis de penser que, en Picardie comme en France, une évolution lente se fait vers une plus grande mixité des métiers.

Un nombre important de femmes dans les trois fonctions publiques

Les emplois publics occupent une place essentielle dans l'emploi féminin ; parmi les familles professionnelles qui emploient le plus grand nombre de femmes se trouvent ainsi les enseignants, les employés de la fonction publique de catégorie C, les aides-soignantes et les infirmières, métiers très largement, voire exclusivement publics.

En 2010, la fonction publique emploie en Picardie plus de 150 000 personnes (hors contrats aidés), soit un emploi sur cinq (comme au niveau national). Si les femmes représentent 64 % de l'ensemble des fonctionnaires (3 points de plus qu'en France), elles sont plus ou moins présentes au sein des trois fonctions publiques. L'État et la fonction publique territoriale sont moins féminisés que la fonction publique hospitalière (les femmes y représentent respectivement 59 %, 59 % et 77 %). Mais le clivage s'opère également en termes de statut : ainsi, les femmes sont plus souvent que les hommes cadres A dans la fonction publique d'État, du fait de leur participation élevée au métier d'enseignant (58 % contre 48 %), autant dans la fonction publique territoriale (7 % dans les deux cas) et beaucoup moins fréquemment dans la fonction publique hospitalière (12 % contre 29 %). ■

Définitions

Familles professionnelles : nomenclature de métiers en 87 postes, qui se regroupent en 23 domaines professionnels et se détaillent en 226 métiers. Au niveau le plus fin, la nomenclature des métiers s'appuie sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles utilisée dans les enquêtes de l'Insee et sur le code Rome, répertoire des métiers utilisé par Pôle Emploi. Les familles regroupent des professions ayant des contextes et compétences communes et entre lesquelles existe une mobilité professionnelle.

Pour en savoir plus

Une meilleure formation mais de moins bonnes conditions d'emploi pour les femmes - Insee Picardie Analyses n°77, mars 2013

Une surreprésentation dans le secteur tertiaire et les métiers de service - Femmes et précarité, Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

Familles professionnelles qui emploient le plus de femmes en Picardie

	% de la population féminine occupée	Effectif Femmes
Agents d'entretien	7,7	27 280
Enseignants	6,2	21 943
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	5,9	20 747
Vendeurs	4,7	16 767
Aides à domicile et aides ménagères	4,3	15 123
Aides-soignants	4,2	14 751
Infirmiers, sages-femmes	3,8	13 528
Assistantes maternelles	3,7	13 049
Secrétaires	3,5	12 467
Employés administratifs d'entreprise	3,0	10 680
Caissiers, employés de libre service	2,9	10 171
Total	50,0	176 506

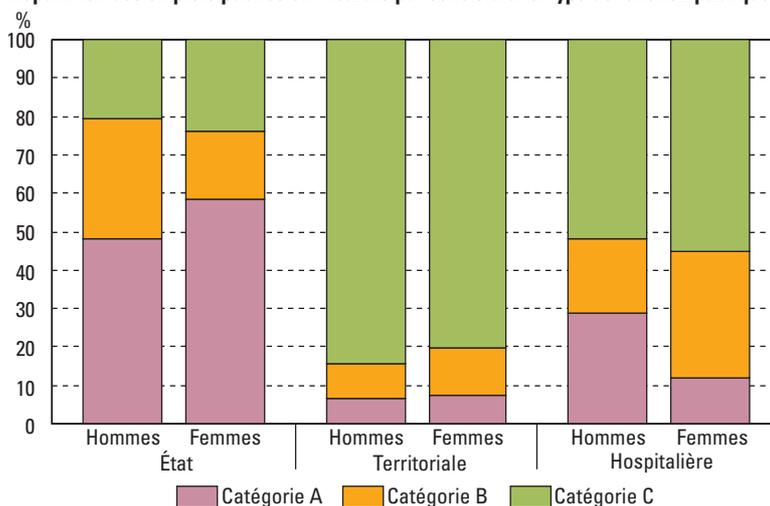
Source : Insee, recensement de la population 2010

Familles professionnelles où les femmes sont très majoritaires

	Effectif Femmes	Part des femmes dans la FAP (%)
Assistantes maternelles	13 049	99,4
Aides à domicile et aides ménagères	15 123	98,6
Employés de maison et personnels de ménage	5 461	97,7
Secrétaires	12 467	97,6
Secrétaires de direction	3 441	97,0
Aides-soignants	14 751	92,3
Coiffeurs, esthéticiens	5 517	88,3
Infirmiers, sages-femmes	13 528	88,0
Employés de la comptabilité	8 112	85,3
Caissiers, employés de libre service	10 171	83,7

Source : Insee, recensement de la population 2010

Répartition des emplois publics en Picardie par sexe statut et type de fonction publique



Agents des trois fonctions publiques en 2010

	Agents de la fonction publique d'État		Agents des collectivités territoriales		Agents de la fonction publique hospitalière		Total Fonction Publique	
	Ensemble (nombre)	dont femmes (%)	Ensemble (nombre)	dont femmes (%)	Ensemble (nombre)	dont femmes (%)	Ensemble (nombre)	dont femmes (%)
Aisne	17 332	56,1	14 051	59,5	11 923	77,2	43 306	63,0
Oise	25 012	59,5	17 686	60,5	12 749	77,1	55 447	63,9
Somme	20 533	60,1	17 694	57,3	14 814	75,7	53 041	63,5
Picardie	62 877	58,8	49 431	59,1	39 486	76,6	151 794	63,5
France métropolitaine	2 427 204	54,4	1 801 163	60,5	1 104 765	77,6	5 333 132	61,1

Source : Insee, Système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP)



L'État, premier employeur des fonctionnaires picardes

La Picardie compte 95 500 femmes fonctionnaires. La Fonction publique d'État en emploie 36 % devant la Fonction publique hospitalière 33 % et la Fonction publique territoriale 31 %.

La région se place en 2^e position pour la part des femmes fonctionnaires dans l'emploi total et en 6^e position pour le taux de féminisation de son administration, près de 64 % contre 61 % en France.

La Fonction publique hospitalière est la plus féminisée avec plus de trois quarts de femmes, devant les deux autres Fonctions publiques qui comptent près de 60 %

d'effectifs féminins. Au sein de la Fonction publique d'État, l'Éducation nationale se distingue avec près de 70 % de femmes. À l'inverse seulement 20 % des effectifs des services de Défense, d'ordre public et de sécurité (y compris services du feu et de secours) sont féminins.

Trois quarts d'employées dans la Fonction publique territoriale

Dans l'ensemble des trois Fonctions publiques, 46 % des femmes occupent des postes d'employées ou d'agents de service, 12 points de plus que les hommes. Les professions intermédiaires arrivent en seconde place dans l'emploi des fonctionnaires picardes (35 %) devant les emplois de cadres (16 %). Parmi les hommes, les emplois de cadres (29 %) sont plus fréquents que les professions intermédiaires (23 %).

Dans les trois versants de la Fonction publique la qualification des emplois et la parité sont contrastées. Dans la Fonction publique territoriale, trois quarts des femmes sont des employées (agents de service des établissements d'enseignement, assistantes maternelles, aides à domicile...) et 9 % sont des cadres alors que c'est le cas de 25 % des hommes (emplois administratifs de catégorie A ou ingénieurs des collectivités locales).

Des professions très féminisées dans la Fonction publique hospitalière

La place des femmes dans les professions intermédiaires caractérise la Fonction publique hospitalière avec 40 % des emplois, 15 points de plus que pour les hommes. Les infirmières, sages-femmes, assistantes sociales, métiers très féminisés, représentent un tiers de l'ensemble des effectifs.

Les employées (aides soignantes, agents de service ou adjoints administratifs des hôpitaux...) représentent la moitié des effectifs féminins contre un cinquième pour les hommes.

La proportion de cadres parmi les emplois est aussi déséquilibrée que dans la Fonction publique territoriale : 7 % des femmes contre 24 % des hommes. En effet, les femmes sont moins souvent médecins ou internes en médecine (68 % des emplois féminins de niveau cadre contre 85 % pour les hommes), tandis que les professions de psychologues, psychanalystes ou psychothérapeutes sont très féminisées (370 femmes pour 70 hommes). Toutefois, la part de femmes médecins et professions assimilées est de 46 % dans la Fonction publique comme dans l'ensemble de la famille professionnelle. La Fonction publique représente 40 % de cette famille dont les effectifs et le taux de féminisation sont en hausse.

Deux tiers des femmes cadres dans la fonction publique d'État

C'est dans la Fonction publique d'État que les femmes ont le plus accès à des emplois de cadres : deux tiers des 15 000 postes de l'administration picarde.

Ceci s'explique par les effectifs de professeurs, professeures des écoles ou institutrices (24 000) dont un tiers sont

agréées ou certifiées. Cependant, la parité n'est pas plus respectée dans l'enseignement puisque plus de la moitié des hommes y ont un emploi de cadre contre un tiers des femmes, contrairement aux autres domaines de la Fonction publique d'État où la part des cadres est de 16 % pour les femmes, 2 points de moins que pour les hommes.

Les femmes accèdent moins souvent que les hommes aux fonctions de direction.

Dans la Fonction publique d'État, les femmes ont accès autant que les hommes aux fonctions de direction (chefs d'établissement de l'enseignement secondaire, inspecteurs, directeurs et chef de services...), soit 860 femmes pour 1 607 postes. Ce n'est pas le cas dans les autres fonctions publiques où 80 % de ces postes sont occupés par des hommes (13 sur 62). ■

Définitions

Cadres de la Fonction publique : personnels salariés de catégorie A et assimilés de la Fonction publique (État, territoriale et hospitalière), tels que les administrateurs, les professeurs, les infirmiers-chefs, etc.

Pour en savoir plus

Les salaires des agents de l'État - En 2010, les salaires augmentent de 0,8 % en euros constants - Insee Première n°1443, avril 2013

L'emploi dans la Fonction publique en 2011 - Baisse dans la fonction publique de l'État, hausse globale dans le versant hospitalier - Insee Première n°1460, juillet 2013

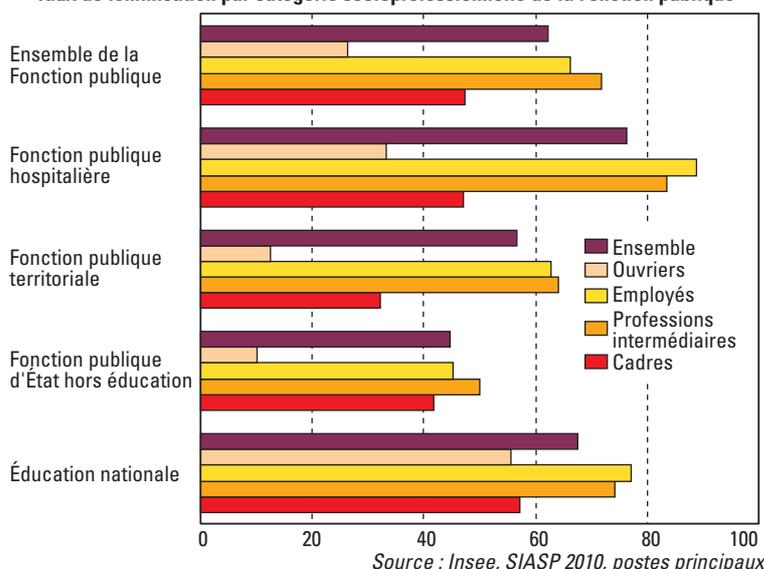
Les trajectoires professionnelles des agents de la Fonction publique d'État - Emploi et salaires, Insee Références, Édition 2013

Effectifs de la Fonction publique en 2011

	Picardie	Province	France
Éducation nationale	38 100	1 033 300	1 362 500
dont femmes	26 200	688 700	904 500
Taux de féminisation	68,8	66,7	66,4
Autres Fonction publique d'État	22 100	784 800	1 103 700
dont femmes	9 000	295 900	432 700
Taux de féminisation	40,7	37,7	39,2
Total Fonction publique d'État	60 200	1 818 100	2 466 200
dont femmes	35 200	984 600	1 337 200
Taux de féminisation	58,5	54,2	54,2
Fonction publique territoriale	49 800	1 445 600	1 881 800
dont femmes	29 400	865 900	1 137 600
Taux de féminisation	59,0	59,9	60,5
Fonction publique hospitalière	40 300	939 800	1 145 200
dont femmes	30 900	735 000	886 300
Taux de féminisation	76,7	78,2	77,4
Ensemble de la Fonction publique	150 300	4 203 500	5 493 200
dont femmes	95 500	2 585 500	3 361 100
Taux de féminisation	63,5	61,5	61,2

Source : Insee - SIASP 2011, postes principaux

Taux de féminisation par catégorie socioprofessionnelle de la Fonction publique



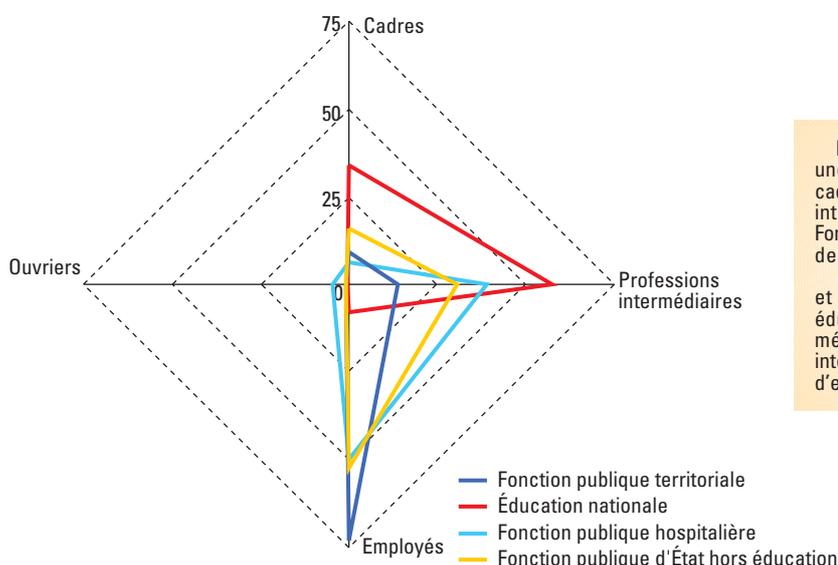
Source : Insee, SIASP 2010, postes principaux

Principaux métiers de cadres de la Fonction publique en Picardie exercés par les femmes

Professions	Fonction publique						Nombre total de femmes
	d'État		territoriale		hospitalière		
	Total	dt femmes	Total	dt femmes	Total	dt femmes	
Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire	12 709	7 585					7 585
Personnes exerçant un mandat politique ou syndical			5 534	1 239			1 239
Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics	ns	ns	1 409	793	279	164	957
Médecins hospitaliers sans activité libérale	8	ns	ns	ns	2 484	925	925
Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs	954	532					532
Autres personnels administratifs de catégorie A de l'État	709	418					418
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)			7	ns	442	369	369
Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes	647	272	108	79			351
Internes en médecine, odontologie et pharmacie					567	351	351
Personnels de direction de la Fonction publique (État, collectivités locales, hôpitaux)	653	328	54	13	8	ns	341
Professeurs et maîtres de conférences	913	323					323
Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux			518	175	185	60	235
Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique	511	206					206
Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle	157	134	51	48			182
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine	106	77	130	86			163
Médecins salariés non hospitaliers	52	40	102	96	ns		136
Magistrats	217	126					126
Allocataires de la recherche publique	269	109					109
Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur	244	94					94

Source : Insee - SIASP 2010, postes principaux

Répartition des effectifs féminins de la Fonction publique par catégorie socioprofessionnelle (en %)



L'Éducation nationale se distingue par une proportion importante de femmes cadres (34%) ou exerçant une profession intermédiaire (58%) alors que dans la Fonction publique territoriale, trois quarts des femmes sont employées (73%). Dans la Fonction publique hospitalière et la Fonction publique d'État hors éducation la structure des emplois est médiane : 30 à 40% de professions intermédiaires et la moitié de salariées d'employées.

Source : Insee - SIASP 2010, postes principaux

4

REVENUS



- 1 - Salaires
- 2 - Allocations chômage et minima sociaux
- 3 - Niveaux de vie et pauvreté



Des rémunérations plus faibles, reflet des inégalités sur le marché du travail

En France, les femmes gagnent moins que les hommes, quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle : elles travaillent en effet plus fréquemment à temps partiel et dans des secteurs d'activité moins rémunérateurs. De nombreux facteurs, liés aux caractéristiques des salariés, de leurs conditions d'emploi et des établissements employeurs, jouent également sur les niveaux de rémunération. Des caractéristiques individuelles, comme le diplôme, les interruptions de carrière (pour élever ses enfants notamment) ou l'expérience, influencent également les différences de salaires. La prise en compte de tous ces facteurs socio-économiques ne permet toutefois pas d'expliquer la totalité des écarts et d'autres paramètres plus subjectifs

tels que les représentations ou les habitudes peuvent également intervenir.

Entre 1951 et 1994, l'écart de salaire s'est fortement réduit avec la montée des qualifications féminines, passant de 35 % à 20 %. Depuis, il n'évolue que faiblement et s'est légèrement réduit au cours des quatre dernières années, pour s'établir à 27 % en 2010. Il varie selon les catégories socioprofessionnelles : plus elle est élevée, plus la différence de salaires est importante. Ainsi, elle est plus large pour les cadres (23 %), plus réduite pour les employés (9 %) et les professions intermédiaires (14 %). Ces écarts reflètent des parcours de formation très différents, la plupart des filières fortement féminisées aboutissent en effet à des activités moins rémunératrices. Enfin, c'est parmi les 10 % les mieux payés que la différence de salaires est maximale.

Concernant les salariés à temps complet, le salaire net mensuel moyen d'une femme dans le secteur privé ou semi-public est inférieur de 19,7 % à celui d'un homme en 2010. Dans les Fonctions publiques d'État et territoriale, les écarts sont un peu plus faibles (respectivement 13,9 % et 10,6 %). Il est plus important dans le secteur hospitalier public avec une différence de salaire moyenne de 21,5 %. Tous temps de travail confondus, les femmes cadres gagnent 22,3 % de moins dans le secteur privé ou semi-public, 21,9 % de moins dans le secteur public hospitalier, 15,2 % de moins dans la Fonction publique d'État et 16 % de moins dans la Fonction publique territoriale.

Salaire horaire des Picardes du secteur privé inférieur de 13 % à celui des hommes

Si, en 2009, un salarié du secteur privé gagne en moyenne 25 590 € par an en équivalent-temps plein (EQTP), les femmes touchent 21 400 € contre 26 790 € pour les hommes, soit un gain de salaire de 20 % pour les hommes. Le salaire horaire moyen des Picardes de 25 à 49 ans travaillant à temps complet dépasse celui des Picardes de 13 % (19,7 % en France) dans le secteur privé et semi-public. C'est parmi les cadres que la différence de salaires est la plus importante : les femmes cadres gagnent 19 % de moins que les hommes. Elle se réduit à 10 % pour les cadres A de la Fonction publique, à 4 % pour les professeurs mais s'élève à 30 % pour les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise. Une partie de ces écarts peut encore s'expliquer par le fait que les postes à plus haute responsabilité sont plus rarement occupés par des femmes. L'écart est un peu moins élevé parmi les professions intermédiaires (11 %) mais les différences sont très sensibles d'une profession à l'autre. Il est très faible dans les professions de santé, occupées aux trois quarts par des femmes, alors qu'il atteint 21 % parmi les contremaîtres et agents de maîtrise, presque exclusivement représentés par des hommes. Chez

les ouvriers, l'écart de salaires entre les sexes est de 10 %. Il est à peine plus élevé parmi les ouvriers qualifiés (10,4 %) que parmi les ouvriers non qualifiés (9,6 %), catégorie dans laquelle les femmes sont plus présentes. L'écart le plus faible s'observe parmi les employés (6 %), ces emplois étant en outre occupés aux deux tiers par des femmes.

Les femmes sont également plus touchées par les contrats précaires comme les CDD. 10 % d'entre elles sont concernées et 25 % de celles âgées de 16 à 25 ans, que l'on retrouve principalement parmi les employées et les ouvrières qualifiées. Ce type de contrats moins valorisés les amène souvent à devoir cumuler plusieurs emplois pour palier des temps partiels trop précaires (56 % des multi-actifs sont des femmes). Présentes dans des activités moins valorisées et dans des secteurs moins rémunérateurs, les femmes sont plus souvent touchées par des salaires horaires plus bas que les hommes. Exercer une activité professionnelle ne prémunit donc pas toujours du risque de pauvreté. ■

Définitions

Revenu salarial : somme de tous les salaires, nets de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), perçus par un individu au cours d'une année donnée. Par définition, le revenu salarial n'intègre pas les revenus des activités non salariées, dont un salarié poly-actif peut éventuellement bénéficier, ni les revenus de transfert, même ceux déterminés par l'activité (comme la prime pour l'emploi) ou assurantiels (comme les allocations de chômage). Il est différent des salaires annuels moyens, qui sont des salaires offerts pour des postes en équivalent-temps plein pendant une année entière et pour un secteur précis (secteur privé, Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière). Le revenu salarial dépend non seulement du salaire offert par les employeurs mais aussi des situations d'emploi, notamment de la durée des différentes périodes d'emploi et du taux de temps partiel.

Pour en savoir plus

Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009 : le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes - Dares Analyses n°016, mars 2012

Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes - Insee Première n°1436, mars 2013

Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 - Insee Références, Édition 2013, Insee, Dares, mars 2013

Salaire horaire net en euros pour les 18-64 ans à temps complet en Picardie

Catégories socioprofessionnelles	Salaire net horaire en euros		
	Femmes	Hommes	Écart de salaires (%)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18,1	23,6	-23,6
Professions de la santé et avocats	16,8	23,9	-29,7
Cadres de la Fonction publique	19,5	32,2	-39,7
Professeurs, professions scientifiques	16,7	18,3	-8,5
Professions de l'information, des arts et des spectacles	16,0	18,3	-12,4
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	19,4	25,2	-23,1
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	18,8	23,0	-18,2
Professions intermédiaires	12,9	14,3	-10,3
Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	13,2	13,5	-2,7
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	12,3	12,9	-5,2
Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	13,6	16,1	-15,4
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	12,8	14,4	-11,3
Techniciens (sauf techniciens tertiaires)	12,8	14,0	-8,0
Contremaîtres, agents de maîtrise (maîtrise administrative exclue)	12,6	15,3	-17,6
Employés	9,2	10,9	-15,9
Employés civils et agents de service de la Fonction publique	9,8	10,3	-5,2
Agents de surveillance	10,7	13,5	-20,8
Employés administratifs d'entreprise	10,4	11,7	-11,0
Employés de commerce	8,5	9,5	-10,1
Personnels des services directs aux particuliers	6,5	9,1	-27,7
Ouvriers qualifiés	10,0	10,7	-6,9
Ouvriers non qualifiés	8,6	9,3	-7,5
Ensemble	11,1	12,8	-13,6

Lecture : en 2010, le salaire net moyen des femmes cadres dans les professions de santé et avocats est en moyenne de 16,8 € de l'heure. Il est en moyenne inférieur de 29,7 % à celui de leurs homologues masculins.

Source : Insee, DADS 2010

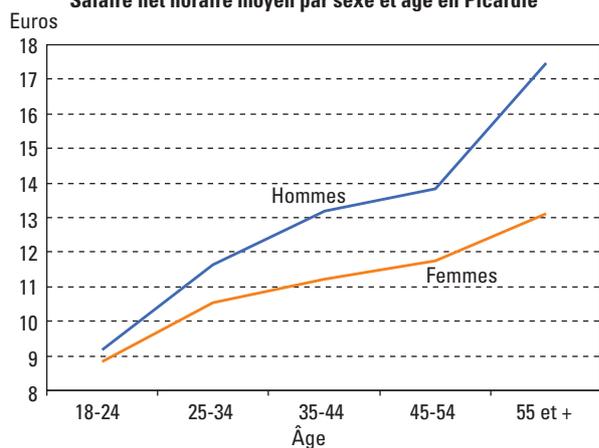
Revenus salariaux annuels selon le sexe en 2010 (euros)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Aisne	16 497	20 899	18 883
Oise	18 115	24 019	21 255
Somme	16 898	21 269	19 234
Picardie	17 357	22 408	20 058
France de province	16 909	22 206	19 652
France métropolitaine	18 103	23 772	21 028

Champ : revenu salarial annuel moyen net de prélèvements par salarié au lieu de résidence

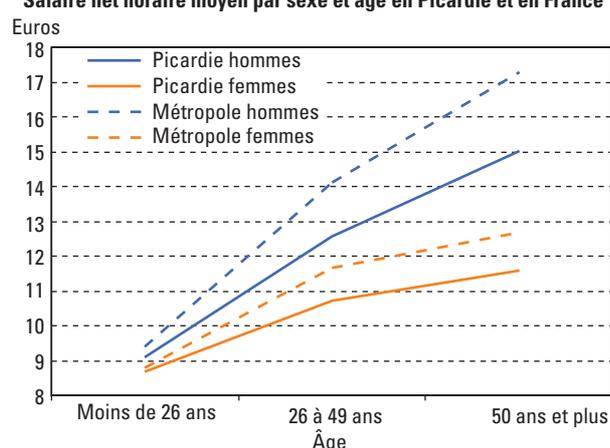
Source : Insee, DADS

Salaire net horaire moyen par sexe et âge en Picardie



Source : Insee, DADS 2010

Salaire net horaire moyen par sexe et âge en Picardie et en France



Source : Insee, DADS 2010

Répartition des bas salaires inférieurs à 0,8 SMIC selon le sexe et la forme d'emploi

Formes d'emploi	Picardie		Métropole	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Fonction publique d'État	74	58	51	60
CDI temps complet	9	17	37	24
Autres	17	25	12	16

Source : Insee, DADS 2009



Les femmes perçoivent moins souvent des allocations chômage

Fin 2010, en France, 54 % des femmes et 60 % des hommes demandeurs d'emploi bénéficient d'une indemnisation chômage (parmi les 4,5 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégorie A, B, C ou dispensées de recherche d'emploi). Les femmes ont moins fréquemment droit à une indemnisation, car leurs périodes de travail passées sont plus souvent d'une durée insuffisante. Par ailleurs, celles qui sont indemnisées perçoivent en moyenne des montants d'indemnisation plus faibles, du fait que leurs salaires perçus étaient moins élevés que ceux des hommes : en septembre 2010, les femmes allocataires de l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE) touchent en moyenne 850 € par mois contre 1 080 € pour les hommes.

Ceci reflète notamment les différences entre hommes et femmes sur le marché du travail en termes de qualification des emplois. En revanche, parmi les demandeurs d'emploi ayant des droits à indemnisation ouverts, les femmes ont, à tout âge, des droits d'une durée un peu plus longue que les hommes, notamment parce que les hommes sont majoritaires parmi les intérimaires (avec des droits de courte durée).

Près des deux tiers des bénéficiaires du RSA en Picardie sont des femmes

En Picardie, 60 100 personnes ont bénéficié de l'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA) fin 2011. Cela représente 3 % des allocataires français. Parmi eux, 64 % sont des femmes, dont 60 % parmi ceux qui ne touchent que le RSA socle, c'est-à-dire la prestation de base.

Mais cette part est renforcée par le fait qu'elles composent la quasi-totalité, comme au plan national, des bénéficiaires de la majoration parents isolés (8 570 personnes, soit 14 % des personnes touchant le RSA). Elles sont aussi les principales bénéficiaires du RSA activité (70 % des cas, seul ou couplé avec le RSA socle), qui représentent 37 % du total des allocataires (un tiers au plan national). Il permet aux travailleurs aux revenus modestes de compléter leurs salaires. Cela explique pourquoi les femmes bénéficient plus fréquemment de cette prestation, car elles sont plus souvent à la tête de familles monoparentales et donc amenées à travailler ; mais cela se

fait dans de nombreux cas à temps partiel ou dans des activités moins rémunératrices.

Par ailleurs, on compte fin 2011, 33 350 personnes recevant, en Picardie, l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), soit 3,8 % du total national. Les femmes représentaient 49 % de ces bénéficiaires, alors qu'au plan national, il y a autant d'hommes que de femmes.

Fin 2009, plus de 580 000 personnes sont titulaires du minimum vieillesse en France (4 % de la population âgée de 60 ans ou plus). Sept titulaires sur dix sont des personnes seules ; parmi elles, près des trois quarts sont des femmes. Les femmes vivent plus longtemps et, dans ces générations, elles ont peu ou pas travaillé. Elles ont donc acquis moins de droits à pension que les hommes, surtout pour les plus âgées. La part des femmes parmi les titulaires isolés augmente ainsi avec l'âge, de 62 % entre 65 et 70 ans à plus de 90 % au-delà de 90 ans.

En toute logique, les revenus des Isariens, plus élevés que ceux des Axonais et des Samariens, comportent une moindre proportion de prestations sociales. Mais pour les ménages les plus modestes, c'est l'inverse, en raison de la fécondité plus élevée et des familles nombreuses plus fréquentes que dans les deux autres départements. ■

Définitions

ARE : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi

Catégories de demandeurs d'emploi de Pôle Emploi :

- *Catégories A, B et C* : les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi selon qu'ils sont sans emploi ou ont eu une activité réduite de moins de 78 heures ou de plus de 78 heures au cours du mois.

- *Catégories D et E* : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en stage, formation, maladie, convention de reclassement personnalisé (CRP), contrat de transition professionnelle (CTP) ou contrats aidés.

Indemnisation chômage : allocation du régime d'assurance chômage (principalement l'allocation d'aide au retour à l'emploi - ARE) ou du régime de solidarité (principalement l'allocation de solidarité spécifique - ASS - minimum social destinée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits au RAC, sous conditions d'activité passée).

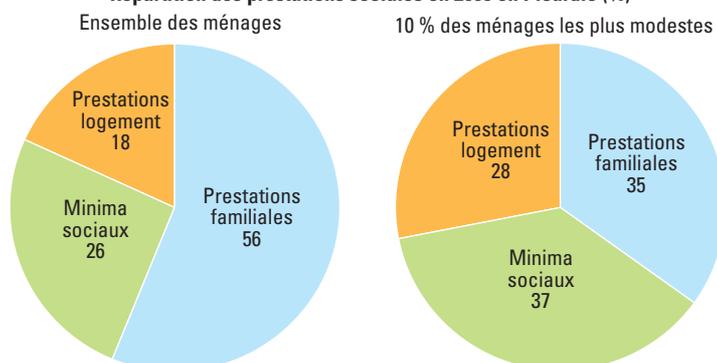
Minimum social : les minima sociaux garantissent un minimum de ressources aux personnes de 25 ans ou plus, ou assumant la charge d'enfant(s) ou sous conditions préalable d'activité. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active (RSA), le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et le minimum vieillesse.

Pour en savoir plus

Ralentissement de l'augmentation des bénéficiaires de minima sociaux - Bilan économique 2011 - Insee Picardie Dossier, août 2012

Ménages aux revenus modestes et redistribution - Collection Études et statistiques, Minima sociaux et prestations sociales, Édition 2013, Drees, juillet 2013

Répartition des prestations sociales en 2009 en Picardie (%)



Source : Insee, revenus disponibles

Part des prestations sociales dans les revenus disponibles des ménages (%)

	Ensemble des ménages		Ménages du 1 ^{er} décile	
	2008	2009	2008	2009
Aisne	5,1	5,4	37,1	38,5
Oise	4,1	4,3	37,5	38,9
Somme	4,6	4,8	36,3	38,1
Picardie	4,5	4,7	37,0	38,5
France métropolitaine	4,0	4,1	35,5	37,1
France de province	4,1	4,3	34,8	36,2

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2008 et 2009

Proportion d'allocataires Allocation Supplémentaire Vieillesse et Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées parmi les 60 ans et plus en Picardie

	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Proportion d'allocataires ASV et ASPA parmi les 60 ans et plus (en %)	2,9	3,0	3,0	3,0	3,1	3,3	3,4
Nombre d'allocataires ASV et ASPA (nombre)	11 530	11 545	11 529	11 325	11 423	11 887	11 978
Population des 60 ans et plus (nombre)	393 456	382 347	382 347	382 347	372 359	364 713	354 603
Nombre d'allocataires ASV et ASPA femmes (nombre)	6 625	6 686	6 732	6 632	6 825	7 017	7 180
Part des femmes parmi les allocataires (%)	57,5	57,9	58,4	58,6	59,7	59,0	59,9
Nombre d'allocataires ASV et ASPA vivant en couple (nombre)	2 850	2 951	2 970	3 002	2 564	3 647	3 687

Source : Drees (Bds)

Bénéficiaires CAF 2011 du Revenu de Solidarité Active et de l'Allocation Adulte Handicapé en Picardie

	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)
Revenu de Solidarité Active				
Socle seul	14 872	22 793	37 665	60,5
Socle et activité	1 819	4 342	6 161	70,5
dont majoration parents isolés	259	6 934	7 193	96,4
Activité seul	4 822	11 441	16 263	70,3
Total Revenu de Solidarité Active	21 513	38 576	60 089	64,2
dont total majoration parents isolés	353	8 213	8 566	95,9
Allocation Adulte Handicapé	16 995	16 354	33 349	49,0

Source : CAF 2011



Les Françaises, actives ou inactives, touchent en moyenne des revenus individuels plus faibles que ceux des hommes. Leur niveau de vie est inférieur de 3 % en moyenne à celui des hommes (17 357 € en moyenne en 2010 contre 22 408 €). Il est inférieur à celui des hommes pour l'ensemble des classes d'âges à partir de 18 ans. Le taux de pauvreté est également plus fort chez les femmes : 14,1 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté (12,9 % des hommes). C'est entre 18 et 24 ans qu'il est le plus élevé pour les deux sexes (23,7 % pour les femmes et 21,3 % pour les hommes).

Au sein de configurations familiales semblables, des disparités existent. Les moins de 65 ans vivant seuls ont des niveaux de vie assez proches lorsqu'ils sont actifs ; quand ils sont inactifs, les femmes présentent un niveau de vie inférieur. En revanche, les mères isolées ont un niveau de vie plus faible que les pères isolés, qu'elles soient actives ou non. Les familles monoparentales sont les plus confrontées

à la pauvreté mais alors que les pères isolés (actifs ou non) sont 18,5 % à vivre sous le seuil de pauvreté, les mères isolées actives sont touchées à 28,7 % par la pauvreté et les mères isolées inactives le sont à plus de 60 %.

Les revenus des Picards tirés par le département de l'Oise

En 2009, la moitié des ménages picards dispose d'un revenu annuel supérieur à 29 250 € (312 € de plus qu'en métropole). Cette différence est due aux ménages de l'Oise dont le revenu médian est supérieur de 4 300 € à celui des Samariens et de 4 900 € à celui des Axonais. Les 10 % des plus favorisés ont un revenu d'au moins 58 742 €, montant supérieur à celui de la métropole. Les 10 % des plus modestes ont un revenu d'au plus 13 533 €, montant supérieur à celui de la métropole.

La crise économique a fait stagner le niveau de vie des Picards

À la 14^e place des 22 régions métropolitaines, la Picardie présente un niveau de vie inférieur à 18 400 € par an pour la moitié des ménages (1 534 € mensuels).

Un Picard sur sept (14,4 %, soit 272 000 personnes) vit sous le seuil de pauvreté, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian, soit 954 € par mois. La Picardie se classe au 7^e rang des régions les plus pauvres, avec une forte disparité entre la Somme et l'Aisne d'une part et l'Oise d'autre part, les plus pauvres.

Comme en France, la pauvreté monétaire concerne plus de femmes que d'hommes

Les femmes sont plus souvent seules ou parents isolés, plus souvent touchées par des conditions d'emploi plus précaires (contrats précaires, temps partiel et salaires plus bas) ou le chômage. Elles sont également plus souvent concernées par des formes particulières d'emploi qui les assujettissent à une plus grande précarité financière : en 2010, 40 % des actives picardes exercent un emploi particulier, contre 22 % des actifs picards. 41 % d'entre elles travaillent en CDI contre 64 % des hommes. Le temps partiel est également une forte cause de paupérisation : il concerne 29 % des salariées quand les hommes ne sont que 8 % à y avoir recours.

Les taux de pauvreté les plus élevés se trouvent parmi les familles monoparentales : en Picardie, un tiers d'entre elles (29,8 % en métropole) ont un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté. Ces familles, des femmes dans 80 % des cas, sont cinq fois plus touchées par la pauvreté que les couples sans enfant ou les personnes seules. Les couples sont davantage épargnés même si ceux avec enfant(s) sont deux fois plus exposés à la pauvreté que ceux qui n'en ont pas, 13,3 % contre 6,1 %.

Les jeunes et les femmes seules plus exposés à la pauvreté

Les personnes seules sont celles qui disposent le plus d'un revenu très faible : elles sont 18,5 % en France quel que soit le sexe. En Picardie, les femmes seules sont les plus représentées (17,6 %, contre 16,6 % des hommes). Plus souvent au chômage ou en emplois précaires, un Picard de moins de 30 ans sur cinq est pauvre. Par ailleurs, la précarité touche tout particulièrement les personnes âgées isolées, notamment les femmes. Elles perçoivent plus souvent des pensions de retraite plus faibles que les hommes en raison de carrières professionnelles moins longues et moins bien rémunérées. Les écarts entre les sexes sont plus marqués aux âges plus avancés. Ainsi, les femmes de 75 ans ou plus ont en moyenne un niveau de vie inférieur de près de 11 % à celui des hommes du même âge. Ces générations de femmes ont moins souvent travaillé que leurs filles. Lorsqu'elles survivent à leur conjoint, elles ne disposent souvent plus que d'une pension de réversion. ■

Définition

Le *niveau de vie* est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Revenus individuels : ensemble des salaires, allocations chômage, revenus d'indépendant ainsi que pensions de retraite et pensions alimentaires.

Le *taux de pauvreté* correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

Pour en savoir plus

Niveau de vie et taux de pauvreté en Picardie en 2009 - Insee Picardie Flash n°05, août 2012

Femmes et précarité - Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

La croissance du nombre des bénéficiaires de minima sociaux ralentit - Chapitre Prestations Sociales - Bilan économique 2010, Insee Picardie Dossier, mai 2011

Taux de pauvreté financière par département (%)

	2009	2008	2007	2006
Aisne	17,1	16,4	17,2	16,6
Oise	11,5	10,9	11,2	11,1
Somme	16,0	15,2	15,9	15,4
Picardie	14,4	13,7	14,3	13,9
France de province	13,8	13,2	13,7	13,4
France métropolitaine	13,5	13,0	13,4	13,2
Seuil de pauvreté monétaire (€/mois)	954	950	935	915

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2006 à 2009

Revenu disponible médian (€)

	Picardie	France de province	France métropolitaine
Ménages monoparentaux	22 899	22 783	23 394
Couples sans enfant	32 154	32 216	33 318
Couples avec enfant(s)	41 281	41 878	42 981
Femmes seules	16 247	16 156	16 901
Hommes seuls	17 514	17 173	17 760

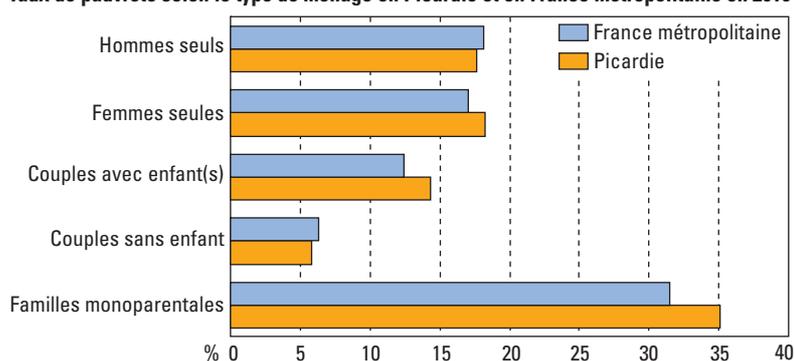
Source : Insee, revenus disponibles localisés 2009

Évolution 2008-2009 du revenu disponible des ménages picards les plus modestes et les plus aisés en euros

	2008			2009		
	Revenu disponible au 1 ^{er} décile	Revenu disponible au 9 ^e décile	Rapport inter-décile D9/D1	Revenu disponible au 1 ^{er} décile	Revenu disponible au 9 ^e décile	Rapport inter-décile D9/D2
Aisne	12 624	53 842	4,3	12 830	54 678	4,3
Oise	14 471	62 309	4,3	14 639	62 863	4,3
Somme	12 685	55 240	4,4	12 863	56 042	4,4
Picardie	13 359	58 020	4,3	13 533	58 742	4,3
France de province	12 563	57 495	4,6	12 794	58 430	4,6
France métropolitaine	12 812	60 573	4,7	13 075	61 507	4,7

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2008 et 2009

Taux de pauvreté selon le type de ménage en Picardie et en France métropolitaine en 2010



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2010

Taux de pauvreté selon le type de ménage par département en 2010 (%)

	Taux de pauvreté selon la taille du ménage				Taux de pauvreté selon le type de ménage					
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes et plus	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfants	Ménage complexe	Femme seule	Homme seul
Aisne	20,3	10,9	15,7	24,3	40,6	7,0	17,9	28,3	20,5	20,2
Oise	14,0	7,0	10,0	15,8	28,9	4,4	11,0	23,4	14,5	13,3
Somme	20,6	10,3	14,1	22,2	38,0	6,7	16,0	26,4	20,4	20,7
Picardie	18,0	9,2	12,8	19,8	35,0	5,9	14,3	25,3	18,2	17,6
France de province	19,0	9,6	12,7	17,1	33,4	6,6	12,6	21,7	18,7	19,4
France métropolitaine	17,5	9,3	12,4	17,3	31,5	6,3	12,4	24,7	17,0	18,1

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans-abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul

Source : Insee, revenus disponibles localisés 2010

5

SANTÉ, CONDITIONS DE VIE



- 1 - Articuler vie professionnelle et vie personnelle
- 2 - Santé, recours aux soins
- 3 - Maternité, IVG
- 4 - Fin de vie



En 2009, 65,9 % des Picardes âgées de 15 à 64 ans sont actives, c'est-à-dire occupent un emploi ou sont au chômage. Ce chiffre est inférieur de 2 points à la moyenne nationale, écart constant depuis deux décennies. La progression de l'activité féminine, qui date des années 1960, s'est poursuivie au cours de ces dernières années ; ainsi, elle était de 57,5 % en 1990. Le temps partiel, voulu ou subi, est très fréquent dans la région : 27,7 % des femmes ayant un emploi occupent celui-ci pour une durée inférieure à un temps complet.

L'activité des femmes diminue avec le nombre d'enfants du couple, pas celle des hommes

Pour les mères en couple, la présence du premier enfant se conjugue très souvent avec une activité professionnelle : dans la région, 92 % de celles qui ont un enfant de moins de 3 ans travaillent ; ce taux reste encore de 80 % lorsque le nombre d'enfants est de deux. En revanche, seules 52 % des mères de 3 enfants ou plus exercent une profession. Mais c'est un taux supérieur à la moyenne nationale (43 %). À l'inverse, le taux d'activité des pères n'est pratiquement pas influencé par le nombre et l'âge de ses enfants : en Picardie, ce taux est toujours supérieur à 97 %, même si le couple a trois enfants ou plus.

La situation est à peu près similaire pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale : leur taux d'activité passe de 88 % avec un enfant à 51 % avec trois. L'impact est beaucoup plus limité lorsque c'est un homme qui dirige la famille monoparentale : son taux d'activité diminue certes, mais de 10 points seulement, allant de 98 % avec un enfant à 88 % avec trois.

L'offre d'accueil collectif est faible en Picardie

Quand les enfants sont jeunes et pas encore scolarisés, exercer une activité professionnelle doit se conjuguer avec la garde des enfants. L'une des caractéristiques de la Picardie est la faiblesse des structures d'accueil des tout-petits. Le taux de crèches collectives n'est que 6,3 places pour 1 000 enfants de moins de 3 ans (16 pour la France de province) ; les places en halte-garderie, jardin d'enfant ou multi-accueil sont également limitées : elles ne représentent que 2 % de l'offre

de la province, alors que la région a une des plus fortes natalités de France. Le taux d'équipement en accueil collectif est ainsi de 52 places pour 1 000 enfants, ce qui est trois fois moins élevé que la moyenne nationale, n'étant même que de 33 dans l'Aisne. Le recours à la famille ou à des assistantes maternelles paraît alors nécessaire, selon les possibilités et les moyens financiers.

Mais la garde des enfants de moins de 4 ans, pendant la semaine, est majoritairement assurée par les parents en Picardie, encore plus souvent qu'au plan national (58 % contre 53 %). Cette différence peut s'expliquer en partie par le faible taux d'activité des femmes dans la région.

Par ailleurs, les enquêtes nationales montrent le rôle dominant des femmes dans les activités parentales de soin, de jeu ou d'instruction auprès des enfants, indiquant, de plus, que le partage des tâches n'a guère évolué depuis une décennie. Ainsi, les femmes consacrent 1h14 par jour à l'éducation de leurs enfants, les pères 34 minutes. S'ajoutent aussi les inégalités de temps consacré aux tâches ménagères, encore très largement réalisées par les femmes. ■

Définitions

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Couple : un couple au sein d'un ménage (au sens du recensement de la population) est formé d'un homme et d'une femme âgés de 14 ans ou plus, qui partagent la même résidence principale et qui répondent, sauf exception, à au moins l'un des deux critères suivants : ils déclarent tous les deux être mariés ou ils déclarent tous les deux vivre en couple. Les couples ainsi définis sont des couples de fait, les conjoints pouvant être mariés ou non.

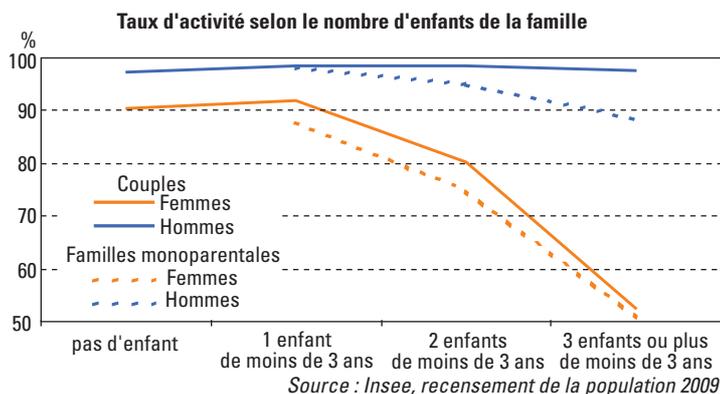
Taux d'activité : part des actifs (actifs occupés + chômeurs) dans la population totale.

Pour en savoir plus

Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux - Insee Première n°1454, juin 2013

Conséquences de l'interruption d'activité pour raisons familiales - Femmes et précarité, Conseil Économique, Social et Environnemental, février 2013

L'arbitrage entre emploi et inactivité des mères de jeunes enfants : le poids des contraintes familiales, professionnelles et sociétales sur les modes d'accueil des enfants - Économie et Statistiques n°447, Insee, septembre 2012

**Accueil des enfants d'âge préscolaire au 1^{er} janvier 2010**

Unité : places

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Crèches collectives y compris parentales	40	424	0	464	92 853
Haltes garderies et haltes garderies parentales	191	399	35	625	32 207
Jardins d'enfants	11	12	61	84	9 861
Multi-accueil	450	1 185	1 178	2 813	168 243
Taux d'équipement en accueil collectif pour 1 000 enfants nés au cours des 3 dernières années¹	33	60	58	52	178

¹Ne sont pas comprises les places en jardins d'enfants (3-6 ans)

Sources : Conseils généraux - Drees - Ircem

Principaux temps sociaux des parents en 2010 (en heures et minutes)

	Femmes avec enfants	Hommes avec enfants	Ensemble
Temps physiologique	11:31	11:10	11:21
Travail, études, formation (y c. trajets)	03:19	05:25	04:18
Temps domestique	04:31	02:28	03:33
Ménages, courses	03:06	01:15	02:14
Soins aux enfants	01:14	00:34	00:55
Jardinage, bricolage	00:11	00:39	00:24
Temps libre	03:38	04:06	03:52
Trajet	01:00	00:51	00:56
Ensemble	24:00	24:00	24:00

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de plus de 18 ans vivant dans un ménage comprenant au moins une personne de moins de 18 ans

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010

Mode de garde des enfants de moins de 4 ans durant la semaine

Modes de garde	Parents	Assistante maternelle	Crèche	Grand-parents, famille	Autres	Total
Picardie	57,2	25,1	10,6	5,7	1,4	100,0
France	52,8	24,5	14,1	5,2	3,5	100,0

Source : Insee, Enquête Famille et logements 2011

Accueil des tout-petits en 2010

Unité : nombre de places installées et taux pour 1 000 enfants de moins de 3 ans

	Crèches collectives y compris parentales		Haltes-garderies y compris parentales (places)	Jardins d'enfants (places)	Multi-accueil (places)
	Places	Taux			
Aisne	40	1,9	191	11	450
Oise	424	12,9	399	12	1 185
Somme	0	0,0	35	61	1 178
Picardie	464	6,3	625	84	2 813
France de province	28 913	16,0	22 979	4 559	140 037
France métropolitaine	86 450	37,3	32 064	8 024	166 534

Le taux pour 1 000 enfants de moins de 3 ans est calculé par rapport aux estimations de population au 01/01/2010.

Sources : Drees, Statistiques départementales des conseils généraux - Ircem - Insee, Estimations de population



Les enquêtes Emploi du Temps menées tous les dix ans au niveau national uniquement, montrent que la progression de la participation des femmes au marché du travail ne semble pas se traduire par un partage plus égalitaire des tâches domestiques. Si les femmes en font effectivement moins qu'il y a 10 ans, les hommes n'en font pas plus. Qu'ils soient étudiants, salariés, chômeurs ou retraités, les hommes disposent de davantage de temps de loisirs et de temps libre.

Les femmes font moins le ménage, les hommes pas plus

Le temps domestique quotidien, resté stable chez les hommes, a diminué chez les femmes, en particulier chez celles qui n'ont pas d'emploi (une demi-heure de moins par jour depuis 1999). Cette évolution confirme et prolonge la baisse observée entre 1986 et 1999. L'écart entre les hommes et les femmes s'est donc réduit, mais demeure : il est d'une heure et demie par jour.

Si la durée totale consacrée au travail domestique et au travail professionnel est proche en moyenne entre hommes et femmes, sa répartition entre les deux composantes demeure très inégale entre les sexes. Depuis vingt-cinq ans, l'écart de situation entre les hommes et les femmes s'est réduit, pour l'essentiel du fait de la diminution du temps passé par les femmes aux tâches domestiques et non d'une augmentation du temps masculin. Cette réduction vient principalement du cœur des tâches domestiques que sont les tâches ménagères : ménage, cuisine, linge et courses. Cependant, l'inégalité du partage des tâches domestiques continue d'être d'autant plus forte que les ménages comptent des enfants. Le temps passé par les pères à s'occuper de leurs enfants a certes augmenté sur les dix dernières années, mais les femmes s'en occupent plus également, si bien que les inégalités selon le sexe restent inchangées. En général, les tâches domestiques ne sont pas très appréciées par les personnes qui les effectuent et plus les activités sont considérées comme des corvées, plus l'écart de participation entre les hommes et les femmes est important.

Aujourd'hui, les hommes n'accordent pas plus de temps aux tâches domestiques qu'en 1999, mais le répartissent différemment : moins de temps dévolu aux tâches dites de semi-loisirs, comme le bricolage (-8 minutes), et plus de temps consacré aux enfants et au ménage (+ 5 minutes chacun).

Le temps passé aux tâches ménagères reste l'inégalité la plus forte en 2010 comme en 1999

Au sein des tâches domestiques, ce sont les tâches ménagères (ménage, cuisine, linge), pour lesquelles les inégalités entre femmes et hommes sont les plus fortes en 2010 comme en 1999. Toutefois, ces inégalités sont celles qui ont le plus diminué sur cette période (-12 minutes). En 2010, les pères passent 9 minutes de plus par jour en moyenne à s'occuper de leurs enfants qu'en 1999. Toutefois, l'écart entre les pères et les mères reste stable car les mères y consacrent aussi plus de temps. Les mères passent une demi-heure de plus que les pères à s'occuper de leurs enfants (soins corporels, médicaux, etc.) mais seulement 6 minutes de plus pour les jeux et l'instruction. L'écart de durée des soins en moyenne est lié à la fois à la proportion plus faible d'hommes qui s'occupent de leurs enfants et aussi à la durée plus courte des soins quand ceux-ci les font. En revanche, lorsque les parents jouent avec leurs enfants ou leur font réviser les leçons, ils y consacrent le même temps ; il y a juste moins de pères que de mères qui effectuent ces activités.

Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux

En France, plus d'une mère sur deux d'enfants de moins de huit ans s'est arrêtée de travailler après la naissance de ses enfants ou a réduit temporairement son temps de travail, c'est-à-dire au moins un mois au-delà de son congé de maternité. Seuls 12 % des pères ont modifié leur temps d'activité au-delà de leur congé de paternité. Chez les femmes, ces modifications du temps de travail s'effectuent majoritairement dans le cadre du congé parental. Les moins diplômées cessent plus souvent leur activité alors que les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 tendent davantage à la réduire. Dans quatre cas sur cinq, la décision de prendre un congé parental à temps plein a été prise avant la naissance. Neuf mères sur dix ayant pris un congé parental à temps plein considèrent que c'était la meilleure solution pour l'enfant, trois sur dix qu'un autre mode de garde aurait été trop cher, et trois sur dix qu'elles en avaient besoin pour se remettre de la naissance. En France, les interruptions d'activité féminines suite à une naissance sont moins fréquentes qu'en Suède, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Ces écarts s'expliquent en partie par les différences de législation du congé parental entre pays et par leurs particularités en matière d'offre de modes de garde. ■

Journée moyenne en métropole - 2010

	Étudiants, lycéens		Salariés		Indépendants		Chômeurs		Femmes	Retraités	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	au foyer	Hommes	Femmes
Temps physiologique	11:49	12:10	11:09	11:23	10:59	11:28	11:57	12:07	12:09	12:18	12:24
Temps professionnel* et de formation	04:48	04:42	05:50	04:48	07:35	05:01	00:49	00:21	00:04	00:12	00:04
Temps domestique	00:50	01:27	02:06	03:27	01:27	03:28	03:23	04:56	05:38	03:31	04:25
Temps de loisirs	04:35	03:19	03:28	02:48	02:38	02:22	05:34	04:07	04:18	06:03	05:15
Temps de sociabilité (hors repas) dont :	01:12	01:24	00:43	00:45	00:42	00:46	01:04	01:13	00:54	00:55	01:01
Transport (hors trajet domicile-travail)	00:47	00:58	00:44	00:49	00:38	00:55	01:13	01:16	00:56	01:00	00:50
Total	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h	24 h

* Il s'agit de moyennes par jour, y compris samedi, dimanche et vacances ; il faut multiplier par 7 pour obtenir la durée hebdomadaire de travail.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 2010

Évolution des tâches du noyau dur du travail domestique entre 1999 et 2010

	Temps moyen			Participation			Temps moyen des participants		
	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999 en points de %	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme	
	en minutes			en %		en minutes			
Cuisine	24	70	-15	47	82	-8	51	85	-11
Ménage	15	51	-12	28	67	-12	55	76	-8
Linge	4	23	-4	10	39	-6	38	59	-1
Courses	17	27	-3	25	37	-5	70	75	2
Divers*	13	11	-1	19	22	3	72	50	-4

* La catégorie « divers » regroupe les activités comme effectuer les démarches administratives, couper le bois,

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités

Lecture : en 2010, les hommes passent 24 minutes par jour à faire la cuisine, les femmes y passent 70 minutes. L'écart de durée entre les sexes a cependant diminué de 15 minutes depuis 1999.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1999 et 2010

Évolution des tâches parentales entre 1999 et 2010

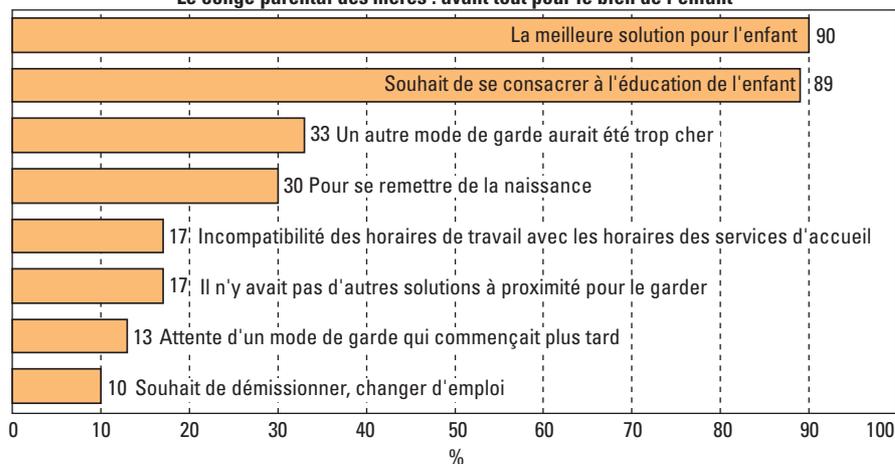
	Temps moyen			Participation			Temps moyen des participants		
	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999 en points de %	2010		Évolution de l'écart homme-femme par rapport à 1999
	Homme	Femme		Homme	Femme		Homme	Femme	
	en minutes			en %		en minutes			
Soins aux enfants	16	46	2	27	50	-3	60	87	-5
Jeux et instruction	10	15	-1	17	27	-1	57	55	-2

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités

Lecture : en 2010, les hommes passent 16 minutes par jour à donner des soins aux enfants, les femmes y passent 46 minutes. L'écart de durée entre les sexes a augmenté de 2 minutes depuis 1999.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1999 et 2010

Le congé parental des mères : avant tout pour le bien de l'enfant



Note : les raisons ayant conduit à prendre un congé parental sont présentées telles qu'elle étaient proposées aux personnes interrogées lors de l'enquête. Plusieurs réponses étaient autorisées, d'où des totaux supérieurs à 100 %.

Champ : mères d'enfants de moins de 8 ans ayant pris un congé parental à temps plein, ayant travaillé après la naissance du plus jeune enfant ou ayant cessé leur activité professionnelle moins d'un an avant sa naissance, hors mères en congé de maternité post-natal, en France.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010



Davantage de consultations dans la médecine de ville

En matière de recours au système de santé, les femmes, en Picardie comme en France, consomment plus de soins de ville que les hommes. En Picardie, elles représentent 60 % des consultations réalisées en 2010, dans un cabinet de médecine de ville. Cette part est un peu inférieure à la moyenne nationale (61,5 %). Globalement, cela tient au fait qu'elles sont plus âgées. Mais cela reste aussi vrai à un âge donné. Ainsi, si le taux de consultation d'un médecin de ville des femmes entre 2 et 18 ans est à peine plus élevé que celui des hommes, il est supérieur d'un quart entre 19 et 69 ans et de moitié au-delà de cet âge.

Les femmes consultent, notamment, plus souvent leur médecin généraliste. L'écart est surtout sensible avant 55 ans, puis diminue avec l'âge : en 2008, 90 % des femmes et 81 % des hommes de 18 à 24 ans déclarent avoir consulté un généraliste pour eux-mêmes au cours des douze derniers mois, contre 98 % et 97 % des 85 ans et plus. Pour les médecins généralistes, la Picardie se classe même au 5^e rang des régions françaises pour la fréquence des consultations, alors que, plus généralement, le recours des femmes à un professionnel de la médecine libérale est plus rare dans la région qu'au plan national. C'est le cas notamment, pour les infirmiers et kinésithérapeutes et, même si l'écart est plus limité, pour les gynécologues et sages-femmes, alors que la Picardie est une des régions qui a la fécondité la plus élevée.

Grossesses et accouchements augmentent le nombre des séjours à l'hôpital

Les femmes sont aussi plus souvent hospitalisées dans des services de soins de courte durée que les hommes. Ainsi, en 2010, la part des actes les concernant représentait 54 % du total de la région, un taux similaire à celui du pays. Ceci tient encore une fois au fait qu'elles sont plus âgées, mais aussi aux séjours liés à la grossesse et à l'accouchement, qui représentent, par exemple, plus d'un tiers des séjours à l'hôpital des femmes de 15 à 44 ans en 2009.

En revanche, à âge égal et hors séjours liés à la grossesse et à l'accouchement, les femmes sont moins hospitalisées que les hommes, surtout après 50 ans. Les spécialités qui accueillent le plus de patientes sont, en Picardie comme en France, la chirurgie orthopédique et l'endocrinologie. On observe de plus que, globalement, les taux de recours des Picardes à l'hospitalisation sont proches de ceux de l'ensemble des femmes du pays dans toutes les principales spécialités. D'ailleurs, le taux global d'hospitalisation de la Picardie (217 ‰) est voisin de celui de la France (210 ‰) et la situe au 11^e rang des régions. ■

Définitions

Taux d'hospitalisation : nombre annuel de séjours à l'hôpital pour 1 000 habitants.

Séjours dans les services de soins de courte durée : ils sont effectués en médecine générale et spécialités médicales, chirurgie générale et spécialités chirurgicales. Ils comprennent les hospitalisations d'au moins 24 heures (y compris pour des traitements itératifs) et celles inférieures à 24 heures pour des motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs. Sont donc exclus les séjours en hôpital psychiatrique et dans les services de suite et de réadaptation.

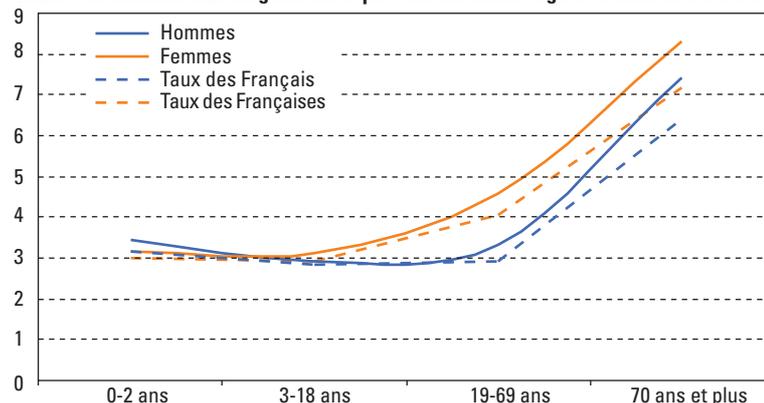
Pour en savoir plus

Regard sur la santé des femmes en Picardie - Observatoire régional de la santé et du social en Picardie, mars 2007

La santé des femmes en France - Études et résultats n°834, Drees, mars 2013

Chapitre "Santé" extrait du Bilan Économique et Social 2010 - Bilan économique et social 2010, Insee Picardie Dossier, mai 2011

Nombre de consultations du généraliste par habitant selon l'âge et le sexe en Picardie



Sources : Drees -SNIIR-AM - CNAM-TS, 2010 - Insee, recensement de la population 2010

Nombre moyen de consultations par an d'un professionnel de santé pour 100 habitants

Spécialité	Picardie			France		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Dentiste	84,5	74,9	79,9	96,2	83,9	90,2
Médecin généraliste	475,0	362,1	420,8	428,2	327,7	379,5
Infirmier	710,2	428,9	572,8	858,2	515,5	692,3
Kinésithérapeute	270,8	183,5	228,3	367,3	237,7	304,6
Ophtalmologue	38,1	28,5	33,5	39,8	29,0	34,6
Pédiatre	12,0	11,8	12,2	14,2	14,5	14,4
Psychologue	13,8	7,4	10,7	29,4	17,1	23,4
Gynécologue	44,8	0,2	23,0	49,7	0,2	25,7
Sage-Femme	7,3	0,0	3,7	15,5	0,3	8,2

Explication : un Picard voit 4,2 fois son généraliste par an en moyenne,

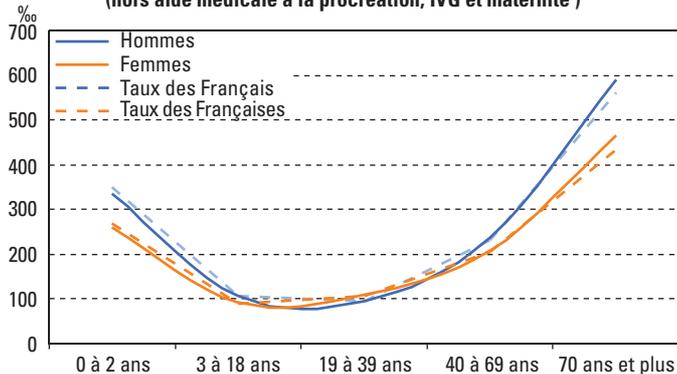
Sources : DGOS-Drees, PMSI-MCO 2009 - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2009

Taux de recours à l'hospitalisation (%)

Spécialité	Picardie			France		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cardiologie	21,1	15,0	18,0	20,9	13,8	17,3
Chirurgie orthopédique	24,1	25,7	24,9	24,6	25,2	24,9
Chirurgie viciérale	12,7	10,6	11,6	13,2	10,2	11,6
Endocrinologie	18,2	19,6	18,9	20,7	21,5	21,1
Hépatogastro-entérologie	15,3	14,9	15,1	13,2	12,2	12,7
Ophtalmologie	10,1	13,1	11,6	12,1	15,6	13,9
ORL	10,8	8,0	9,3	10,5	7,6	9,0
Pédiatrie médicale	20,9	17,3	19,1	18,7	15,2	16,9
Pneumologie	13,6	10,1	11,8	12,0	8,8	10,4
Urologie	13,3	5,0	9,0	13,5	4,8	9,1
Gynécologie	0,1	15,5	8,0	0,1	16,1	8,3

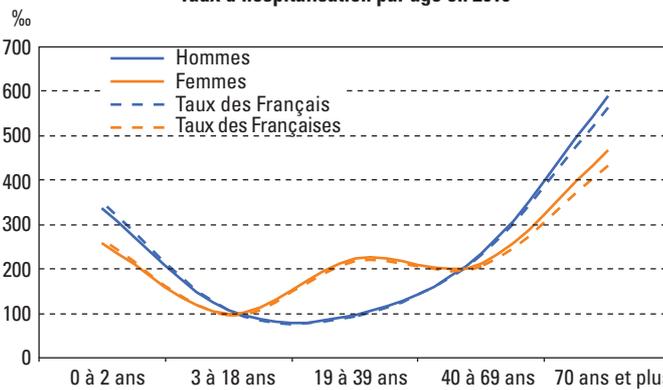
Source : Sources : DGOS-Drees, PMSI-MCO 2009 - Insee, estimations localisées de population au 01/01/2009

Taux d'hospitalisation par âge en 2010 (hors aide médicale à la procréation, IVG et maternité)



Sources : Insee, recensement de la population 2010 - Drees ; PMSI MCO 2010 ; SAE 2010

Taux d'hospitalisation par âge en 2010



Sources : Insee, recensement de la population 2010 - Drees ; PMSI MCO 2010 ; SAE 2010



Un premier enfant à 27 ans en moyenne

On a dénombré, en 2011, 22 600 accouchements en Picardie, soit 522 pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans, ce qui positionne la Picardie au 12^e rang des régions françaises. 4 390 d'entre eux ont fait l'objet d'une césarienne (19,4 %). Ce recours est un peu moins pratiqué qu'au plan national (20,3 %). 61,3 % de ces naissances ont eu lieu hors mariage (55,8 % en France). L'âge moyen des mères augmente au fil du temps : il est de 29,2 ans en Picardie, soit un an de moins qu'au plan national. De même, l'âge moyen au premier enfant est de 27 ans dans la région soit, là encore, un an de moins que le niveau français, positionnant la Picardie au 1^{er} rang des régions pour cet indicateur.

Cela contribue également à faire de la Picardie la région où le nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 24 ans est le plus élevé : 0,44 contre 0,32 pour la moyenne française, avec même un taux de 0,55 dans l'Aisne. Le nombre de bébés nés de mères mineures est d'environ 200 par an. Cela est faible et ne représente que 0,8 % des naissances totales de la région ; mais, cependant, la fécondité des mineures est plus élevée dans la région qu'en moyenne : 3,1 ‰ des Picardes âgées de 12 à 17 ans sont mères pour 1,9 ‰ des jeunes Françaises. La Picardie se classe ainsi en seconde position des régions de la France métropolitaine, derrière le Nord-Pas-de-Calais (3,8 ‰).

Importante baisse de la mortalité infantile

Pour autant, selon les statistiques de l'Observatoire régional de la Santé et du Social¹, les adolescents picards n'ont pas de retard significatif dans le recours à la contraception. En Picardie, 84 % des jeunes sexuellement actifs déclarent utiliser un moyen de contraception, les filles davantage que les garçons (respectivement 88 % et 80 %). 78 % citent la pilule comme moyen contraceptif utilisé et 37 % le préservatif.

Enfin, la mortalité des enfants de moins d'un an est en forte baisse : le taux de mortalité infantile est passé de 4,1 ‰ sur la période 2007-2009 à 3,6 ‰ sur celle de 2009-2011, soit le même taux que le niveau national, alors qu'il lui était supérieur auparavant.

Peu d'interruptions volontaires de grossesse en Picardie, essentiellement réalisées dans des établissements publics

En cas de grossesse non désirée, les femmes peuvent recourir à une interruption volontaire de grossesse (IVG). En 2010, 5 200 IVG ont été pratiquées en Picardie, 11,9 pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Ce taux est nettement inférieur à la moyenne nationale (15,1 %) et, d'ailleurs, seules 5 régions ont un taux plus faible. La majorité des IVG (84 %) est pratiquée dans des établissements de santé. C'est un taux plus élevé qu'au plan national (87,3 %). Par ailleurs, la Picardie a cette caractéristique d'être la seule région de France, avec la Martinique, à voir l'intégralité de ses IVG hospitalières relever du secteur public, le privé n'en réalisant aucun alors que sa part est de 21 % en France.

Ce sont principalement des femmes de 20 à 24 ans qui pratiquent une IVG (un quart du total). Cette pratique est un peu plus courante qu'en France chez les mineures de la région : on compte 12,3 IVG pour 1 000 femmes mineures en Picardie pour 11,8 dans le pays. Les régions où les mineures recourent le plus à l'IVG sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse (15,3 ‰), le Languedoc-Roussillon (14,4 ‰), le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France (12,7 ‰), puis la Picardie. ■

Définitions

Interruption volontaire de grossesse (IVG) : autorisée en France depuis 1975, elle est pratiquée à la demande d'une femme enceinte que son état place "dans une situation de détresse", par un médecin, dans un établissement public ou privé. Elle doit être pratiquée avant la douzième semaine de grossesse. La loi de juillet 2001 et ses textes d'application de juillet 2004 permettent également aux femmes de recourir à une IVG médicamenteuse dans le cadre de la médecine de ville. Cet acte doit être effectué sous la surveillance d'un gynécologue ou d'un médecin généraliste justifiant d'une expérience professionnelle adaptée et travaillant en réseau avec un établissement de santé avec lequel il a passé une convention. Ces IVG peuvent être pratiquées jusqu'à sept semaines d'aménorrhée (i.e. absence de règles).

Pour en savoir plus

Les interruptions volontaires de grossesse en 2011 - Études et résultats n°843, Drees, juin 2013
Rapport sur l'organisation du système de soins en matière d'IVG - Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, janvier 2013

¹Baromètre santé 2005 de l'ORS « Sexualité et contraception chez les jeunes picards »

Naissances, naissances hors mariage et taux de natalité en 2011

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Proportion de naissances hors mariage (en %)	64,8	58,1	63,0	61,3	55,8
Taux de natalité (en ‰)	12,8	13,7	12,2	13,0	12,6
Âge moyen des mères à la naissance ¹	28,7	29,4	29,3	29,2	30,0

¹Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée,
Champ : naissances domiciliées au domicile de la mère

Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations de population

Activité du court séjour en hospitalisation complète en 2011 (nombre d'entrées)

	Aisne	Oise	Somme	Picardie	Picardie/France (en %)
Gynéco-obstétrique	13 575	13 739	12 186	39 500	2,9
Nombre total d'accouchements	6 086	9 560	6 948	22 594	2,8
dont césariennes	1 303	1 821	1 260	4 384	2,7
Nombre total d'interruption volontaire de grossesse (y.c. interruptions médicales de grossesse IMG)	1 473	1 876	1 725	5 074	2,7

Sources : ARS - Drees, SAE

Les interruptions volontaires de grossesse en 2010

Régions	IVG hospitalières	Forfaits remboursés en centre de santé, centre de planification ou d'éducation familiale	Forfaits remboursés en ville	Total IVG réalisées	IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans	IVG pour 1 000 femmes mineures
Île-de-France	43 643	546	11 678	55 867	18,6	12,7
Champagne-Ardennes	3 422	0	171	3 593	12,1	11,6
Picardie	4 876	0	326	5 202	11,9	12,3
Haute-Normandie	4 662	5	945	5 612	13,4	10,7
Centre	6 330	10	434	6 774	12,3	10,9
Basse-Normandie	3 382	0	156	3 538	11,3	8,9
Bourgogne	3 958	0	172	4 130	12,0	9,2
Nord-Pas-de-Calais	11 981	0	531	12 512	13,2	12,7
Lorraine	6 335	200	15	6 550	12,2	9,5
Alsace	4 828	3	155	4 986	11,4	8,4
Franche-Comté	2 884	0	385	3 269	12,7	9,7
Pays de la Loire	8 417	0	48	8 465	10,7	9,4
Bretagne	7 636	41	405	8 082	11,8	8,8
Poitou-Charentes	4 001	0	313	4 314	11,7	9,6
Aquitaine	8 079	214	1 671	9 964	14,1	10,6
Midi-Pyrénées	8 387	34	775	9 196	14,4	10,5
Limousin	1 964	0	1	1 965	13,1	10,7
Rhône-Alpes	16 332	105	2 337	18 774	13,0	9,2
Auvergne	3 135	0	257	3 392	12,0	10,5
Languedoc-Roussillon	9 962	0	818	10 780	18,7	14,4
PACA	19 505	218	3 966	23 689	21,7	15,3
Corse	1 143	0	188	1 331	19,4	15,3
France métropolitaine	184 862	1 376	25 747	211 985	14,7	11,3
Guadeloupe	3 826	0	562	4 388	43,3	31,0
Martinique	2 236	0		2 236	22,3	21,4
Guyane	1 345	0	824	2 169	36,1	28,9
Réunion	3 268	0	1 081	4 349	19,6	19,0
Total DOM	10 675	0	2 467	13 142	27,2	23,7
France entière	195 537	1 376	28 214	225 127	15,1	11,8

Note : Les taux de recours des mineures concernent les IVG de moins de 18 ans, rapportées aux femmes âgées de 15 à 17 ans, alors que le tableau 2 ne concerne que les IVG concernant des femmes de 15 à 17 ans.

Sources : SAE, PMSI (DREES), Erasme (CNAM-TS) - Insee



En Picardie comme au plan national, les femmes sont majoritaires parmi les personnes âgées. En 2010, elles représentent 55 % des 60 ans et plus et cette part augmente avec l'avancée en âge : elle est de 62 % parmi les 75-84 ans et de 71 % au-delà de 85 ans.

Deux tiers des personnes âgées dépendantes sont des femmes

Les personnes âgées dépendantes sont à 65 % des femmes (67 % au plan national). En effet, leur espérance de vie (83 ans en 2011) est supérieure, en moyenne, de 6,5 ans à celle des hommes et contribue à faire qu'elles sont les plus nombreuses aux âges où la perte d'autonomie survient. Ainsi, le taux de dépendance n'est actuellement que de 3 % entre 60 et 75 ans, de 10 % entre 75 et 84 ans, 26 % entre 85 et 89 ans et devient majoritaire à partir de 90 ans.

Le phénomène de dépendance est donc un problème qui concerne d'abord les femmes. Et, avec le vieillissement des générations issues du babyboom, leur nombre va augmenter. Ainsi, d'ici 2020, on pourrait compter, si les tendances actuelles se poursuivent, 31 300 femmes dépendantes, soit 6 900 de plus qu'en 2007 et une augmentation de 28 %. Pour autant, la proportion de femmes dans le total des personnes âgées dépendantes resterait à peu près constant sur la période, avec un taux de 64 % à cette date.

Légère mortalité prématurée des femmes avant 65 ans

Chaque année, le nombre de décès en Picardie des femmes est un peu inférieur à celui des hommes. En 2009, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent les deux principales causes de décès, dans la région comme au plan national. Mais, il y a une différence selon le sexe : les tumeurs sont la première cause de mortalité des hommes, tandis que les maladies de l'appareil circulatoire arrivent en tête pour les femmes.

Les principales causes de décès varient aussi selon l'âge. Ainsi, une importante surmortalité masculine (trois fois supérieure à celle des filles) entre 14 et 25 ans est due aux accidents, particulièrement les accidents de transport, qui sont responsables de 43 % des décès. Les suicides pour les garçons, les tumeurs pour les filles, constituent la deuxième cause de décès. En fin de vie, après 65 ans, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent près de 60 % des causes de décès.

Les taux de mortalité observés chez les femmes placent la région dans une situation proche de celle constatée au plan national. On note cependant que le taux de décès suite à une maladie respiratoire est faible, situant la Picardie au 3^e rang des régions françaises. De même, les taux de mortalité prématurée¹ sont plus élevés en Picardie qu'en France. Ils sont de 1,5 ‰ pour les Picardes (1,3 ‰ au plan national), en raison de chiffres élevés dans l'Aisne (1,6 ‰) et la Somme (1,7 ‰). La tendance est la même pour les hommes. ■

Définitions

Personne âgée dépendante : personne âgée de 60 ans ou plus classée en GIR 1 à 4, c'est-à-dire qui a "besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière" (loi du 20 juillet 2001 relative à l'Allocation personnalisée d'autonomie). (le GIR - Groupe iso-ressource est l'indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome)).

Taux de mortalité prématurée : nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans de la même année.

Pour en savoir plus

Vivre à domicile ou en institution : effets d'âge, de santé mais aussi d'entourage familial - Insee Références France, portrait social, édition 2011

Les personnes âgées dépendantes d'ici 2020 : perspectives et besoins - Insee Picardie Analyses n° 41, décembre 2009

¹Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

Proportion de femmes parmi la population dépendante en Picardie en 2007 et 2020 (%)

	Part des femmes		Taux de dépendance	
	en 2007	en 2020	en 2007	en 2020
De 60 à 74 ans	50,8	48,9	4,1	3,8
60-69 ans	45,8	45,5	3,3	3,1
70-74 ans	56,8	53,5	6,1	5,5
De 75 à 84 ans	63,1	59,8	13,9	13,0
75-79 ans	59,7	55,0	10,7	9,7
80-84 ans	65,9	63,1	18,2	16,7
De 85 ans ou plus	77,4	75,6	39,9	38,9
85-89 ans	73,2	71,4	31,7	30,4
90 et +	82,2	79,5	56,6	52,2
Ensemble des 60 ans et plus	65,0	64,3	10,2	9,8

Source : Insee, enquête Handicap-santé 2008-2009

Causes de décès des femmes et des hommes en 2009 (nombre)

	Femmes Picardie	Femmes Picardie/ France (en %)	Hommes Picardie	Hommes Picardie/ France (en %)
Maladies infectieuses et parasitaires	213	3,8	194	3,6
dont SIDA et maladies à VIH	7	0,7	10	2,4
Tumeurs	2 013	3,0	3 033	3,2
dont tumeurs malignes du sein	369	3,1	790	3,3
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	452	3,9	288	3,3
Troubles mentaux et du comportement	271	2,7	204	2,7
dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)	16	2,6	74	3,1
Maladies du système nerveux et des organes des sens	623	3,2	363	2,9
Maladies de l'appareil circulatoire	2 191	2,8	2 072	3,0
Maladies de l'appareil respiratoire	485	2,9	572	3,2
Maladies de l'appareil digestif	361	3,3	449	3,5
dont maladies chroniques du foie	89	4,1	198	3,7
Maladie de l'appareil génito-urinaire	177	3,7	154	3,3
Symptômes et états morbides mal définis	602	2,8	571	3,3
Causes externes de blessure et d'empoisonnement	469	3,1	834	3,6
dont accidents de transport	42	3,9	136	4,0
dont chutes accidentelles	84	2,7	79	2,7
dont suicides	85	3,1	316	4,0
Autres maladies	230	3,7	157	3,4
Total toutes causes	8 087	3,0	8 891	3,2

Source : Inserm, CepiDc

Causes de décès des femmes en 2009 (taux bruts de mortalité pour 100 000 femmes)

	Tumeurs	Maladies de l'appareil			Maladies infectieuses et parasitaires		Suicides
		circulatoire	respiratoire	digestif	Total	SIDA - VIH	
Alsace	188,7	243,5	50,0	32,2	17,0	0,2	7,5
Aquitaine	217,0	289,7	53,5	32,4	18,9	0,5	9,4
Auvergne	247,8	316,4	60,9	47,9	21,6	0,1	8,8
Bourgogne	236,9	297,9	59,5	42,4	27,0	0,4	10,3
Bretagne	217,4	291,6	66,4	35,6	17,1	0,1	13,9
Centre	229,3	273,9	55,4	38,4	18,2	0,4	9,6
Champagne-Ardenne	231,9	258,2	53,8	38,9	18,7	0,0	7,6
Corse	225,6	265,5	57,0	37,4	12,7	0,6	3,8
Franche-Comté	204,0	250,2	53,9	30,1	16,8	0,0	11,1
Île-de-France	166,0	148,2	35,7	22,3	13,4	0,7	4,9
Languedoc-Roussillon	219,8	266,4	55,2	35,5	16,8	0,3	10,9
Limousin	288,2	366,4	60,0	47,5	24,1	0,0	9,1
Lorraine	211,6	250,5	57,2	34,0	19,8	0,1	9,3
Midi-Pyrénées	210,8	280,0	52,4	31,6	14,9	0,3	7,8
Nord-Pas-de-Calais	209,7	249,8	54,7	48,8	21,2	0,1	9,1
Basse-Normandie	227,3	292,1	53,0	40,8	17,1	0,1	10,5
Haute-Normandie	207,2	251,2	50,3	36,9	15,1	0,3	7,9
Pays de la Loire	199,2	236,3	52,6	30,0	13,7	0,3	10,0
Picardie	205,8	224,0	49,6	36,9	21,8	0,1	8,7
Poitou-Charentes	235,3	296,7	53,1	40,3	16,0	0,1	8,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	214,9	249,7	53,3	37,6	18,9	0,7	9,8
Rhône-Alpes	190,9	214,1	42,5	29,0	15,5	0,3	6,7
France de province	213,8	260,5	53,4	36,3	17,9	0,3	9,2
France métropolitaine	204,8	239,4	50,1	33,6	17,1	0,4	8,4
Guadeloupe	130,8	199,2	41,0	17,2	20,0	2,8	5,1
Guyane	42,0	50,6	13,7	2,6	13,7	9,4	4,3
Martinique	157,7	156,3	30,9	27,1	18,3	0,9	3,3
La Réunion	80,5	138,9	26,8	17,3	7,7	0,0	3,0
France	201,8	236,6	49,4	33,2	17,0	0,4	8,3

Sources : Inserm - Insee, estimations de population

6

ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS



- 1 - Fonctions dirigeantes et d'encadrement
- 2 - Représentation politique



La répartition des responsabilités au sein de l'économie picarde est très inégalitaire, mais pas plus qu'au plan national. En effet, seuls 28 % des dirigeants d'entreprises sont des femmes, en Picardie comme en France. La part des hommes est la plus forte parmi les commerçants (38 %), puis les artisans (23 %) et les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus (18 %), ce qui est comparable aux taux nationaux.

Davantage de femmes dirigeantes dans les services

Diriger son entreprise est rare pour une femme dans la construction (6 % des dirigeants), plus fréquent dans l'industrie (26 %), et encore plus dans le commerce et les services (33 % et 42 %). Cela s'explique dans l'industrie, par le fait que la moitié des femmes sont à la tête d'une boulangerie-pâtisserie de type artisanale et, dans les services, par la forte présence (66 %) de femmes dans les « autres activités de service », c'est-à-dire les domaines artistiques, récréatifs ou du ménage.

Toutefois, l'accès à la direction d'une entreprise se réduit au fur et à mesure que la taille de celle-ci s'accroît. Ainsi, parmi les patrons d'entreprises employant au moins 10 salariés, la part des femmes n'est plus que de 12 % dans l'industrie, 18 % dans les commerces et 20 % dans les services, celle dans la construction restant stable.

Un tiers de créatrices d'entreprise

Pour autant, ce taux pourrait évoluer car un tiers des créateurs d'entreprise en Picardie sont des femmes. C'est un peu moins qu'au plan national (36 %). Mais, les activités choisies par les créateurs sont différentes selon le sexe. La moitié des créations réalisées par une femme appartient au secteur du commerce ou des autres activités de service, tandis que la moitié des entreprises nouvelles portées par un homme dépend de la construction ou du commerce. De même, on retrouve surtout des femmes dans la santé et le social, alors que les hommes sont surreprésentés dans l'information et la communication.

Si les femmes ont moins accès à la direction des entreprises, elles commencent à avoir une place plus importante parmi l'encadrement. Ainsi, elles représentent 44 % de l'ensemble des cadres de Picardie. Cependant, ce chiffre est tiré vers le haut par la fonction publique, où les femmes sont majoritaires. C'est le cas par exemple de la fonction publique d'État, où elles occupent 60 % des postes de cadres A, qui comprennent, notamment, les métiers de l'enseignement. Pour autant, elles sont encore peu nombreuses dans les postes de direction, dont le « vivier » est pourtant constitué par ces postes de A.

Une seule famille professionnelle d'encadrement majoritairement féminine

L'accès aux fonctions d'encadrement est plus difficile dans le secteur non marchand : en Picardie, elles représentent 13 % des cadres dans la construction, 21 % dans l'industrie, 30 % dans le commerce, 38 % dans les services. On retrouve là les disparités qui existent chez les chefs d'entreprises de ces secteurs. De plus, ces parts ne reflètent pas le poids des effectifs féminins dans l'emploi picard de ces secteurs : les femmes représentent ainsi 27 % des salariés de l'industrie et 47 % de ceux du commerce. Paradoxalement, dans la construction, la proportion de cadres est supérieure à celle des salariées, qui n'est que de 10 %.

Parmi les 14 familles professionnelles de cadres, seule celle des enseignants est majoritairement féminisée. Mais 4 autres s'en approchent. Il s'agit des médecins, de la maîtrise dans le commerce, des cadres de la fonction publique (hors enseignants) et des professionnels du droit. Certaines de ces données reflètent les évolutions récentes, ainsi que le montrent les promotions essentiellement féminines à la sortie des écoles de médecine ou de magistrature. À l'inverse, les professions d'encadrement du bâtiment, de l'industrie, de l'informatique ou des études et recherches restent très masculines. ■

Définitions

Cadre dirigeant : comprend les cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises (de 500 salariés ou plus) et les directeurs techniques des grandes entreprises.

Dirigeant de société : d'un point de vue juridique, les dirigeants de société sont ceux qui ont reçu mandat des propriétaires pour assurer la direction de la société, en leur nom. Il s'agit de dirigeants de sociétés anonymes (SA) ou de sociétés par actions simplifiées (SAS), de gérants minoritaires de sociétés à responsabilité limitée (SARL) et de gérants non associés d'autres types de sociétés. Dans le cas d'une société anonyme à conseil d'administration, la catégorie des dirigeants recouvre le président directeur général (PDG) et éventuellement un ou deux directeurs généraux (DG). Dans celui des sociétés anonymes à directoire, il s'agit des membres du directoire, soit cinq personnes maximum.

Pour en savoir plus

Pratiques d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans les entreprises (Répertoire de l'ORSE) - Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), juin 2009

Rapport sur la proposition de loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle - Rapport de la Commission des Lois, octobre 2010

Dirigeants d'entreprises en Picardie par activité et sexe (nombre)

Activité économique		Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, extract. & autr.	Construction	Commerce, transp., hébergement & restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières
Artisans	Femmes	8	931	439	623	55	11	15
	Hommes	103	2 422	7 668	3 079	92	12	49
Commerçants et assimilés	Femmes	72	115	45	4 206	47	190	247
	Hommes	195	113	133	6 129	150	629	565
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Femmes	4	93	50	274	13	7	16
	Hommes	48	715	597	1 175	44	100	40
Total	Femmes	84	1 139	534	5 103	115	207	278
	Hommes	346	3 249	8 397	10 383	286	741	654

Activité économique		Ac., spé., sci. & tec., svcs adm. & stn	Autres activités de services	Services	Adm. publique, enseignement, santé & action soc.	Total	Part des femmes Picardie (%)	Part des femmes France (%)
Artisans	Femmes	123	2 238	2 442	91	4 443	22,9	22,0
	Hommes	664	856	1 673	143	14 944		
Commerçants et assimilés	Femmes	377	282	1 144	317	5 581	37,5	37,4
	Hommes	943	426	2 713	361	9 283		
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Femmes	81	34	151	179	571	15,3	17,9
	Hommes	357	78	619	236	3 154		
Total	Femmes	582	2 554	3 737	587	10 596	27,9	28,0
	Hommes	1 964	1 360	5 005	740	27 380		

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation complémentaire

Créations d'entreprises dans la catégorie juridique "Personne Physique" par secteur d'activité en Picardie et France métropolitaine (%)

Secteur d'activité	Picardie			France métropolitaine		
	Part de la population		Part de femmes	Part de la population		Part de femmes
	féminine ayant créé une entreprise	masculine ayant créé une entreprise		féminine ayant créé une entreprise	masculine ayant créé une entreprise	
Santé humaine et action sociale	9,0	1,8	71,0	10,9	2,6	70,4
Autres activités de services	23,9	8,7	57,8	18,0	7,7	56,6
Activités immobilières	3,0	1,6	48,0	1,7	1,6	37,5
Hébergement et restauration	4,4	3,1	41,5	3,4	3,2	37,6
Enseignement	5,1	3,9	39,9	7,3	4,7	46,0
Activités de services administratifs et de soutien	8,4	6,5	39,2	8,2	6,3	42,2
Industrie	4,6	3,7	38,2	5,1	3,6	43,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	22,5	22,6	33,2	19,7	21,0	34,3
Arts, spectacles et activités récréatives	4,2	4,4	32,1	4,2	3,8	37,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,2	11,8	32,1	17,4	14,9	39,4
Activités financières et d'assurance	0,4	1,0	16,2	0,6	0,8	31,8
Information et communication	1,5	5,1	13,2	2,0	6,5	14,4
Transports et entreposage	0,5	1,8	11,4	0,3	1,6	10,1
Construction	1,3	24,0	2,5	1,2	21,9	3,0
Ensemble	100,0	100,0	33,3	100,0	100,0	35,7

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements 2010

Les 14 familles professionnelles des cadres de Picardie en 2010

	Effectif	Part de femmes (%)	% de la population	
			féminine occupée	masculine occupée
Enseignants	21 732	67,0	6,1	2,6
Médecins et assimilés	4 116	46,3	1,2	1,1
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	6 959	47,9	1,9	1,8
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	4 864	45,7	1,4	1,4
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	608	45,5	0,2	0,2
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	6 119	43,2	1,7	1,9
Cadres de la banque et des assurances	1 632	35,5	0,5	0,7
Professionnels des arts et spectacles	2 084	37,4	0,6	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	1 950	22,5	0,5	1,6
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	645	19,9	0,2	0,6
Personnels d'études et de recherche	1 053	19,2	0,3	1,1
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1 345	17,6	0,4	1,5
Ingénieurs de l'informatique	544	14,5	0,2	0,8
Cadres du bâtiment et des travaux publics	240	9,5	0,1	0,5
Ensemble des cadres de Picardie	53 890	43,7	15,1	16,7
Ensemble des cadres de France métropolitaine	2 363 382	43,1	19,0	22,8
Ensemble des familles professionnelles de Picardie	357 005	46,1	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population de 2010, exploitation complémentaire



Des femmes plus citoyennes

Près de 70 ans après le droit de vote, les femmes restent encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique, alors qu'elles représentent une majorité des 1 335 000 électeurs picards, 52,4 %, et 53 % au plan national. Elles sont également plus souvent inscrites sur les listes électorales que les hommes. Dans la région, 93,8 % des femmes en âge de voter le sont contre seulement 92,6 % des hommes. Près des deux tiers d'entre elles (65,5 %) ont participé aux deux scrutins (présidentielle et législatives) de 2012, soit un point de plus que les hommes de la région.

Pour autant, cet intérêt des Picardes pour les élections ne se traduit pas en termes d'élues. Ainsi, en Picardie comme en France, seuls 14 % des maires sont des femmes. Cela situe la région au 13^e rang national, derrière toutefois le Limousin ou la Basse-Normandie, régions rurales comme la Picardie où l'élection d'un édile féminin à la tête de la commune est plus courante. En revanche, plus la taille de la commune s'accroît, plus il est rare de la voir dirigée par une femme. Ainsi, dans la région, seules deux communes parmi les 26 comptant plus de 9 000 habitants sont dans ce cas, Beauvais et Senlis. Cette faible part est un paradoxe quand on sait que dans toutes ces communes, existe la parité au sein des conseils municipaux.

Le déficit est encore plus important chez les conseillers généraux. Suite aux élections de 2011, les femmes n'occupaient que 11 des 129 sièges de la Picardie¹, ce qui ne représentait que 8 % du total, un des taux les plus bas de France avec l'Alsace, le Poitou-Charentes et la Corse. Toutefois, cette élection reste le scrutin le plus défavorable aux femmes, puisque la région qui compte la part la plus élevée de conseillères, la Bretagne, dépasse à peine les 20 %. Là encore, rappelons que le futur mode d'élection obligera à se présenter sous forme d'un binôme homme-femme, mais la femme reste encore souvent en position de suppléante. D'ailleurs, à la faveur de décès et de démissions pour cause de cumul de mandats, le nombre de conseillères générales au 1^{er} janvier 2013 était de 15 en Picardie.

Peu d'élues, sauf aux élections à la proportionnelle

L'élection à la proportionnelle a permis tout récemment, en 2012, d'ouvrir la représentation de la Picardie au Sénat aux femmes. Deux femmes ont ainsi pu être élues grâce à ce mode de scrutin dans l'Oise. Une disposition légale, issue de la loi du 6 juin 2000 relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats politiques, impose en effet la parité aux départements qui élisent au moins quatre sénateurs, dont l'Oise. Le Sénat est ainsi aujourd'hui plus féminisé que l'Assemblée nationale : 22 % de ses représentants sont des femmes. La région se situe dans cette moyenne avec 20 %. Mais, il aura fallu attendre 35 années, pour que la Picardie envoie à nouveau une femme au Sénat.

La part des femmes parmi les représentants de la région à l'Assemblée nationale est plus faible : trois femmes se trouvent parmi les 17 élus de Picardie, soit 17 %, un taux dans la moyenne nationale. Cette représentation reste inférieure à la part des femmes parmi les candidats aux élections législatives.

C'est parmi les conseillers régionaux qu'il y a le plus de femmes ; la loi sur la parité leur a permis de détenir près de la moitié des sièges depuis les élections de 2004. Seules deux régions métropolitaines sur 22 sont cependant présidées par une femme : la Franche-Comté et le Poitou-Charentes.

Enfin, on note que, là où elle s'est produite, la féminisation de la représentation politique a souvent eu aussi pour effet de rajeunir l'âge moyen des élus. ■

¹C'est le chiffre au 1^{er} janvier 2013, où, dans l'Aisne en 2012, deux femmes suppléantes ont succédé au titulaire masculin décédé.

Définitions

Élections législatives : les députés sont élus au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours. Leur mandat dure cinq ans.

Élections sénatoriales : les sénateurs sont élus pour 6 ans (9 auparavant) au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Pour en savoir plus

Chiffres-clés 2012 de l'égalité entre les femmes et les hommes - La parité en politique - Service des droits des femmes de la DGCS, Insee, Dares, mars 2013

Rapport d'information sur la proposition de loi visant à renforcer l'exigence de parité des candidatures aux élections législatives - Délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, mai 2010

20 000 femmes de plus entreront dans les conseils municipaux en 2014 : le HCEfh salue de nouvelles victoires pour la parité aux élections locales - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, mai 2013

Part des femmes dans la vie politique régionale

	Nombre		Part de femmes	
	de postes	de femmes	Picardie	France
Sénateurs	10	2	20,0	21,9
Députés	17	3	17,6	26,9
Conseil régional	57	27	47,4	48,0
Conseil général ¹	129	15	11,6	13,9
Maires de communes de ¹ :	2 291	309	13,5	13,8
9 000 habitants et plus	26	2	7,7	9,0
3 500 à 9 000 habitants	33	5	15,2	9,9
de moins de 3 500 habitants	2 232	303	13,6	14,2

¹C'est le chiffre au 1^{er} janvier 2013. En effet, en 2012, des femmes ont succédé au titulaire homme décédé ou démissionnaire

Source : Conseil régional, janvier 2010 - Observatoire de la parité 2012

Loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle. Ce texte prévoit l'instauration progressive de quotas pour aller vers la féminisation des instances dirigeantes des grandes entreprises, ainsi qu'un système de sanctions financières en cas de non-respect.

Participation des femmes aux instances de gouvernance en 2011 (%)

	Part des femmes parmi les élus		
	Maires en 2008	Conseillers généraux siégeant en 2011	Conseillers régionaux en 2010
Alsace	7,9	8,0	48,9
Aquitaine	12,9	13,6	45,9
Auvergne	15,2	15,8	46,8
Bourgogne	17,5	14,9	42,1
Bretagne	13,4	21,9	49,4
Centre	14,2	12,6	45,5
Champagne-Ardenne	14,7	15,8	42,9
Corse	12,5	3,8	49,0
Franche-Comté	14,4	16,4	46,5
Île-de-France	16,4	20,2	49,8
Languedoc-Roussillon	12,0	9,7	48,9
Limousin	17,1	14,2	44,8
Lorraine	11,4	7,6	51,2
Midi-Pyrénées	12,9	14,7	48,8
Nord-Pas-de-Calais	10,8	12,8	50,5
Basse-Normandie	16,3	11,3	48,9
Haute-Normandie	14,3	19,6	49,1
Pays de la Loire	14,3	17,2	49,6
Picardie	13,6	8,5	48,4
Poitou-Charentes	15,3	8,3	49,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,1	12,7	47,3
Rhône-Alpes	14,1	12,8	47,8
France métropolitaine	13,8	14,0	48,0
Guadeloupe	nd	15,0	48,8
Guyane	nd	5,3	48,4
Martinique	nd	11,1	47,9
La Réunion	nd	12,2	47,2
France	nd	14,0	48,0

nd : données non disponibles.

Champ : femmes élues lors des élections générales. Quelques changements ont pu intervenir lors d'élections partielles.

Source : Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes

Part des femmes parmi les élus (%)

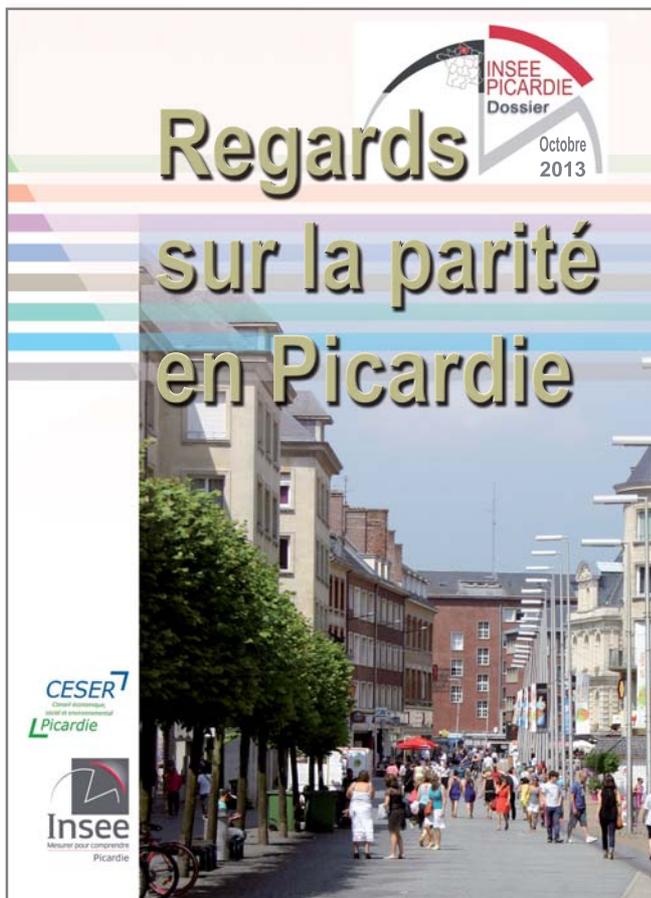
	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Femmes conseillères régionales en 2010	///	///	///	48,4	48,0
Femmes conseillères générales en 2011	7,1	4,9	13,0	8,5	14,0
Femmes maires en 2008	14,3	14,9	11,7	13,6	nd

nd : données non disponible

/// : absence de donnée due à la nature des choses

Champ : femmes élues lors des élections générales. Quelques changements ont pu intervenir lors d'élections partielles ou de décès et remplacements pour cumul de mandat intervenus en 2012,

Source : Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes



Directrice de la publication : Yvonne PÉROT
ISSN 1967-1261